

MERCURE SUISSE,

O U

RECUEIL

D E

*Nouvelles Historiques, Poli-
tiques, Littéraires & Curieuses.*

SEPTEMBRE 1736.



A NEUFCHATEL

DE L'IMPRIMERIE DES EDITEURS.

M D C C X X X V I.

Avec Aprobation.

A V I S.

L'Adresse du Mercure Suisse, est au Sr. Daniel Wavre à Neuchâtel. On est prié de lui adresser franco les Pièces que l'on jouhatera a'y faire insérer, sans quoi elles resteront au rebut. Le Prix est Cinq Livres tournois par année, pris en cette Ville, ou Quatre L. dix sols argent courant de Genève; & Cinq Livres dix sols monnoy de Berne, rendus franco dans toutes les Villes de Suisse. Les Personnes ci-apres indiquées recevront les Souscriptions pour ce Journal.

- | | |
|--|---|
| <p>▲ Zurich le Bureau des Postes & Mrs Orrel & C Imp</p> <p>▲ Berne Mrs Gottschal & Comp- & Mr. Haller, Libraires.</p> <p>▲ Lucerne Mr. Gôldlin au Cheval blanc.</p> <p>▲ Bâle le Bureau des Postes & le Bureau d'Ad</p> <p>▲ Fribourg Mr. Repond Lib.</p> <p>▲ Soleure Mrs. Joseph Schmidt & Comp.</p> <p>▲ Schafouse le Bureau des Post. & Mrs. Jean & Alexandre Hurter.</p> <p>▲ St. Gal Mr. Dan. Hogger.</p> <p>▲ Lausanne Mr Martin Lib.</p> <p>▲ Morges Mrs. les frères Blanchenai.</p> <p>▲ Nyon Mr. le Châtel. Feuillet.</p> <p>▲ Vevai Mr. Roussâtier.</p> <p>▲ Yverdun Mr. Neubrand.</p> <p>▲ Neuchâtel Mr Boive Lib.</p> <p>▲ Genève Mr. Gabriel Aubert.</p> <p>▲ Paris Mr. David Lib</p> <p>▲ Lion Mr. Plaignard Lib.</p> <p>▲ Marseille Mr. Jersin.</p> <p>▲ Dijon Mrs. Dtoque & Tirant.</p> <p>▲ Besançon Mr. Charmet Lib.</p> <p>▲ Salins Mr Vuillard.</p> <p>▲ Pontarl. Mr. Parguez le Cadet</p> | <p>▲ Arbois Mr. Cretin Directeur des Postes</p> <p>▲ Strasbourg Mr. Dulsecker le Fils Lib.</p> <p>▲ Nancy Mr. Antoine Lib.</p> <p>▲ Francfort Mr. François Vatretrap Lib</p> <p>▲ Leipzig Mr. Gleditsch Lib.</p> <p>▲ Ratisbonne le Bur. des Post.</p> <p>▲ Vienne Mrs. Lehman & Monath.</p> <p>▲ Augsbourg Mrs. Schletter & Happach.</p> <p>▲ Ulm Mrs Barthelomei & Fils.</p> <p>▲ Nuremberg Mrs. Paul & J. G. Loettner.</p> <p>▲ Berlin Mr. Du Sarrat Lib.</p> <p>▲ Amsterdam Mr. Jaques Desbordes Lib.</p> <p>▲ Londres Mrs. Goffe, Prevost & Comp.</p> <p>▲ Rome Mr. Dubuiffon Recev. des Postes de Fr.</p> <p>▲ Gènes Mr. Regni Direct. des Postes.</p> <p>▲ Milan le Bureau des Postes.</p> <p>▲ Pavie Mrs. les Freres Guidotti.</p> <p>▲ Turin Mrs. Succarel & Tolosan au Bureau des Postes.</p> <p>▲ Venise Mr. Bonhomo Algaerotti.</p> |
|--|---|



MERCURE SUISSE,
OU
RECUEIL DE NOUVELLES
HISTORIQUES, POLITIQUES,
LITÉRAIRES ET CURIEUSES.

SEPTEMBRE 1736.

*NOUVELLES HISTORIQUES
ET POLITIQUES.*

ALLEMAGNE.



VIENNE. L'IMPERATRICE étant
entrée le 28. du passé dans la 46.
année de son âge, L.M.I. reçurent
à cette occasion les Complimens
de toute la Cour au Château de
la Favorite; & Elles se rendi-
rent ensuite, accompagnées d'un
nombreux Cortège, à l'Eglise Aulique des Au-
gustins

gustins déchauffés, où l'on célébra avec beaucoup de solemnité la Fête de *St. Augustin*, qui se rencontroit ce jour-là. La Duchesse de *Lorraine*, étant dans le 4^{me} Mois de sa grossesse, fut portée à l'Eglise dans une magnifique Chaise à Porteurs, qui suivoit le Carosse, occupé par L. M. I. Cette Princesse eut la satisfaction d'entendre les acclamations de joie du Peuple & les souhaits qu'il faisoit, pour qu'il plût au Ciel d'accorder un Prince à S. A. R. La Cour étant retournée au Palais de la Favorite, L. M. I. dinèrent en public. Il y eut plusieurs Tables magnifiquement servies, & une très agréable simphonie de Voix & d'Instrumens pendant le Répas.

Le 29. le Régiment de Wirtemberg, Infanterie, qui avoit passé en revue le 27. devant S. M. I. aux environs de cette Ville, continua sa marche pour la *Hongrie*. On fit partir aussi pour ce Roïaume le Pont de Bâteaux, qui étoit en cette Ville; & l'on y a pareillement envoyé 40. Fours & quantité de Provisions pour les Troupes. Le Général Baron de *Schmetau* s'est rendu à *Trieste*, pour y donner les ordres nécessaires aux Troupes, qui doivent s'y rendre d'*Italie* par la Mer Adriatique. Notre Armée de ces côtez là doit être composée de 200. Escadrons & de 80. Bataillons; & si la Guerre contre les *Turcs* a lieu, l'Empereur prendra à son service 30000. Hommes de divers Princes de l'Empire. La Cour est actuellement en Traité avec l'Electeur de *Bavière* pour avoir un Corps de 6000. Hommes. Les Etats des Pais Héréditaires de l'Empereur ayant représenté, qu'il leur seroit presque impossible

possible de fournir les 20. Mille Hommès de Recruë que S.M. leur a demandé , on leur a acordé de pouvoir doñer ce secours en Argent , sur le pié de 45. Florins par Homme. Ce qui montera à 900. *Mille Florins* , lesquels seront emploiez pour les Troupes auxiliaires que l'Empereur prendra à son Service,

Les Protestans de *Hongrie* aiant sollicité l'Impératrice de *Russie* d'intercéder pour eux auprès de l'Empereur , afin qu'ils puissent jouir du libre exercice de leur Religion & des Privilèges qui leur ont été ci-devant acordés ; Mr. *Lankzinski* , Envoié Extraordinaire de cette Princesse , a reçu Ordre de faire là dessus des représentations à S. M. I. & de lui demander en même tems d'acorder aussi la liberté de conscience aux Grecs établis en *Hongrie*. Cette démarche de l'Impératrice de *Russie* a fort indisposé une partie du Clergé Romain , contre cette Princesse.

Le Ministre Russien aiant eu dans les commencemens de ce Mois , une Conférence avec les Ministres de l'Empereur , déclara , que la *Porte Ottomane* , entre plusieurs propositions d'acommodement qu'elle avoit fait faire à la Cour de *Russie* , consentoit de lui abandonner la possession d'*Asoph* & de ses autres Conquêtes le long de la Mer noire ; mais que l'Impératrice ne jugeoit pas cette satisfaction suffisante , & qu'Elle ne vouloit se prêter à un acommodement qu'à condition que la *Porte* lui laissât aussi la *Tartarie Crimée* , ou au moins la Forteresse de *Précop* , avec les Lignes qui en dépendent , afin que par là , on fût en état d'empêcher

cher les *Tartares* de faire de nouvelles courses sur les Terres de *Russie*.

Le Comte de *Königsegg* ; Président du Conseil de Guerre a été indisposé : Ce qui avoit, en quelque façon , suspendu les délibérations sur les Affaires Militaires ; mais ce General se trouve beaucoup mieux présentement ; & l'on a envoyé de nouveaux Ordres en *Hongrie* pour diligenter les préparatifs de Guerre. Les Troupes que l'on y a fait passer sont des meilleures que l'Empereur ait à son service. Les dernières Lettres , que l'on a reçues des Frontières de ce Roiaume , portent , que le *Grand-Vizir* , prend autant de précautions de ces côtés là , que si la Guerre étoit déclarée entre l'Empereur & la *Porte Ottomane*. Il a distribué une partie de ses Troupes sur les Confins de ce Pais là , & renforcé entr'autres les Garnisons de *Widing* , de *Nissa* , de *Bucharest* & de *Torgorisco* , en *Valachie* , de *Jassi* & de *Sockzow* en *Moldavie*. Les *Hospodars* de ces deux Provinces , avec un gros Corps de Cavalerie , se sont joints à l'Armée du Grand Vizir , campée aux environs du *Danube*.

Le 8. de ce Mois on dépêcha un Ordre au Général de *Seikendorf* à *Musene* , de se rendre incessamment en cette Capitale : Ce qui fait présumer qu'il sera employé en *Hongrie*. Le 9. on célébra , en la manière acoutumée , l'anniversaire de la levée du Siège que les Turcs avoient formé de cette Capitale , en 1683. avec une Armée d'environ 300. Mille Hommes. L'Empereur assista à une Procession solennelle , qui se fit à cette occasion , de l'Eglise Aulique des

des *Augustins Déchaussés* à la Métropolitaine de *St. Etienne*. Le Nonce du Pape, l'Ambassadeur de *Venise*, & un grand nombre de Personnes de Distinction se trouvèrent à cette Procession. S. M. I. entendit la Prédication; Elle assista aussi au *Tedeum* & à la Messe, qui fut célébrée Pontificalement par le Cardinal de *Colonitz* nôtre Archevêque, au concert d'une très agréable Musique, & au bruit d'une triple décharge du Canon de nos Remparts, ainsi que de la Mousqueterie de la Garnison, qui s'étoit rangée pour cet éfet sous les Armes sur le Cimetière de l'Eglise de *St. Etienne*.

La Cour a envoié ordre au Velt-Maréchal Comte de *Palffy* de faire incessamment construire un Pont sur le *Danube* près de *Belgrade*, & un autre sur la *Theisse*. On regarde ici la rupture avec les *Turcs* comme inévitable. Les préparatifs de Guerre, qui se font de part & d'autre sur les Frontières, n'annoncent rien moins que la Paix.

Les Ministres de l'Empereur & ceux du Roi de France ont arrêté une nouvelle Convention relative à la Cession de la *Lorraine*, laquelle a été signée par le Duc de ce Nom. On y a stipulé entr'autres le tems de la prise de possession de ce Duché par les Troupes de France, & ce qui sera donné en dédommagement à S. A. R. jusques à ce qu'il soit en possession de la *Toscane*.

BERLIN. Le 3. de ce Mois, le Marquis de la *Chetaraie*, Ministre de France, eut l'honneur de remettre au Roi les magnifiques présens, que la Reine

Reine de France a envoyé à nôtre Monarque, en reconnoissance des atentions de cette Cour pour le Roi STANISLAS, pendant le séjour qu'il a fait dans les Etats de S. M. Prussienne. Ils consistent en 7. Pièces de Tapifferie des Gobelins, 4. Portières brodées en Or, représentant de: Divinitez Paiennes, & 5. Tapis dans le goût de *Perse*. Tous ces Morceaux sont d'une magnificence extraordinaire, & réputés des Chefs-d'Oeuvres de l'Art.

Dans un Voïage que le Roi fit, vers la fin du Mois passé, à *Francfort sur l'Oder*, & à *Custrin*, Il eut occasion de voir, par lui même, les dommages que les dernières Inondations ont causé aux Habitans des Lieux situés le long de l'*Oder*: Ce Prince en fut si touché, qu'il donna ordre sur le champ de faire une Collecte en leur faveur. La bënëfice Roiale de S. M. parût dans la distribution d'une somme considérable qu'Elle fit donner pour le soulagement de ces pauvres Infortunés, & le bel Exemple de Charité du Monarque fut suivi par les Seigneurs de sa Cour & par un grand nombre de Personnes de distinction.

Le 4. de ce Mois, le Roi se rendit au Château de *Rheinsberg*, où étoit le Prince Roial, qui avoit fait de grands préparatifs pour recevoir S. M. Il y eut divertissement de Chasse & de Pêche. Les Grénadiers du Régiment de S. A. R. y firent, avec beaucoup d'adresse, diverses Evolutions Militaires, dont le Roi parut très content. Châque Repas fut servi d'une manière splendide & en Mets exquis. Le Roi retourna le 7. à *Potzdam*, fort satisfait de
l'aten-

l'attention du Prince Roial à lui procurer tous les plaisirs possibles. Le 10. S. M. se fit saigner par précaution.

On a appris que le Roi Très Chrétien, à la prière de nôtre Cour, avoit fait relâcher 12. Personnes natives du *Languedoc*, qui se trouvoient sur les Galères de *Marseille*, uniquement pour cause de Religion.

HANOVER. La Cour reçût le 27. du passé la triste nouvelle que le feu aiant pris à *Osterode*, la violence du Vent avoit réduit en cendres trente Maisons, avant que l'on pût y remédier.

Le Prince GEORGE DE HESSE-CASSEL arriva ici le 29. & se rendit peu après à *Herrenhausen*. Le Roi le reçût d'une manière fort gracieuse, & ce Prince soupa avec S. M. Le 30. il dina & soupa encore avec le Roi. Au sortir de Table S. A. prit congé de S. M. & partit le lendemain pour le *Mecklenbourg*, où Elle va rendre visite à la Duchesse Douairière sa Sœur. Le Comte de *Kinski*, Ministre de l'Empereur, aiant été élevé à la Dignité de Vice Chancelier du Roiaume de *Hongrie*, reçût les Complimens de la Cour, & ce Ministre partit le 4. de ce Mois pour retourner à *Vienne*. Les Chevaliers de l'Ordre *Teutonique*, qui étoient en cette Ville, se sont rendus à *Mergenthal*, pour assister à un Chapitre de l'Ordre dont l'Electeur de *Cologne* devoit faire l'ouverture dans les comencemens de ce Mois. Le Baron de *Huß* partit d'ici le 6. pour se rendre à la Cour de *Vienne*, en qualité de Ministre du Roi.

B

comme

comme Electeur de *Hanover*. On dit qu'il est entr'autres chargé d'intercéder en faveur des Protestans de *Hongrie* & de *Transilvanie*.

Les Ordres ont été donnés pour réparer les Chemins par où S. M. doit passer pour se rendre à *Giffhorn* *. Ce Voïage est fixé au 24. de ce Mois. Il y aura une grande Partie de Chasse dans le *Droemeling*. On travaille avec diligence à préparer le Château fortifié de *Giffhorn*, pour y recevoir la Cour. Comme il est fort spacieux, la plupart des Seigneurs & Dames pourront y loger avec le Roi. Ce District est le plus agréable de tout le Pais. Depuis les hauts Remparts du Château, on découvre plusieurs lieux à la ronde. Le Commandant a fait travailler à un Chemin fort large sur les Remparts, afin que S. M. puisse avoir le plaisir de cette agréable vuë.

Il règne en cette Ville diverses Fièvres, qui jusques ici n'ont cependant pas été mortelles, quoi qu'elles soient irrégulières; mais la Dissenterie a fait de grands ravages à la Campagne. La Faculté de Médecine s'est assemblée ici, à cette occasion par ordre de la Cour, & Elle a fait imprimer & publier une Feuille contenant 20 Articles, qui indiquent les moyens de prévenir le Mal, les Remèdes dont on doit user pour le guérir, & la conduite qu'il faut tenir dans la convalescence. La Dissenterie a beaucoup diminué, depuis le secours que les Malades ont reçu par ces Remèdes.

Le Roi se rendit le 18. dans le Château de cette Ville, où S. M. vit deux très beaux Lustrés

* Petite Ville située dans le Duché de Lunebourg sur la rivière de l'Aller à 4. lieues de Brunsvick.

ftres d'Argent massif, pesant environ 100. Liv. chacun. Ils ont été faits par Mr. *Behrends*, Orfèvre de la Cour. On les a trouvés d'un Ouvrage achevé. Cet habile Ouvrier a reçu ordre d'en faire encore trois de la même façon, pour être placés dans une Sale du Palais Electoral.

DRESDE. La Cour a été des plus nombreuses & des plus brillantes, depuis le retour de L. M. en cette Ville. Le Baron de *Brensdorf*, Envoié Extraordinaire de *Dannemarck*, aiant eu, le Moi passé, Audience du Roi, le reconnut de la part de son Principal, en qualité de *Roi de Pologne*. L'Electeur de *Cologne*, le Grand Duc de *Toscane*, la Republique de *Venise*, ont aussi reconnu S. M. en la même qualité. On a chanté le *Tedeum* dans toutes les Eglises de cet Electorat, en Actions de graces de l'heureux retour de L. M. Le Roi donna à cette occasion un Repas magnifique à tout ce qu'il y a ici de Personnes de distinction, & le soir on représenta au Palais un très bel Opéra.

Le Duc de *Saxe Weiffenfels*, qui a pris possession de la Régence des Etats du feu Duc son Frère, arriva en cette Cour le 19, du passé. Le Roi a fait rendre à ce Prince les mêmes honneurs, que l'on observe envers tous les Ducs régnans, qui viennent à sa Cour. On a envoyé à S. A. S. un Chambellan, trois Gentilshommes de la Chambre, trois Pages, un Fourier, deux Trompettes, un Maître d'Hôtel, & divers autres Domestiques pour le servir.

Le 25. du Mois dernier, le Prince XAVIER étant entré dans la 7^{me} année de son âge, la Cour reçût les Complimens ordinaires à cette occasion, & le PRINCE ROIAL fit présent au jeune Prince son Frère d'un magnifique Couteau de Chasse, garni de Diamans. Le 29. L. M. reçurent de pareils Complimens au sujet de l'anniversaire de la Princesse MARIE, qui entra ce jour là dans sa 9. année. Le Comte MAURICE DE SAXE arriva le même jour revenant d France. Il eut d'abord l'honneur de saluer L. M. qui le reçurent très gracieusement. L'après midi L. M. & toute la Cour allèrent prendre le divertissement de la Chasse à *Langenbruck*, à un Mille de cette Capitale. Il y eut 50. Sangliers, avec 400. Cerfs & autres Animaux tuez.

La Fête de l'Ordre de l'*Aigle blanc*, s'étant rencontrée pendant que le Roi étoit en chemin pour revenir de Pologne, la célébration en fut différée jusques sur la fin du Mois, tems auquel S. M. créa 12. nouveaux Chevaliers de l'Ordre, du nombre desquels sont le Duc de *Saxe Saalfeld*, le Prince de *Nassau Usinguen*, & dix Seigneurs *Polonois & Lithuaniens*.

Le Nonce du Pape étant arrivé de *Varsovie* eut le 2. de ce Mois Audience du Roi & de la Reine, & le lendemain ce Prélat fut admis à celle du Prince Roial. Le 5. on célébra avec beaucoup de magnificence l'anniversaire de la naissance de ce jeune Prince, entré dans sa 15. année. L. M. & S. A. R. reçurent à cette occasion les Complimens de la Noblesse, & de tout ce qu'il y a en cette Ville de Personnes distinguées.

L'Officier

L'Officier Turc, qui est arrivé de *Choczim* en cette Ville, a fait présent au Roi de la part du Bacha son Maître de trois Chevaux d'une beauté extraordinaire. Il a de nouveau déclaré, que le Grand Seigneur persistoit dans la résolution de vivre en bonne intelligence avec S. M. & la République de *Pologne*, & qu'en conformité des dispositions de S. H. le Bacha de *Choczim* avoit donné ordre aux Tartares de s'éloigner de quelques lieux des Frontières du Roïaume.

Le Roi a rendu une Ordonnance, dans les commencemens de ce Mois, qui enjoint aux Professeurs des Universitez de *Leipfig* & de *Wittenberg* de même qu'à tous les Eclésiastiques de cet Electorat de s'abstenir d'orenavant de toutes disputes de Religion.

On apprend de *Pologne*, que l'Evêque de *Cracovie* & les autres Commissaires nommés par la Diette, se sont rendus à *Lesna*, pour prendre connoissance des Biens du Roi Stanislas & de la Reine son Epouse, conformément à l'Article des Constitutions de la dernière Diette, qui porte : *Que les Commissaires nommez par la République s'assembleront à Lesna le 15. Septembre ; qu'ils examineront les Pleins Pouvoirs donnez par les Sérénissimes Héritiers, sommeront tous ceux qui ont quelques prétensions sur ces Biens d'y comparoitre pour exhiber leurs droits ; & qu'ils jugeront sur le tout selon qu'il apartiendra &c.*

La Dissenterie afflige beaucoup la Ville de *Varsovie* & plusieurs autres endroits du Roïaume. Mr. *Rumpf*, Ministre des Etats Généraux s'en trouve actuellement incommodé, de même qu'un grand nombre de Personnes de considération.

On

On apprend de *Dantzig* que le Roi *Stanislas* a fait au Magistrat de cette Ville une Remise de 12. Mille Ducats de Pologne, pour dédomager les Habitans du Plat Pais circonvoin des pertes qu'ils ont souffert à son occasion. Ce Prince a de plus envoyé ordre aux Fermiers de ses Biens en Pologne, de remettre de 6. Mois en 6. Mois une certaine partie de ses Revenus à la Ville de *Dantzig* pour le même sujet. A sa recommandation la Cour de France, voulant favoriser cette Ville, a accordé à tous les Vaisseaux François & *Dantzikois* qui auroient chargé à *Dantzig*, & qui iroient directement de la *Vistule* dans les Ports de France, une diminution très considérable des Droits qu'ils étoient obligés de payer auparavant.

Le 9. L M. se rendirent au Château de *Hubersbourg*, pour y prendre pendant quelque tems le divertissement de la Chasse. Les Principaux Seigneurs & Dames, les Ministres du Roi, les Ministres Etrangers ont suivi la Cour.

R U S S I E.

PETERSBOURG. L'Envoié Extraordinaire de *Thomas Koulikam*, nouveau Sophi de Perse partit le Mois passé pour retourner à *Isbahan*. L'Impératrice a gratifié ce Ministre de son Portrait enrichi de Diamans, estimé 20. Mille Roubles. Il a été pareillement chargé de Présens magnifiques pour le Sophi, de la valeur de plus de 100. Mille Roubles. On fait monter au delà de 20. Millions le Butin dont les Troupes Russiennes

siennes se sont emparées à leur expédition dans la *Tartarie Crimée*. Le Velt-Maréchal Comte de *Munich* a donné avis à S. M. I. qu'il avoit déjà reçu une partie de l'Artillerie & des Provisions qui lui ont été envoyées; qu'il se disposoit à aller incessamment reprendre le cours de ses Opérations contre les Tartares, & qu'il avoit appris que les *Turcs* leur avoient envoyé par la Mer noire un Corps considérable de Troupes réglées pour les secourir. Nôtre Armée, sous les Ordres des Généraux Comtes de *Munich* & de *Laszi*, est avantageusement postée en rase Campagne, aiant derrière elle les Lignes de l'*Ukraine*, & le *Pruth* à côté, sans autre retranchement. L'Armée du *Grand Vizir* se tient toujourns éloignée, & ne paroît pas avoir envie de s'approcher de celle de *Russie*. On assure que la Cour a donné ordre à nos Généraux de former le Siège de *Bender*, soit pour attirer les *Turcs* au Combat, ou pour animer les Négociations qui sont sur le Tapis, & rendre les Conditions de la Paix plus avantageuses à nôtre Empire.

Le 23. du passé, vers le midi, le feu prit avec tant de violence au Quartier des Négocians, qu'en moins de 6. heures, plus de 500 Maisons furent entièrement réduites en cendres, avec une prodigieuse quantité de Marchandises & autres Eets précieux. Plusieurs Personnes sont restées dans les flammes, & un grand nombre de Soldats commandés pour la défense ont été du nombre des blessés. Les Palais du Comte de *Lewenwold*, Grand Maréchal, du Baron de *Schaffiroff*, de l'*Amiral*

L'Amiral *Balken*, des Chambellans *Soltikow*, *Lapouchin*, & *Satischow*, celui de l'Ambassadeur de Perse, les Maisons où logeoient les Domestiques de ce Ministre, la Maison du Bureau des Postes: Tout cela a été consumé par les flammes. On a eu beaucoup de peine de sauver le Palais d'Hiver de l'Impératrice, & l'Amirauté; mais on n'a pu conserver le magnifique Arc de Triomphe qui avoit été élevé lors de l'Entrée publique de S.M.I. en cette Ville. La perte causée par ce terrible Incendie monte à plusieurs Millions de Roubles. Un grand nombre de Familles se voient réduites à la dernière misère par ce triste accident. La plupart ne trouvant pas des Maisons pour se loger se sont vûes obligées de rester dans les Places & dans les Ruës, exposées, aux injures du tems, ou campées sous des Tentés. On a remarqué que le Feu a pris à la fois en trois endroits diférens: Ce qui a fait soupçonner qu'il ne provenoit point de pur accident. On a arrêté depuis plusieurs Personnes accusées d'être du nombre des Incendiaires; & les Gardes ont été doublées par tout pour veiller à la sûreté publique.

L'Imperatrice revint de *Petershoff*, en cette Capitale, le 1er du courant, avec toute la Cour. Cette Princesse a été vivement touchée de voir les funestes débris de l'Incendie, & Elle a déjà donné des marques de sa bënëficence à ceux qui se trouvent dans le besoin. Comme il y avoit trois Ruës fort étroites, dont les Maisons ont été brûlées, on a résolu de n'en faire que deux Ruës, qui auront 12. brasses de largeur. On fera pour cela une répartition des Places des

Mai-

Maisons, & on dédomagera ceux qui pourroient perdre par là. Le feu aiant pris depuis quelque tems à diverses Forets sur la route de *Moscou* comme cela arive souvent par les chaleurs excessives l'Incendie de ces Bois s'est étendu jusques aux Forets d'*Ingrie* & de *Finlande*, en sorte que l'on y voioit l'air couvert d'une fumée épaisse, que l'on apercevoit depuis cette Ville, dans les premiers jours de ce Mois.

F R A N C E.

PARIS. Le Roi ne partit de *Compiègne* que le 27. du passé. S. M. vint coucher à *Chantilli*, où Elle fut reçue par M. le Duc de BOURBON, avec une magnificence extraordinaire. Le Roi y a séjourné jusques au 31, pendant ce tems là on a cherché à lui procurer tous les plaisirs possibles.

Le 2. de ce Mois, le Roi se rendit de *Chantilli* à l'Abaye de *St. Denis*, où S. M. assista au Service solennel qui s'y fait tous les ans à pareil jour pour le feu Roi LOUIS XIV. S. M. étoit vêtue en violet, & assise sur un Fauteuil de la même couleur, placé au Chœur de l'Eglise. Elle avoit à ses côtes les Princes du Sang, les Cardinaux de *Fleuri*, de *Polignac*, de *Bisji*, & plusieurs Seigneurs de la Cour. L'Evêque de *Mende*, assisté de 20. autres Eclésiastiques, officia à ce Service solennel. Le Roi alla coucher le même jour à *Versailles*, & le 2. au matin S. M. reçut les Complimens de la Cour, à l'occasion de son heureux retour. Les Députez

tez des *Etats de Languedoc* furent aussi admis à l'Audience du Roi, de la Reine, & de toute la Maison Royale. Les Discours prononcés dans cette occasion furent très aplaudis.

Mr. *Zeno*, Ambassadeur de la République de *Venise*, eut le 4. son Audience de congé du Roi. S. M. créa ce Ministre Chevalier de l'Ordre de *St. François*, & lui fit l'honneur de lui mettre au côté une Epée enrichie de Diamans, dont LL. EE. lui a fait présent. Il fut en suite admis à l'Audience de la REINE, de M. le DAUPHIN, & de Mesdames de *France*; après quoi les Officiers du Roi le traitèrent splendidement à diner. Le Chevalier de *Santor*, Introduceur des Ambassadeurs, qui l'étoit allé prendre avec les Carosses du Roi, le reconduisit ensuite à *Paris*, en observant les Cérémonies ordinaires en semblables occasions. Mr. *Van Hoey*, Ambassadeur des *Etats Généraux* eut aussi le même jour des Audiences particulières de L. M. & de la Maison Royale.

Le 5. le Roi passa sur le Rempart de la Porte de *St. Antoine*, où Il fut complimenté par le Corps de Ville. S. M. alla coucher à *Petitbourg*, Maison de Plaisance de M. le Duc d'*Antin*. Le 6. Elle fut voir les nouveaux Bâtimens que l'on fait au Château de *Fontainebleau*, & le 7. Elle retourna à *Versailles*.

Le 4. le Roi STANISLAS alla à l'improviste rendre Visite au Duc de *Bourbon*, à *Chantilli*. Ce Prince n'avoit à sa suite que deux Seigneurs Polonois, du nombre desquels étoit le Comte *Ossolinski*, ci-devant Grand Trésorier de *Pologne*, à qui le Roi Très Chrétien a acordé depuis

puis peu un Brevet de Duc & Pair de France. Le Roi *Stanislas* coucha les 4. & 5. à *Chantilli*, & le 6. S. M. retourna à *Meuden*.

Le 8. le Père Général des Minimes fut admis à l'Audience du Roi, & ensuite à celles de la Reine & de la Maison Royale; après quoi il fut traité splendidement à diner par les Officiers du Roi. Le même jour l'Ambassadrice de *Venise* eut aussi son Audience de congé de la Reine. Le Prince d'*Isenghien* partit pour aller présider aux Etats d'*Artois*, & le Chevalier de *Belle-Iste* alla joindre le Comte son Frère à *Metz*. Les Inspecteurs se rendirent aussi dans les commencemens du Mois, pour assister à leurs différens quartiers à la Revue générale des Troupes.

Le Prince de la *Torrella Caraccioli*, Ambassadeur du Roi des deux *Sicules*, donna le 6, dans son Hôtel, un très beau Concert de Musique. Plusieurs Princes & Princesses, & autres Seigneurs & Dames y assistèrent. Le fameux Musicien *Farinelli* y fut fort applaudi. Ce Concert fut suivi d'un souper magnifique. Le Comte de *Maurepas* Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, étant allé visiter le Port du *Havre de Grâce*, sur la fin du Mois passé, en revint dans les commencemens de celui ci, très satisfait des honneurs qui lui ont été rendus. Le Marquis de *Maillebois* & plusieurs Officiers revenant d'*Italie*, arrivèrent ici le 11. Les Ordres ont été expédiés dans tous les Ports du Roiaume pour désarmer les Vaisseaux de Guerre qui s'y trouvent. La Cour a aussi résolu de faire une réforme considérable parmi les Troupes.

Le 9. les Magistrat de la Ville de *Paris*, aiant à leur tête le Duc de *Génes*, Gouverneur de cette Capitale, furent admis à l'Audience du Roi à *Versailles*. Le Prevôt des Marchands & les deux nouveaux Echevins prêtèrent serment de fidélité entre les Mains de S. M. & ils eurent ensuite Audience de la Reine & de la Maison Royale.

Le 10. la Reine, accompagnée des Dames de la Cour, alla diner à *Rambouillet* chez le Comte de *Toulouse*. Ce Prince eut l'honneur de lui donner la serviette. Le Duc de *Penthièvre* servit aussi S. M. qui retourna le soir à *Versailles*.

Le Roi a nommé *François de Laffie de St. Jal*, Evêque d'*Uzès*, à l'Evêché de *Castres*; l'Abé *Bauin*, Grand Vicaire de l'Archevêque de *Paris*, à l'Evêché d'*Uzès*; l'Evêque d'*Eleuze* à l'Evêché de *Mirepoix*, & l'Abé *Dolens de Suarez* à l'Evêché d'*Acqs*.

Le Roi *Stanulas* vint se promener le 12. dans la Plaine de *St. Denis*, & passant au Château de *Monceaux* appartenant au Duc de *Bethune*, ce Seigneur eut l'honneur de lui présenter une Colation splendide, composée de toutes sortes de rafraichissemens. On travaille actuellement au Louvre à cinq Lits superbes, de Damas cramoisi, brodez en or, & à d'autres riches Ameublemens, destinez pour la Cour de ce Prince. On assure même, que ce sera pour meubler le Château de *Commerci* en *Lorraine*, où l'on croit que S. M. se rendra dans peu. La Reine de *Pologne* se rendit le 11. à *Issi*, pour faire Visite à M. le Cardinal de *Fleuri*. Le Duc de *Villars* est

est parti pour se rendre en *Espagne* où il portè la *Toison d'Or* dont le Roi Catholique avoit gratifié le feu Maréchal son Père. Il prendra en même tems possession du Titre de *Grand d'Espagne*, & l'on ne doute point que S. M. ne le décore aussi de la *Toison d'Or*.

Le Roi qui étoit allé de nouveau à *Petit-Bourg* revint à *Versailles* le 17. *Don Ferdinand Trevintor*, Chargé des Affaires d'*Espagne* en cette Cour fait actuellement préparer un magnifique Hôtel pour le Marquis de *Las Minas*, qui doit venir résider ici en qualité d'Ambassadeur du Roi Catholique; ainsi il y a bien aparence que tous les obstacles qui arrétoient la publication de la Paix sont entièrement levés. On assure même que le jour de cette Publication est fixé au 15. d'Octobre.

D. Louis d'Alunha, Ambassadeur de *Portugat*, travaille avec nos Ministres au redressement des déprédations des *Espagnols* en *Amérique*; & cela en conséquence de ce que la Cour d'*Espagne* a consenti qu'elles fussent réglées par la Médiation de S. M. T. C.

On écrit de *Vernon*, que le 10. de ce Mois on y fit jouter une Mine pour abatre une hauteur voisine, & que la Curiosité y ayant attiré quantité de Monde, un reste de Mine, qui sauta après coup, blessa ou tua plusieurs Personnes. Le Père Gardien des *Picpices*, entre autres, eut le malheur d'avoir la tête emportée.

Le 21. le Comte de *Laurens* arriva en cette Ville, revenant d'*Italie*. Mr. le Maréchal de *Noailles* est attendu de jour à autre. Le Roi de *Sardaigne* a fait présent à ce Général de son Portrait

Portrait enrichi de Diamans, estimé 200 Mille Livres.

Mr. *Samuel Bernard*, Comte de *Coubert*, aiant eu le bonheur, nonobstant son grand âge, de se rétablir de la dangereuse Maladie dont il étoit ataqué a fait une gratification de 1250. Louis à Mr. *Moulin* son Médecin, pour les soins qu'il a pris de lui. Le 26. on benit en cette Ville le Mariage du Marquis de *Noier* avec Melle. de *Trevoux*, Nièce de *Theodore I.* prétendu Roi de *Corse*.

LOUISE DIANE D'ORLEANS, Epouse de LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONTI, mourut à *Issi* le 26. de ce Mois. Elle fut ataquée le 23, en allant à *St. Cloud* d'un si violent Mal de tête & d'une Fievre si ardente, qu'Elle se vit obligée de retourner à *Issi*. On la saigna cinq fois au bras & une fois au pié, sans aucun soulagement, jusques à ce qu'enfin elle accoucha, dans le 5me. Mois de sa grossesse, d'un Prince qui mourut d'abord après sa naissance. Le 25. cette Princesse se trouvant à l'extrémité reçût tout ses Sacremens, & Elle expira le 26. vers le 11. heures du matin, âgée de 20. ans 3. mois. Ses rares qualités font universellement regretter sa perte. Son Corps fut incessamment transporté dans son Hôtel à *Paris*, & exposé sur un Lit de parade, pour être ensuite inhumé dans l'Eglise de *St. André*, où sont les Tombeaux de l'Auguste Maison de BOURBON CONTI. Cette Princesse, née le 28. Juin 1716. étoit Fille de PHILIPPE D'ORLEANS, Petit Fils de *France*, & Régent du Roiaume, mort en Décembre 1723.

Actions de la Compagnie des Indes 2167. 10.

PONTARLIER. Nous ne saurions donner une Relation plus autentique, ni plus touchante du terrible Incendie arrivé en cette Ville, qu'en rapportant le Mandement donné par M^r. l'Archevêque de Belançon à ce sujet : Le voici en son entier.

ANTOINE-PIERRE DE GRAMMONT, par la grace de Dieu & du Saint Siège Apostolique, Archevêque de Belançon; Prince du St. Empire, &c. A tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut & Bénédiction.

Vous êtes sans doute déjà informés, M^s. FRERES, de l'extrême désolation de la Ville de PONTARLIER, en notre Diocèse, causée par l'Incendie affreux qui y arriva le 31. du Mois d'Aout dernier, sur les deux heures après midi, & qui dans moins de trois heures consuma les deux tiers de cette Ville, brûla les Eglises Paroissiales de St. Bénigne & de St. Etienne; le Couvent des Augustins, la Chapelle de la Croix l'Hôpital, & plus de deux cent Maisons, occupées de près de cinq cent Ménages, dont plusieurs Personnes ont été étouffées dans les flammes. La violence & l'impetuosité de l'Incendie naissant laissé à qui que ce soit le tems de se reconnoître, tout a resté dans le feu, & des Familles commodes se sont trouvées dans peu de moments réduites à une extrême pauvreté, sans habits, sans linge, & sans avoir ou se mettre à couvert. Le reste de la Ville n'étant pas capable de les loger toutes, elles errent dans les Campagnes voisines & courent à des aziles où peut être elles ne pourront être reçues; Leurs récoltes absolument perduës, les aproches de l'Hiver, dans un climat où il est si long & si rigoureux, sont de nouveaux sujets de crainte & de gémissemens; & Nous ne croions pas, M^s. FRERES, pouvoir vous exposer un Evénement plus touchant dans toutes ses circonstances, vous détailler des besoins plus pressans, ni par conséquent vous faire sentir une obligation plus étroite, d'y apporter du secours. Il est quelque fois dangereux de prendre trop de part à la joie & à la prospérité de nos Freres; mais nous ne pouvons, suivant l'Apôtre, * en prendre trop à leurs calamités, lorsque Dieu les afflige: Rien n'est plus capable d'attirer sur nous ses Bénédictions: Que les Riches profitent de
cette

* Aux Philipp. Ch. IV. 14.

cette occasion de racheter leurs pechés, & d'augmenter leurs richesses au centuple; Que les Peuples se souviennent qu'il y a des circonstances où la charité n'exige pas seulement le superflu, mais où elle veut encore quelque part du nécessaire; & qu'enfin les Pauvres n'oublient jamais qu'au témoignage même de Jésus Christ, * les deux deniers de la Veuve peuvent non seulement égaler, mais surpasser la liberalité des Riches, & qu'ainsi tous peuvent participer aux recompenses immenses promises à l'Aumône.

A CES CAUSES, Nous ordonnons à tous les Curés, Vicaires & autres aians charge d'Ames, dans toute l'étendue de nôtre Diocèse, de recommander instamment à la Charité des Fidèles, les Pauvres incendiés de la Ville de Pontarlier, dans leur premier Prône après la réception des présentes, dont ils y feront la lecture, & de commettre aux Portes de leurs Eglises des Personnes de probité ou des Ecclesiastiques, pour en recevoir les Aumônes, qu'ils feront tenir sans délai au Sieur Doien Rural de leur Décanat, pour les faire remettre à nôtre Vicaire Général à Besançon, & être ensuite distribuées avec le plus de circonspection qu'il sera possible. Donnè à Besançon dans nôtre Palais Archiepiscopal, ce 7. Septembre 1736.

Signé ANTOINE PIERRE, Archevêque de
Besançon.

Et plus bas

Par Ordonnance.

J. B. P E R R O T.

Nous ajouterons simplement que ce funeste accident a été causé par des Ouvriers qui travailloient à recouvrir le Clocher de la Paroisse de St. Benigne, dont le Dôme est revêtu de fer blanc. Ils faillirent tomber par mégarde, des Matières alumées ou soudures fonduës, sur le Toit de cette Eglise, qui n'étoit que de bois, suivant l'usage du Pais. Le feu s'y prit à l'instant &

s'au-

* Marc XII. 43.

s'augmenta avec tant de rapidité, qu'avant que les Ouvriers fussent descendus pour l'éteindre, il n'étoit plus tems d'y apporter de Remède. Cela arriva vers les deux heures après midi. Un Vent violent, qui régnoit ce jour là communiqua le feu subitement aux Maisons voisines. Il se répandit de toute part. L'embrasement devint général, & en moins de deux heures, plus de 200. Maisons ne formèrent qu'une seule & même flamme.

Mr. DE BEARNES, Gouverneur de Pontarlier, étoit d'abord monté à Cheval pour donner ses Ordres, suivi des Officiers Municipaux; mais la fumée & les cendres poussées par la violence du Vent, étoient la vuë & la respiration: Cela joint à la confusion qui régnoit empêchoit de pouvoir donner le secours nécessaire, avec la promptitude que le cas exigeoit. Mr. DE RAZ, Lieutenant de Roi acourut avec un Détachement de la Garnison du Château de *Joux*; ce qui, avec le secours des Païsans de 10. ou 12. Villages arivez de tous côtez, mit en état les pauvres Habitans de s'oposer aux flammes. On abatit plusieurs Couverts de Maisons. Des Ouvriers répandus de toute part, soutinrent ce travail, & enfin après avoir coupé toute communication, on parvint à sauver environ le tiers de cette infortunée Ville.

Par l'état qui a été envoyé à la Cour, il conste que la perte seule des Particuliers va à 16. Cent Mille Livres, sans parler des Couvens, des Eglises, & de leurs Ornemens. Il y a eu 12. Cloches fonduës, dont une pesoit près de 8000. livres. La Ville a donné part à la Cour de

ce funeste accident. Elle a aussi écrit à ce sujet aux États Voisins. Le Louable Canton de BERNE, quoiqu'une Communion différente, a été le premier Etat étranger, qui nous ait donné des marques de sa générosité. LL. EE. ont envoyé ici un Expres, qui a remis au Magistrat L. 4600. en espèces neuves, avec une Lettre conçue en termes qui font connoître la part qu'Elles ont la bonté de prendre à notre malheur: Aussi notre Magistrat leur a-t-il répondu, que l'on conserveroit la plus vive gratitude de leurs bienfaits, & que leur Lettre seroit un Monument éternel, pour notre Postérité, de la Générosité de LL. EE. Le Lottiable Canton de SOLEURE a écrit que l'on pouvoit faire toucher dans leur Capitale L. 2250. argent de France, dans les mêmes vues. LL. EE. de FRIBOURG font une Collecte dans toute l'étendue de leur Canton, en notre faveur. On apprend aussi que le Gouvernement de la Souveraineté de NEUCHÂTEL & VALANGIN, a bareillement ordonné une Collecte, qui doit se faire dans toutes les Eglises de l'Etat. Les Pasteurs seront chargés d'exhorter leurs Auditeurs à la bienfaisance, pour le soulagement des Pauvres Incendiez de notre Ville.

GRANDE-BRETAGNE.

LONDRES. Les tumultes dont on a fait mention le Mois passé ont été apaisés, par le bon Ordre que l'on a sçu observer. Plusieurs de ceux qui avoient eu part à ces désordres, ont été arrêtés, & la tranquillité se trouve présentement rétablie.

Le

Le 11. de ce Mois, jour Aniversaire de l'embrasement de cette Ville, arrivé en 1666. dans lequel il y eut 1220. Maisons entièrement consumées, le Lord Maire, les Aldermans & les Sherifs se rendirent à l'Eglise Cathédrale de *St. Paul*, où ils entendirent un très beau Sermon, prononcé à l'occasion de ce triste Evénement.

Le 12. on reçut avis que le *Onslow* étoit arrivé aux Dunes, revenant de *Bencaloe*, richement chargé pour le Compte de la Compagnie des Indes Orientales. Les Commissaires de l'Amirauté apprirent aussi le même jour, que l'*Argile*, Vaileau de Guerre, étoit pareillement arrivé à *Spithead*, revenant de la *Jamaïque*, avec beaucoup d'argent, pour le Compte de plusieurs Negocians de cette Capitale.

On écrit de *Lisbonne*, que Mr. *Chaliche Hays*, notre Vice Consul, avoit été assassiné par un de ses Domestiques, qui étoit *Portugais*. On apprend aussi de cette Ville là, que les Cours d'Espagne & de *Portugal* avoient également accepté les Propositions d'accommodement qui leur ont été faites, qu'Elles devoient nommer des Commissaires, qui se rendroient à *Badajoz*, pour convenir d'un Traité entre les deux Couronnes, sous la garantie du Roi de France, du Roi de la Grande Brétagne, & des Etats Généraux. On ajoute que S. M. Portugaise, le jour de la signature du Traité, feroit ouvrir toutes les Prisons de *Lisbonne*, & que la Flote Angloise, reviendra incessamment dans nos Ports.

Le 16 la Reine, le Prince & la Princesse de

Galles

Galles, & les Princesses *Amelie* & *Caroline* assistèrent au Service Divin, dans la Chapelle Royale de *Kensington*, & reçurent la Communion des Mains du Docteur *Butler*, Clerc du Cabinet de la Reine. Le Prince de *Cantimir*, Ministre de *Russie*, étant de retour de la Cour de *France*, eut Audience de la Reine le 17. S. M. le reçût très gracieusement. Un grand nombre d'Ouvriers sont actuellement employés à réparer & embellir le Palais de *St. James*, pour la réception de la Maison Royale, qui doit y revenir vers le milieu du Mois prochain.

Actions. Banque 157 $\frac{1}{4}$. *Indes* 179 $\frac{1}{2}$. *Sud* 99 $\frac{1}{4}$.
Annuités 112 $\frac{1}{4}$.

E S P A G N E.

MADRID. La Cour fait toujours sa résidence à *St. Ildefonse*. Le Roi & la Reine ont été légèrement indisposés; mais cela n'a pas eu de suite. Le Comte de *Montijo* est sur son départ pour aller reprendre ses fonctions d'Ambassadeur auprès du Roi de la *Grande Bretagne*. Le Marquis de *Las Minas* se rendra aussi incessamment à la Cour de *France*, en qualité d'Ambassadeur de S. M. C. On compte que toutes les difficultés qui retardoient l'évacuation de la *Toscane*, & la publication de la Paix sont maintenant levées. Il y a aussi lieu d'espérer, que nos différens avec le *Portugal* vont être entièrement ajustés par la Médiation du Roi Très Chrétien & des Puissances Maritimes. Un Expres que le Chevalier

lier de *Montagnac*, Consul de France à *Lisbonne*, renvoioit au Comte de *Rosdeville*, Gouverneur de *Badajoz*, pour le Roi d'*Espagne*, a été arrêté à *Estromos*, & ses Dépêches enlevées. La Cour de France se trouve intéressée dans ce procédé, puis qu'il y avoit des Lettres pour *Paris*; mais comme on prétend qu'il y a eu du mal entendu dans cette Affaire, on ne doute point que la Cour de *Lisbonne* n'en donne satisfaction.

I T A L I E.

ROME. Le 18. de ce Mois le Cardinal *Corfini*, & l'Ambassadeur de France eurent une Conférence de deux heures, dans la Campagne de *Carols*. Depuis lors, ce Ministre s'est rendu sans Cérémonie à l'Audience du Pape. Il vit aussi les Cardinaux Neveux & Secrétaire d'Etat; mais il retourna le même jour à *Frescati*. On commence cependant à réparer & meubler le Palais que S. Exc. occupoit en cette Ville. Ce qui fait conjecturer que la bonne harmonie de notre Cour avec celle de France est sur le point d'être rétablie.

Les différens avec les Cours d'*Espagne* & de *Naples*, ne sont point encore terminés. Le Pape a fait suspendre le départ du Cardinal *Aldovrandi*, dont la présence est jugée nécessaire pour contribuer à une parfaite reconciliation avec ces Puissances. On apprend cependant, que le Roi des deux *Sicules* venoit encore de défendre, par un 2me Edit, tout Commerce entre ses Sujets & ceux de l'Etat Ecclésiastique, & tout transf-

transport de Vivres des Terres de la Domination à *Bénévent*. Nonobstant cela, on se flate ici que la bonne intelligence sera renouvelée dans peu.

On a reçu avis que les Galères du Pape, venant de *Genes* avec les sommes d'argent qu'Elles y ont embarquées, sont heureusement arrivées à *Civitavecchia*. On a d'abord envoyé un Barigel de Campagne avec plusieurs *Soliers*, pour escorter le transport qui doit se faire ici de cet argent.

CREMONE. Le 25. du passé le Général *Wachtendonck* prit possession de cette Ville, au nom de l'Empereur, avec les formalités ordinaires. Il régala magnifiquement le Commandant & les autres Officiers François, qui s'y trouvoient. Les jours suivans on lui remit pareillement *Pizzighitone* & *Lodi*. Le 7. de ce Mois le Général Impérial, accompagné de plusieurs Officiers de distinction, à la tête d'une Compagnie de Cuirassiers à Cheval, suivi du Régiment de *Wachmau*, Infanterie, se rendit à *Milan*. Il fut reçu à la Porte de la Ville par les Milices sous les Armes, aiant à leur tête la Noblesse. Il y eut à son entrée des acclamations réitérées de *Vive l'Empereur*. Il se rendit ensuite au Château, où le *Marquis d'Aix*, Gouverneur pour le Roi de Sardaigne, lui remit la Place avec les formalités Militaires usitées en pareils cas. Les *Piémontois* sortirent par la Porte du Secours. Le soir il y eut Concert & réjouissances. Le Comte *Simonetta* donna un magnifique Repas au Général *Wachtendonck* & à plu-

à plusieurs Officiers de distinction des Troupes Imp. Françoises & Piémontoises.

Le 11. on célébra une Messe solennelle, & on chanta le *Tedeum* dans la Basilique Impériale de *St. Ambroise de Milan*, en Actions de grâces de la rentrée du Milanois sous la Domination de l'Empereur. Le Conseil Général & tous les différens Ordres y assistèrent, & il y eut le soir des Illuminations & de grandes réjouissances par toute la Ville. Le 14. les Troupes Impériales firent aussi leur entrée dans *Pavie*.

Les Troupes Piémontoises ont été pareillement mises en possession du *Tortonois*, du *Navarois*, & des Fiefs des *Langhes*, dont le Commissaire Impérial a donné l'Investiture au Roi de Sardaigne. Le Maréchal de *Noailles*, après avoir donné ses ordres pour la marche des Troupes, se rendit vers le milieu du Mois, de *Lodi* à *Milan*, où il reçut les Complimens du Magistrat & de la Noblesse, & prit ensuite la Poste pour retourner en France, prenant sa route par *Turin*. Ce Général s'est fait estimer universellement en ce Pais, par son désintéressement, & par l'habileté qu'il a fait paroître pour concilier les différens interêts, qui empêchoient la Pacification générale. Toutes les Troupes Françoises sont actuellement en pleine marche pour repasser les Alpes. Les *Espagnols* doivent évacuer dans peu la *Toscane*. Les Affaires de *Corse* prennent une tournure peu favorable aux Rebelles.

BALE. M. *Herman*, Secrétaire de l'Ambassade Impériale en *Suisse*, mourut à *Seckingen*, dans les commencemens de ce Mois, d'une attaque d'Apoplexie. Sa droiture & ses belles qualités pour la Négociation le font extrêmement regretter.

On a conduit Prisonniers à *Schafouse*, dans un Carosse, trois Hommes & deux Femmes, qui ont été trouvés saisis de beaucoup de Joiaux, volés, il y a quelques tems, à l'Impératrice Douairière *Amélie*.

Le Colonel *Smith* aiant reçu ordre de l'Empereur, de casser le Régiment, qui avoit été levé pour mettre en Garnison dans les Villes Forêtières, quoique le terme de la Capitulation ne soit pas expiré, les Cantons Protestans ont fait à ce sujet les représentations convenables à S. M. I. ; & l'on a lieu d'espérer qu'elles seront écoutées.





NOUVELLES LITÉRAIRES.

LETTRE *sur l'état des Eglises des Pro-
sélites Indiens, soumis à la Domina-
tion de L. H. P. les Etats Généraux
des Provinces Unies, dans les Indes
Orientales.*

A

*Monsieur DE CHOUPARD, Doïen de la
Vénéralde Classe de la Souveraineté de
Neûchâtel & Valangin, Pasteur de
la Ville de Neûchâtel, & Chapelain
de S. M. le ROI DE PRUSSE.*

M O N S I E U R,

A Voir l'état du Genre-Humain en général,
& celui de la Chrétienté en particulier, l'on
E ne

ne pourroit point présumer que le Règne de NOTRE SEIGNEUR dût enfin se manifester, ainsi que tous les Prophètes l'on prédit. Cependant si l'on fait une attention sérieuse à divers Evénemens, on se persuadera facilement, que nous ne sommes pas fort éloignés de ces tems heureux. Au moins y a-t'il beaucoup d'apparence, que les Personnes, dont la vie pourra atteindre la fin du Siècle où nous sommes, auront la consolation de voir l'accomplissement des promesses de DIEU.

Un fameux Théologien de *Hollande* fondeoit, il y a près de 50. ans, son espérance à cet égard sur plusieurs points, qui lui paroissoient indiquer les aproches d'un Evènement si désiré & si glorieux au Seigneur JESUS : Mais il auroit indubitablement crû y toucher, s'il avoit vû ce que nous voions.

Il est vrai, que l'Irréligion, d'un côté, & la Superstition, de l'autre, semblent avoir augmenté depuis le tems dont je viens de faire mention. Mais il n'est pas moins certain aussi que la solide Pieté & la vraie Dévotion ont fait des progrès dans toutes les Communions Chrétiennes beaucoup plus qu'auparavant. Les Personnes pieuses ont reconnu mieux que jamais, que le vrai Centre de l'Unité, absolument nécessaire au Salut, c'est d'être uni à JESUS-CHRIST, le Pasteur & l'Evêque de leurs Ames. On peut dire aussi, que l'on n'avoit pas travaillé avec autant de zèle qu'on le fait présentement dans tous les Partis, à communiquer la Lumière de l'Evangile aux Infidèles.

La connoissance de Dieu & du Seigneur Jésus,
dont

dont les Missionnaires de l'Eglise Romaine avoient fait part aux Japonois, n'est pas encore éteinte dans leur Empire, malgré les efforts des Paiens. Cette même connoissance, communiquée à la Chine, par d'autres Missionnaires Romains, n'est pas prête à être anéantie, nonobstant l'oposition de l'Empereur, des Mandarins & des Bonzes. La semence de la Parole répandue par des Eclésiastiques de la même Communion, dans la Cochinchine, au Tonquin & à Siam, loin d'avoir été étouffée, par les efforts de l'Ennemi, a plutôt fructifié dans quelques endroits de ces derniers Roiaumes. Ces zèlez Missionnaires continuent de travailler avec ardeur dans le Malabar & sur la Côte de Coromandel; sans parler des autres endroits de l'Orient & de l'Occident où l'on en voit un grand nombre. Nous devons, en imitant l'Apôtre des Nations, nous rejouir que Christ soit prêché, quoi que ce ne soit pas par tout avec une aussi grande pureté qu'il seroit à desirer.

Les salutaires effets de la Prédication de l'Evangile, que Robert Junius & quelques autres Pasteurs Hollandois commencèrent d'annoncer, il y a environ cent ans, aux Habitans de l'Isle Formosa, sont encore assez sensibles dans ce Pais là, suivant le témoignage d'un Savant Jésuite, qui y fut en 1715. par ordre de l'Empereur Kam-hi. La Société de la Proagation de la Foi; la Société pour l'avancement de la connoissance de Christ, établies en Angleterre; celles d'Ecosse & d'Irlande, dont le but est le progrès de la Pieté; la Société pour l'avancement de l'Evangile, formée en Dannemarck: Toutes ces Societez font de

continuels efforts & tendent au même but, c'est à dire à l'établissement du Règne de Jésus-Christ en tous lieux.

Vous avez vû, *Monsieur*, ce que j'ai fait déjà insérer, sur ces (*) Missions, & sur la (***) Conversion des Juifs, dans le *Mercure* qui s'imprime en cette Ville. Vous m'avez fait l'honneur de m'entretenir plusieurs fois sur un Sujet si consolant, avec ce zèle qui vous anime, & cette impartialité louable, qui vous fait regarder comme il convient à un Cœur vraiment charitable, les différens Partis qui divisent malheureusement les Chrétiens. Le Public trouveroit des témoignages bien marqués de ce que j'avance, dans votre *Histoire de la Vie de Farel*, si vous vouliez lui en faire part. On y remarqueroit un Théologien dépréoccupé des chicanes de l'Ecole, qui se fait un devoir de rendre justice à tout le Monde, & de mettre à chaque chose son prix. On y verroit plusieurs Anecdotes sur l'Histoire de la Réformation, d'autant plus intéressantes, qu'elles sont tirées d'un grand nombre de Lettres des Savans de ce tems là, que vous possédez en Original. Souffrez, *Monsieur*, que je me joigne ici à ceux d'entre Messieurs vos Amis, qui vous sollicitent de ne pas refuser plus longtems à la satisfaction publique, un Ouvrage de cette conséquence.

Les solides raisons, que vous avez avancées dans nos Entretiens, sur l'espérance de voir enfin le Règne de N. S. se manifester par toute
la

(*) *Mercure* de Juillet 1734. p. 88. & Septemb. 1735. p. 40.

(**) *Mercure* de Juillet 1736. p. 41.

la Terre, & le grand intérêt que vous prenez à tout ce qui a raport à cet important Evènement, me persuadent que vous verrez avec plaisir des Particularitez sur l'état des Eglises Chrétiennes de divers Endroits des Indes, qui relèvent de la Domination de L. H. P. les Etats Généraux des Provinces Unies. C'est dans cette vuë, *Monsieur*, que je vais vous faire part du précis de deux Lettres écrites de *Batavia*, il y a quelques années, à Mr. OSTERVALD, votre Illustre Collègue, & d'un Mémoire assez détaillé sur la situation de ces Eglises, qui y étoit joint. La première de ces Lettres est de Mr. BOSSET, qui a séjourné longtems à *Batavia*, & qui est présentement établi en cette Ville. La seconde vient d'une Dame Hollandoise, recommandable, non seulement par sa naissance & par son mérite, mais sur tout par sa Pieté distinguée. J'ajouterai ensuite un petit *Etat des Eglises de Ceylan*, extrait d'une Lettre que le pieux & zélé Mr. GEORGE HENRI WERNDLI avoit écrit quelque tems auparavant à Mr. HULDRIC, alors Professeur en Droit naturel & en Morale, & Pasteur de l'Eglise des Orphelins à *Zurich*, qui mourut en 1731.

EXTRAIT de la Lettre écrite à *Monfr.*
OSTERVALD par Mr. Bossset, datée
de *Batavia* le 1er. de Février 1725.

MONSIEUR. Il y a deux Mois que
j'eus déjà l'honneur de vous écrire, en vous en-
voiant quelques Remarques imparfaites sur la manière
dont

dont les Européens travaillent à la Conversion des Idolâtres dans les Indes ; mais n'ayant pas été assez instruit , ni satisfait de ce que je vous en avois marqué , j'ai crû m'en devoir informer plus exactement. Je me suis adressé heureusement pour cela à une Illustre Dame , que nous avons ici , distinguée par sa naissance & le rang qu'elle tient , & encore plus par son mérite & sa Vertu. Elle est Fille de Mr. Nicolas Schaghen , qui fut envoyé en 1683. dans les Indes pour Conseiller & Gouverneur de l'Isle d'Amboine. Elle a été mariée à un fameux Prédicateur , nommé Mr. Kolde de Horn , qui a prêché ici avec réputation pendant l'espace de 23. ans, en Langue Hollandoise , aussi bien qu'en Malaie , & qui est mort depuis quelques années. Je pris occasion de porter à cette Vertueuse Dame votre Livre de Sermons , sachant bien que je lui ferois plaisir. Elle me dit qu'il y avoit longtems qu'elle avoit l'honneur de vous connoître par vos doctes & pieux Ouvrages ; & que même elle avoit traduit votre Catéchisme pour l'instruction de sa Famille. Je lui exposai l'envie que vous aviez d'être instruit de la manière que les Européens travaillent à la Conversion des Indiens. Elle me témoigna aussitôt que par l'envie qu'elle avoit de vous connoître de plus près , elle se feroit un plaisir singulier de vous donner toutes les lumières possibles à cet égard , & que même elle alloit travailler incessamment à un petit Mémoire sur ce sujet. Elle a tenu parole , & je vous l'envoie ci joint , avec une Lettre qu'elle vous écrit. Vous aurez , Monsieur , en cela tout ce que vous pourriez désirer.

J'aurai l'honneur de vous dire pour nouvelles , que toutes les Missions du Tonquin & de la Chine sont
fort

fort affligées. J'ai vu une Lettre qui marque, que le 11. d'Octobre 1723. le Roi de Tonquin avoit fait couper la tête au P. François Nicolas Bovarelli, Jésuite Italien, comme aussi à neuf autres Chrétiens. Il y en a un grand nombre d'autres, dans les Prisons Royales, contre lesquels on n'a point encore porté de Sentence. L'Empereur de la Chine a donné un Mandement, par lequel il est ordonné d'abatre toutes les Eglises qui sont dans son Empire. Il ordonne aussi à tous les Missionnaires, qui se trouvent dans ses Etats, de se retirer; mais il en retient cependant quelques uns dans sa Cour à Peking; apparemment que ce sont ceux qui excellent dans les Mathématiques.

EXTRAIT de la Lettre écrite au même par Madame ANTONIA SCHAGHEN. Veuve de Mr. Herman Kolde de Horn. Ministre du St. Evangile à Batavia, datée du 29. Janvier 1725.

MONSIEUR. J'ai appris par Mr. Bosset que vous desiriez d'être instruit 1. Sur ce qu'on fait ici pour la Conversion des Idolâtres. 2. Si la Bible, ou quelque partie de la Bible est traduite en quelque Langage des Indes. Cette occasion m'étant offerte, je la saisis avec beaucoup de plaisir, pour vous donner quelque petite marque de la véritable estime & de la vénération que j'ai pour vous; car, Monsieur, j'ai l'honneur de vous connoître par vos doctes & pieux Ecrits. J'ai lu premièrement, Les Sources de la Corruption, sans en savoir l'Auteur.

seur. Depuis j'appris cela par votre Catéchisme. Je trouvais dans ce dernier Ouvrage, les Veritez sublimes de notre Religion, traitées d'une manière si claire & facile, que je le traduisis pour l'instruction de ma Famille, qui consiste en trois Fils. Les deux premiers ont été 12. ans en Hollande pour faire leurs Etudes, & sont revenus ici en 1722. après la mort de leur Père. L'ainé a été fait Docteur en Droit, pour être Conseiller de Justice; le second est présentement à Bengale; & le Cadet étoit resté avec nous. Le Seigneur a beni les soins que nous avons pris pour l'éducation de ces chers Enfans: Ils craignent le Dieu de leur Père, dont ce grand & miséricordieux Sauveur soit loué à jamais. Je lis maintenant votre Traité contre l'Impureté & vos Sermons: En voila assez pour m'inspirer les sentimens dont je suis pénétrée pour l'Auteur de ces pieux Ouvrages. Pardonnés moi, Monsieur, cette petite digression, & permettez que je vienne aux Eclaircissemens que vous avez désiré.

Pour vous donner une idée de ce qu'on fait pour la Propagation de la Foi dans les États des Indes Orientales, qui sont du ressort de nos Souverains Messieurs les États Généraux des Provinces Unies, & sous la Direction de Messieurs les XVII. Directeurs; j'ai dressé un Mémoire, où vous verrez en abrégé l'état des Eglises des Isles d'Amboina, des Moluques, de Banda, de Mangassar, de Timor, & de la Ville de Batavia. Ce seront des notions générales, dont j'espère néanmoins que vous serez content. Mais je dois faire ici quelques Remarques pour l'éclaircissement du sujet.

1. Toutes les Places que j'ai nommées ont chacune leur propre Langage, fort différent l'un de l'autre;

mais

mais ils n'ont point d'écriture en usage, excepté les Javanois & ceux de Mangkassar.

2. Dans toutes ces Isles ou Places, on se sert de la Langue Malaie, comme d'une Langue de communication, qui y a été introduite, depuis des centaines d'années, par les Malaises habitans de Malaka, d'Atchim, Pattani & Johor, autrefois de grands Négocians, & qui avec le Commerce y ont aussi porté la Religion Mahométane. Les Hollandois, devenus Maîtres d'Amboina en 1605. trouvèrent que les Habitans avoient déjà quelque connoissance de la Langue Malaie, & même que l'on y avoit répandu des commencemens d'instruction de la Religion Chrétienne dans le même Idiome, ce qui avoit été fait, suivant les apparences, par François Xavier, en 1546. C'est la raison pour laquelle on a jugé à propos de se servir de cette Langue pour la Conversion des Idolâtres & des Mahométans; vu encore la difficulté & presque l'impossibilité d'apprendre la Langue du País, qui sans avoir des Lettres est de plus si différente dans les Dialectes, même dans des Places fort voisines l'une de l'autre. La même raison a introduit le Malaie à Banda, aux Moluques &c.

3. Le Malaie est une Langue riche & polie: C'est le Langage des Cours presque par tout. On a beaucoup de Livres en cette Langue, des Histoires, des Traitez de Politique, de Médecine, de Mythologie, dont ils sont grands amateurs, des Livres de Morale &c. mais tous à la main, parce qu'ils n'ont pas l'usage de l'Imprimerie, non plus que les Arabes. Ils entendent aussi la Versification, c'est-à-dire à la manière des Hébreux & des Arabes, qui ne la font consister que dans la rime, sans se soucier des mesures &c.

4. *La Langue Arabe*, fort voisine de la *Malaise*, qui se sert des memes Lettres, a préré à celle ci ce qui lui manquoit pour les Arts, la Théologie &c. Delà, Monsieur, vous pouvez bien conclure que la *Langue Malaise* est assés convenable, & même la plus propre pour la *Version* de la *Ste. Bible*.

A l'égard du second Article, concernant la traduction des *Sts. Livres* en *Langage* des *Peuples* des *Indes*; vous pourrez en être instruit fort exactement, au moins de celles qui sont imprimées, par la *Préface Angloise* de *Mr. Marshall*, faite devant les 4. *Evangelies* & les *Actes* des *Apôtres* en *Malaise*, imprimés à *Oxford* en 1677. Il n'a omis que quelques *Sermons* faits par le *Ministre Caron*, & les 50. premiers *Psaumes* en prose par le *Ministre Heurnius*, aussi en *Malaise*. Depuis on a traduit ici nôtre *Liturgie*, dont on croit Auteur le *Ministre Leidekker*. *Mr. le Ministre Vandervorm*, qui est encore en vie*, a traduit un *Catéchisme* dont *Mr. Jean d'Outrein*, autrefois *Ministre* à *Amsterdam*, est l'Auteur. Ils n'ont pas mis leurs noms devant les traductions. Je prens la liberté de vous envoyer ces deux derniers Ouvrages.

On travaille actuellement, avec beaucoup de diligence à la révision de toute la *Ste. Bible* en *Malaise*, traduite par *Mr. Leidekker* jusqu'à la fin de l'*Epitre* aux *Ephésiens*. La mort l'ayant empêché de continuer son Ouvrage, *Mr. Vandervorm* l'a achevé. Ils étoient tous deux des *Hommes* doctes, fort versés dans la *Langue Malaise* & d'une profonde connoissance dans presque toutes les *Langues Orientales*. *Mrs. les Directeurs* de nôtre *Compagnie Orientale*, ont acordé de faire imprimer cette *Version*

* Il est mort depuis.

à leurs dépens. On croit que l'impression se fera en deux Colonnes, [*] l'une avec les Lettres Arabes ou Malaïes, & l'autre avec celles des Hollandois. Mr. VanJervorm, avec Mr. Brandt son Collègue, travaillent à cette révision, conjointement avec deux jeunes Ministres que l'on a fait venir, savoir Mr. Ninaber, d'Amboina, & Mr. Weindli ** de Mangkassar, qui possèdent tous deux fort bien la Langue, & qui sont tres propres à travailler à cet Ouvrage avec application. La révision est dé a portée jusqu'à la fin du I. Livre de Samuel. DIEU veuille bénir cet Ouvrage, si nécessaire à la Conversion des Idolâtres & des Mahometans, afin qu'il serve à ce but & à la gloire de son St. Nom.

Avant de finir, il faut remarquer, qu'on a trop peu d'Ouvriers dans la Vigne du Seigneur. Un si petit nombre de Ministres, quand même tous auroient la plus grande ferveur, ne sauroit suffire aux besoins de tant de Persones. Le Christianisme dans les Indes est encore si foible & si ignorant qu'on doit en avoir pitié. Si l'on ne prend d'autres moyens que ceux que l'on a employés jusques ici, soit en envoyant des Missionnaires exprès pour travailler à l'instruction, ou en trouvant quelqu'autre voie pour cette louable fin, il est comme impossible que cela change de face. Peut-être que des Gens instruits dans le Collège établi depuis peu par le Savant & zélé Mr. JAQUES SAURIN, nous seront de grande utilité. Que le Seigneur bénisse son

F 2 pieux

* Cette Bible a bien été imprimée à Amsterdam, en deux Colonnes; mais seulement en Caractères Latins, accomodés à ceux des Arabes, refondus exprès pour cela.

** C'est Mr. George Henri Weindli, qui a eu le soin de faire imprimer la Bible, les Psaumes & des Catechismes en Langue Malaïe, ainsi qu'il a été dit dans le Mercure de Juillet 1734. p. 88.

pieux dessein ! En attendant je prie le Grand DIEU, & nôtre Grand & Divin Pasteur JESUS-CHRIST, qu'il veuille avoir compassion de ces foibles & ignorantes Brébus, & susciter des Personnes zelées pour la gloire de son Nom, qui puissent travailler avec plus d'efficacité au salut de tant d'Ames &c.

Voilà, Monsieur, l'Extrait des deux Lettres en question. Celle de la vertueuse Madame Schaghen donne d'abord une idée générale du Christianisme dans les Pais des Indes Orientales, soumis à L. H. P. mais elle seroit imparfaite, sans le Mémoire que cette Dame joignit à la Lettre de Mr. Osterwald sur l'état de ces Eglises. Elle entre dans un assez grand détail, & donne jusques au nom des plus petites Bourgades. Je m'étendrois trop en rapportant toutes ces particularitez. En gros voici ce que l'on recueille du Mémoire de Me. Schaghen.

Dans le Gouvernement d'Amboina il y a 32024. Chrêtiens, distribués en huit Isles, & soixante deux Bourgades, qui ont chacune leur Eglise, & leur Ecole, dont le Régent remplit en même tems la fonction de Lecteur.

Il y a dans le Gouvernement de Ternate, Capitale des Moluques 27960. Chrêtiens, en sept Isles & vingt & huit Bourgades.

Dans le Gouvernement de Banda, il y avoit en 1715. le nombre de 306. Chrêtiens. Dans celui de Mangkassar, l'année 1725. , 444. ; & dans celui de Timor 483.

On compte environ 9000. Communians à Batavia, outre les autres Chrêtiens. Il y a dix Pasteurs ordinaires pour la Ville & l'Isle d'Omust, qui est tout proche. On y prêche en Hollan-

Hollandois, en Portugais & en Malais ; mais outre cela, on voit à *Batavia*, plus de vingt Ministres que la Compagnie envoie dans ses différens Gouvernemens, lors qu'il est nécessaire. On prêche dans tous ces Gouvernemens en Langue *Hollandoise* pour les *Européens*, & en *Malais* pour les Naturels du Pais.

Tel étoit, suivant *Me. Schaghen*, l'état de ces Eglises en 1725. tems auquel elle envoya son Mémoire à *Mr. Osterwald*. Il ne me reste plus qu'à vous donner les particularitez renfermées dans la Lettre écrite en 1723. par *Mr. Werndli* à *Mr. le Professeur Huldric*, concernant les Eglises de *Ceilan*.

On comptoit, dit *Mr. Werndli*, en 1723. dans le District de *Colombo* 36576. *Chrétiens Singalois* ; dans celui de *Puntogalen* 69236. *Chrétiens Singalois & Malabares* ; à *Jaffanapatnam* 182907 *Chrétiens Damules*, c. a. d. *Malabares*. Dans cet endroit, ainsi que dans le Gouvernement d'*Amboina* & dans les autres, outre un beau Séminaire à *Colombo*, il y a dans chaque lieu, une Eglise, une Ecole, & un Régent, qui enseigne la Religion, & qui fait l'Office de Lecteur. Les Pasteurs des Villes font de tems en tems la visite des Eglises, & y remplissent les fonctions de leur Charge. Pour l'édification de tous les *Néophites*. Il est vrai que plusieurs d'entr'eux, dans certains Endroits de *Ceilan*, adhèrent encore, depuis la Domination des *Portugais*, à la Communion Romaine, & reçoivent quelquefois des Missionnaires en secret.

Vous voyez, *Monsieur*, par tout ce que nous venons de rapporter, que les Protestans ne négligent pas la Conversion des Indiens, & que les

les Hollandois ont même fait d'affés grands progrès dans cette bonne œuvre. Nous aprenons aussi par la Relation XXXIX^{me} de *Tranquebar*, que cette Mission Protestante, & celle de *Madras*, continuent à prof. érer par la grace de DIEU. On remarque déjà les effets salutaires de la Prédication de l'Evangile, que le Pasteur Malabare annonce à ses Compatriotes. Des Lettres de *Herrenhut* nous anoncent pareillement le retour de CHRISTIEN DAVID de *Groenland*. Il a rapporté que ses Compagnons de Voiage sont résolus de rester toute leur vie parmi les Groënlandois; & de s'acoutumer à leur manière de vivre. Le zèle qu'ils ont pour l'avancement du Règne de Dieu & pour le salut de ces pauvres Idolatres, les engage à ne jamais les abandonner, afin de leur inspirer, d'une manière éfiace, les sentimens de la Religion, & leur communiquer la connoissance salutaire de Dieu & de J. C.

En commençant ma Lettre, j'ai eu l'honneur de vous dire qu'il y a encore des Chrétiens à *Formosa*, décendant de ceux à qui *Robert Junius* & d'autres Ministres Hollandois, annoncièrent l'Evangile au dernier Siecle. C'est le P. DE MAILLA Jésuite, Missionnaire à la Chine, qui nous l'a appris. Voici comment il s'énonce dans sa Lettre * au P. DE COLONIA, aussi de la Société de Jésus, écrite de *Kieou-Kian-Fou*, au Mois d'Août 1715. „Avant que de partir d'*Emoui*, [Port dans la Province de *Fokien*], on nous „avoit dit qu'il y avoit des Chrétiens dans „*Formosa*: Nous nous en sommes informez &

* Voyez le XIV. Recueil des Lettres édifiantes & curieuses.

» certainement il n'y en a aucun parmi les Chi-
 » nois ; mais il y a aarence qu'il y en a eu par-
 » mi les Insulaires , du tems que les Hollan-
 » .ois étoient Maitres du Port. Nous en a-
 » vons trouvé plusieurs qui savent la Langue
 » des Hollandois , qui lisent leurs Livres , &
 » qui en écrivant se servent de leurs Caractè-
 » res. Nous avons même trouvé entre leurs
 » mains quelques fragmens de nos Str. Livres
 » en Hollandois. Ils n'adorent aucune Idole ,
 » ils ont même en horreur tout ce qui y a
 » quelque raport.

En voila assez , à mon avis , pour prouver
 que la Prédication de l'Evangile n'a point été
 infructueuse à Formosa. Je n'ai pas crû qu'il
 fut nécessaire de rapporter ce que le P. DE MAILLA
 dit encore des Habitans de cette Isle , avant
 & après ce que j'ai cité , parce que cela m'au-
 roit engagé à des Réflexions , qui ne pourroient
 trouver place ici. Il suffit de remarquer , que
 l'on voit , à travers tout ce qu'il a plû au P. de
 Mailla d'écrire à ce sujet , qu'un respect inté-
 rieur pour le Nom du Seigneur JESUS , & quel-
 que estime pour ceux qui font profession d'a-
 dorer ce Grand Sauveur & de connoitre Dieu,
 ont forcé ce Savant Jésuite de rendre témoi-
 gnage à la Vérité ; mais que des vûes , qu'il
 ne seroit peut-être pas difficile de pénétrer , l'ont
 peut-être engagé à supprimer une partie de ce
 qu'il avoit appris. Si ce Père n'a rien dissimulé,
 ou pourroit conjecturer que l'Auteur du *Recueil
 des Lettres édifiantes & curieuses* , a bien voulu
 tourner la Relation du P. MAILLA comme il
 a trouvé à propos.

Le sujet dont j'ai l'honneur de vous parler est si édifiant pour tous les Gens de bien, qu'il ne seroit pas convenable d'omettre ce que le zèle des Prélats de *Russie*, principalement l'Archevêque de *Tobolskoi*, leur a fait entreprendre pour la Conversion des Idolâtres répandus dans les vastes Etats de S. M. Cz. & dans les Pays Voisins. Ces pieux desseins ont commencé environ depuis les commencemens du Règne de PIERRE LE GRAND. Il y avoit dès lors une Société établie pour cet éfet à *Mocou*, & il paroît par des Lettres de Mr. WITZEN écrites en 1698. à Mr. DE LEIBNITZ, que les *Moscovites* avoient une Eglise à *Pekin*, dans laq. elle une vingtaine de Chinois avoient déjà reçu le Bâptême. En 1713. & 1714. une grande partie de la Nation des *Ostiakes* en *Sibérie* embrassa la Religion Chrétienne, par les soins de PHILOTEË, Archevêque de *Tobolskoi*, Capitale de cette grande Province. Nous aprenons depuis que les Prélats de ce vaste Empire pensent à faire de nouveaux efforts pour éclairer & les Idolâtres & les Mahométans. On peut ajouter, qu'il n'est pas jusques aux Empereurs Chrétiens d'*Abissinie*, qui ne travaillent à procurer la connoissance de Dieu & de N. S. J. C. aux Peuples barbares, qui avoisinent leur Empire, ainsi que cela paroît par un endroit du Supplément de Mr. LUDOLFE à son Histoire d'*Ethiopie*. J'espère, avec l'aide de Dieu, qu'à l'avenir nous pourrons aprendre les suites heureuses de toutes ces édifiantes entreprises.

Quoi qu'il en soit, il me paroît, Monsieur, que tous les faits que je viens de rapporter, sont des

des signes évidens des aproches du Règne de Dieu. Ce qui concerne en particulier l'é- at le plus récent, dont j'ai pû être informé, touchant les Eglises des Néophites Indiens, à la Conversion desquels les Ministres Hollandois ont travaillé, nous donne les plus belles espérances. Dieu veuille qu'elles soient bientôt remplies, & qu'elles contribuent à reveiller le zèle & la piété des Chrétiens de l'Europe, afin que son St. Nom soit glorifié par tout. Recevez je vous prie la liberté que j'ai prise de vous écrire, comme un témoignage de la haute estime & du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

M O N S I E U R

Néuchâtel le 15. Septemb.
1736.

Votre très-humble & très-
obéissant Serviteur

L. BOURGUET.



G

OBSER-



OBSERVATIONS

Sur quelques Jugemens du P. BOUHOURS
dans son Ouvrage intitulé : *Manière
de bien penser dans les Ouvrages
d'Esprit.*

IL semble à bien des Gens très sages d'ail-
lurs, que ceux apelliez *Beaux Esprits* sont
entièrement inutiles aux Sciences. Ceux d'en-
tre les Savans qu'on nomme *Erudits*, & dont
les beaux Esprits eux mêmes admirent sans
rancune les vastes recherches, sont bien éloig-
nés de leur rendre la même Justice. Ces
Hommes distingués par leur savoir regardent
les *Beaux Esprits* comme des espèces de *Sophistes*,
qui s'étudient à embarasser leur Lec-
teur par des raisonnemens captieux, à le du-
per par des tours subtils, ou à l'amuser par
des baguettes. Il semble aux premiers que ceux-
ci mettent bien du tems à peu de chose, &
s'attachent aux petits objets, faute de pouvoir
réussir en de plus grands. Ils conviennent de
la dextérité des beaux Esprits ; mais ils la trou-
vent déplacée. Ceux-ci sont à leurs yeux ce
qu'étoit aux yeux d'*Alexandre*, cet Homme
vainement adroit, qui jettoit des grains de mil-
let au travers d'un trou d'aiguille, & qui n'ob-
tient qu'un boisseau de cette graine pour récom-
pense.

Cepen-

Cependant si nous dépouillons le Titre de *Bel Esprit* du ridicule dont l'envie & ses propres excès l'ont chargé, nous trouverons qu'un Bel Esprit n'est autre chose qu'un Homme d'un goût juste & délicat. C'est une Personne d'un Esprit fin & orné, qui cultive sa pénétration naturelle, qui rectifie ses premiers jugemens, qui s'applique à développer ce sentiment confus qu'on appelle goût, & qui l'épure, tantôt par le secours de la Critique, tantôt par celui de la saine Philosophie. Le Bel Esprit, suivant l'idée que je m'en forme, étudie le goût général des autres Hommes, non pour y conformer toujours le sien; mais pour découvrir ce qui est capable de plaire & de toucher le plus universellement. C'est par cette Etude qu'il s'ouvre les vraies sources de l'Eloquence, & qu'il apprend à ceux qui sont appelés à parler aux autres, cet art admirable de les attirer & de les convaincre, par l'heureux mélange de l'agréable & de l'utile. Son habileté consiste dans le choix, dans l'arrangement, dans le soin de garder les bienséances, dans le discernement des beautés convenables à chaque sujet, dans l'économie des ornemens & des graces. C'est par là que Mr. DE FONTENELLE rend aimables les Sciences les plus sèches, & leur donne ce précieux vernis qui en éternise les découvertes. C'est par ce secours que les Orateurs célèbres entraînent les suffrages, & que les BOURDALOÛES & les FLECHERS gagnent les Cœurs. Qui pourroit envisager dans ce point de vue un Esprit sain & délicat, comme un Acteur inutile ?

J'applique ce que je viens de dire au but du

P. Bouhours dans son ingénieux Ouvrage, intitulé : *Manière de bien penser dans les Ouvrages d'Esprit*. Son dessein est de donner le vrai Caractère des beautés qui se trouvent repandues dans les pièces d'Eloquence & de Poësie, de même que dans toutes celles où le bon goût, la finesse, & l'agrément peuvent se placer. Il veut d'un côté que ceux qui écrivent le fassent toujours avec justesse, & que ceux qui lisent ne loüent jamais sans discernement. Les uns & les autres y trouvent des Leçons excellentes, & il faut convenir qu'*Eudoxe*, celui des Interlocuteurs qui demande par tout la Raison & le Bon Sens, ne s'écarte guères des règles qu'il donne. *Philanthe*, au contraire, qui se déclare pour le brillant, donne lieu au sage *Eudoxe* d'instruire une infinité de Gens trop paresseux pour examiner châque pensée, & trop faciles à les admirer.

Mais il est rare de ne pas échouër quelquefois dans les sujets dont le goût a coutume de décider ; & il n'est pas surprenant qu'un Livre de ce genre ait produit bien des disputes, soit en assignant un certain prix à des choses jusques là moins admirées, soit en rabaisant celles qui avoient été en possession du goût d'un grand nombre de Lecteurs. Souvent il défile les yeux des Panégyristes ; quelquefois aussi il néglige les raisons fondamentales que pouvoit lui fournir la bonne Philosophie, pour les réduire à leur juste prix.

C'est peut-être trop présumer que de vouloir aider un si beau Génie, ce sera sur tout une témérité, du moins aux yeux de quelques Personnes

Bonnes trop prévenuës , d'oser entrer en lice avec lui. Mais l'amour de la Vérité & de ce goût éclairé, qui influë sur tous les travaux de l'Esprit permet aux plus foibles de courir la même Carrière. C'est plû-tôt pour fortifier, de concert avec lui, ce goût juste & sensé qu'il aime, que je hazarderai de le critiquer.

I. EXEMPLE.

Je prens pour premier Exemple ce passage célèbre de LUCAIN.

Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

La Cause victorieuse a plû aux Dieux; & le parti vaincu à Caton; ou comme le rend Mr. de Brebœuf. Les Dieux sont pour César, mais Caton suit Pompée.

Le P. Bouhours témoigné assés qu'il ne trouve pas de bon Sens dans cette pensée, & cela avec toute la justice imaginable. Les raisons qu'il en rend se réduisent à ces deux-ci, l'une qu'elle est contraire au Caractère des Dieux Immortels, que Lucain représente atachés au parti injuste, tel qu'étoit celui de César, Opressueur de sa Patrie; l'autre, qu'elle est contraire au Caractère de Caton, en l'oposant aux Dieux & le mettant dans des intérêts contraires aux leurs

Ensuite Eudoxe semble approuver la conjecture de Philanthe, qui dit que les Dieux se sont déclarés pour César, par l'Evènement, quoi que le parti de Caton fut le plus juste & que Caton le soutint;

rint ; à quoi il ajoute , que le *Mais du Vers* ne signifie peut-être que ce quoique , & n'offense pas les Dieux , dont les desseins sont impénétrables : Mais cet adoucissement, qui ne sauroit d'ailleurs passer pour le sens que *Lucain* s'est proposé , seroit-il capable de justifier sa pensée , comme le *P. Bouhours* semble le croire ? Dire que les Dieux se sont déclarés pour *Cesar* , quoique le parti de *Pompée* fut le plus juste , n'est-ce pas dire en autant de mots que *Caton* étoit plus juste que les Dieux ? Dire de plus que les Dieux ont pris un parti , quoique *Caton* en ait pris un autre , c'est assurément dire une chose puérole ; & le quoique , qui semble un correctif au *P. Bouhours* , à c'ci de plus vicieux , qu'il donne hautement à *Caton* la supériorité sur les Dieux. En effet , ce quoique signifie que le sentiment de *Caton* devoit naturellement prévaloir ; & que les Dieux devoient suivre son Exemple : Il prépare à quelque chose d'extraordinaire , qui doit vous surprendre , il annonce un motif d'un plus grand poids que celui qui a déterminé les Dieux.

• Pour mieux démontrer le faux de cette pensée , tournons la d'une manière toute contraire ; elle nous paroitra beaucoup plus probable. Si l'on eut dit , *Caton* suivit constamment le parti de la République , quoi qu'il sembla que les Dieux se fussent déclarés pour *Cesar*. Cette expression approcheroit plus du sens que *Lucain* a eu en vue , qui étoit de relever la constance généreuse de ce Romain. Mais le merveilleux de cette expression ne rendroit pas la pensée du Poète de beaucoup meilleure , & son fameux Vers seroit toujours

Jours d'un sublime faux, qui n'est jamais digne d'être admiré. On fait assés qu'une pensée pour être sublime, doit non seulement être judicieuse; mais encore d'une élévation qui aille toujours en croissant; ensorte que ce qui la termine ne laisse pas facilement à l'esprit la liberté d'imaginer rien de plus grand. Rien au contraire n'est plus propre à la faire tomber, que la disproportion qu'il y a entre le commencement qui l'élève & la fin qui la dégrade. Déjà la première proposition, *Victrix causa Diis placuit.* La Cause victorieuse a plu aux Dieux, représente les Dieux comme ces Princes foibles & Politiques, qui après avoir gardé la Neutralité durant la Guerre, par un sentiment de crainte, se déclarent ensuite lâchement pour celui que le sort aveugle a rendu Vainqueur. C'est comme si *Lucain* eut dit, que les Dieux se sont déclarés pour *César*, parce qu'il a été l'Victorieux. Quelle puérile & profane idée! *Lucain* qui en cela s'éloignoit du respect profond avec lequel la plûpart des Poëtes parlent des Dieux, ne pouvoit il élever *Caton* sans abaisser les Immortels? Ce n'étoit pas parce que *César* étoit Vainqueur que les Dieux s'étoient déclarés pour lui; mais c'est parce que les Dieux s'étoient déclarés pour *César*, qu'il étoit devenu Vainqueur. Et voila le faux de la première pensée contenuë dans ce Vers que le *P. Bouhours* n'a point relevé. Et qu'on ne dise point que le sublime qui devoit surprendre, s'y trouve précisément, en peignant *Caton* plus grand, plus juste & plus intrépide que les Dieux: Car si je conviens que ça été là le sublime que le Poëte a eu en vuë,

je crois qu'on devra convenir avec moi , que le Sublime de ce genre n'en a point le vrai Caractère ; puisqu'il ne consiste qu'à prêter à un petit objet un degré chimérique d'élevation qui ne pouvoit jamais lui convenir , & à avilir un sujet véritablement grand par lui même. Ce bouleversement de l'ordre naturel , produit un faux merveilleux , dont les Cornoisseurs ne sauroient être les dupes , & c'est ce qui paroitra mieux encore , par l'examen de la seconde partie du Vers , *sed victa Catoni. Mais le parti vaincu a plû à Caton.* Ne diroit-on pas que Caton embrassoit à dessein un parti déjà vaincu ? qu'il suivoit celui du Sénat , moins parce qu'il étoit le plus juste , que parce qu'il étoit le plus foible ? Car s'il n'eut pas voulu se renfermer précisément dans les termes de l'antithèse , *Victorieux & Vaincu* , il eut pû dire , *que les Dieux s'étoient déclarés pour le parti le plus fort , & Caton pour le parti le plus juste.* Mais quoique ce sens soit implicitement renfermé dans le Vers en question , cette expression eut été trop dure & trop profane : le coté odieux eut absolument choqué le Lecteur & l'eut détourné de l'admiration. Pour nous tenir uniquement à ce qui paroît , le Poëte convertit la généreuse fermeté de Caton en opiniâtreté & en désespoir , & d'ailleurs en lui faisant choisir , de dessein prémédité , le parti vaincu , c'étoit s'éloigner entièrement & du vrai & du vraisemblable. Caton étoit l'un des plus fermes apuis de la liberté avant la première étincelle des Guerres Civiles. Il soutint jusques au bout les intérêts de sa Patrie , quoiqu'il la vit tendante

dante à sa ruine, & pour n'être pas témoin de son oppression, il aima mieux mourir avant le triomphe de son Oppresseur.

Ainsi au lieu que le Poëte dépeint *Caton* comme un Défenseur généreux, qui survient après le Combat, & qui se range avec intrépidité du côté vaincu, tandis que les Dieux craintifs suivent les Etendarts du Vainqueur; il se trouve simplement que *Caton* soutient un parti d'abord puissant, & toujours juste, qui tombe ensuite en décadence, & que ce brave Romain n'abandonne pas même à sa ruine. On pourroit faire encore une réflexion, non point pour diminuer la gloire de ce brave Romain, mais pour s'en former une juste idée; c'est qu'il défendoit sa propre grandeur & sa propre liberté, en soutenant celle de sa Patrie, avec laquelle sa gloire étoit inséparablement unie. *Caton* l'un des Protectors de la République, honoré & acréité tant qu'elle conservoit son lustre, devoit par sa ruine le Sujet ou l'Ennemi de *Cesar*. Quel motif pouvoit mieux le porter à la défense de *Rome*, ou les intérêts de sa Patrie, ou les siens propres? C'étoit là tout ce qu'il y avoit à nous peindre; parce qu'il n'y avoit que cela de vrai: Tout le reste est enflure, jeux de mots, antithèses, expressions magnifiques, mais vuides de sens. C'est ce que le *P. Bouhours* devoit surtout faire observer, dans le dessein où il étoit, de former l'Esprit à la manière de bien penser, & de nous détourner d'une aveugle admiration.

II. EXEMPLE.

Je trouve à la 84. pag. de ce même Ouvrage du P. Boubours un Article à examiner, dans lequel ce beau Genie fait le parallele de deux autres Passages concernant *Caton*. L'un est un Vers de *Virgile*, *Æneid. Lib. 8.* dans sa Description des Champs Elizées.

Secretosque pios, his dantem jura Catonem,

Je hazarderai de le traduire, sûr de n'en pas rendre toute la force.

*Dans un lieu qu'occupoient à part les Vertueux,
Caton donnoit des Loix, & seul règnoit sur eux.*

L'autre Passage est tiré d'*Horace Carm. Lib. 2. Od. 1.*

*. . . Et cuncta Terrarum subacta
Præter atrocem animum Catonis. . .*

Rendons le encore, quoiqu'imparfaitement, en faveur de ceux qui n'entendent pas le Latin.

*Cesar avoit soumis la Terre toute entiere,
Sans avoir de Caton pû fléchir l'ame altière.*

„ Ces pensées [fait dire le P. B. à Eudoxe]
„ sont presque également nobles ; car il n'est
„ guères moins beau d'être à la tête des Gens
„ de bien & de leur commander, que d'être le
seul

„foul qui refuse de se soumettre au Vainqueur
„du Monde.

Voilà le précis du Jugement du *P. Bouhours*, qui ne peut éclairer que foiblement ceux qu'il veut guider dans la connoissance des belles choses. Je dirai plus ; qui peut leur faire prendre le change.

Je remarquerai , pour y suplée , que si l'on cherche ce Caractère qui saisit & qui étonne , on le trouvera plutôt dans le trait d'*Horace*. Un Homme , qui se distingue de tous les autres , par sa constance à défendre la bonne Cause, [car j'aime toujours ce nom celle de la République , ornée par un Citoyen.] Un Homme qui résiste seul , après que tous les autres ont plié , inspire un respect & une admiration extraordinaire ; l'on ne voit rien au dessus de lui. Voilà du grand qui frappe toujours.

L'idée de *Virgile* n'est au premier abord , ni si grande , ni si imposante. Ce Poète nous dépeint *Caton* comme un Homme d'une Vertu si excellente que les Dieux l'avoient jugé digne de commander à tous les Justes que rassembloient les Champs Elisées. Il est là comme le *Roi des Gens de bien*. Cette idée est belle & fraeroit pour le moins autant que celle d'*Horace* , si les Hommes étoient d'accord à faire consister la grandeur dans la Vertu. Plus elle est rare , & plus aussi un Homme qui l'emporteroit à cet égard sur tous les autres , seroit digne d'être admiré. Mais le *Caractère vertueux* frappe toujours moins universellement que le *Caractère Héroïque*. Voilà pourquoi le plus grand nombre s'arrêtera plutôt à

la pensée d'*Horace*, d'autant plus qu'elle approche d'avantage du Vrai Historique, en nous peignant d'une manière vive l'Âme indomptable de CATON, & la résistance réelle qu'il fit jusques au bout à *César*. Ce trait quoiqu'accompagné d'une exagération des plus fortes, *Et cuncta Terrarum subacta*, que le Lecteur prend volontiers pour une figure noble & heureuse; Ce Trait, dis-je, s'éloigne moins de l'Histoire que celui de *Virgile*, qui nous représente Caton, donnant des Loix aux Gens de bien, dans ces beaux lieux, que la Fable leur assigne pour récompense.

Ajoutons cependant pour correctif, que cette description, toute fabuleuse qu'elle est pour nous, étoit vraie pour les Romains, considérés comme *Païens*, & comme têtmoins de la Vertu de Caton. Au premier égard, c'étoit un point de leur Théologie, reçu par le plus grand nombre; & au second, les Romains reconnoissant la supériorité de la Vertu de *Caton*, & pleins de vénération pour sa mémoire, étoient charmés de le considérer à la tête des Gens de bien, règnant sur eux par la seule supériorité de son mérite.

Ainsi peut-être que les Romains furent plus touchés de l'expression de *Virgile*, & du relief extraordinaire qu'elle donnoit à la Vertu de *Caton*: peut être étoient-ils saisis d'une plus vive admiration pour une Vertu si incorruptible, que pour le trait d'Heroïsme en particulier que célèbre *Horace*; parce qu'une Vertu d'un si grand ordre avoit aparemment encore moins d'exemples chez eux que l'Heroïsme.

Au

Au reste je ne vois point la nécessité d'opposer ces deux Passages entr'eux , & de chercher à justifier la préférence de l'un sur l'autre. Je dirois seulement que chacun de ces Poètes a atteint merveilleusement son but ; l'un en voulant peindre le plus grand Heroïsme ; l'autre en représentant la Vertu la plus achevée.

VIRGILE par cette expression *His jura dantem* ne pouvoit dire d'avantage, puisqu'il élève *Caton* autant au dessus des autres Hommes , qu'un Roi est élevé au dessus de ses Sujets. HORACE , par ce *Præter atrocem animum Catonis* , excepte *Caton* seul de toute la Terre soumise. Il le rend par là Vainqueur du Vainqueur même , qui n'a pû l'abatre. *Atrox animus* a ici une énergie difficile à rendre ; quoique j'aie crû le traduire à peu près par *Ame altiere* ; peut être ne répond il à aucune de nos Epithètes prises séparément. Il rassemble les idées de ferme jusqu'à l'obstination , de courageux jusqu'à la férocité. C'est un composé de Vertu & de passion , ou si l'on veut une Vertu qui va trop loin , & qui est trop vive , pour moderer ses efforts. Dans ce composé tout en impose , parce que le principe est grand ; & que ce qu'il produit ne l'est pas moins. Il n'est presque pas nécessaire de dire que ce principe est un ardent amour pour la Patrie , & un noble desespoir de la voir bientôt malheureuse.

S'il falloit pourtant faire nécessairement le parallèle de ces deux pensées , je concludrois que celle de *Virgile* est belle , & que celle d'*Horace* est majestueuse. L'une présente à l'Esprit routes les Vertus de *Caton* , & son Héroïsme même ; L'autre ne peint que son Heroïsme , mais
d'une

d'une manière qui faisit & qui surprend d'avantage. *Virgile* nous offre un Tableau en raccourci; *Horace* n'en donne qu'un trait, mais par un coup de pinceau très achevé. Nous goutons l'une, & nous admirons l'autre davantage. J'ajouterois que si j'avois à en parler à de Jeunes Gens, je tacherois de leur faire donner la préférence au trait de *Virgile*. Je m'efforcerois de leur faire goûter plutôt cette probité rare & supérieure, plutôt cette Vertu éminente & fortetenne, qui brille dans tous les cas de la vie, que cet Héroïsme qui trouve rarement sa place, & qui se soutient bien plus par la vaine gloire & l'entousiasme, que par un amour constant & éclairé pour la Vertu

C'est en suivant ces idées que je crois pouvoir réformer cette pensée du P. Bouhours: *Il n'est gueres moins beau d'être à la tête des Gens de bien &c. . . . que d'être le seul qui refuse de se soumettre au Vainqueur au Monde &c.* Dison hardiment; *Il est infiniment plus beau d'être à la tête des Gens de bien, que de résister au Vainqueur de toute la Terre*; parce que cette première beauté est une beauté pure & sans tache, qui réunit les autres, sans en excepter même l'Héroïsme, lorsqu'il est inspiré & conduit par la sagesse.

Les détails rendroient cette vérité plus démonstrative, & prouveroient de plus, que souvent l'on admire ce que l'on devrait blamer. L'*inflexibilité* n'est à proprement parler qu'un mode qui n'est rien en lui même, & qui ne peut s'appeler Vice ou Vertu, que lorsqu'il est bien ou mal appliqué. Elle est *vertueuse* quand elle rend l'Ame inébranlable dans le devoir, ferme dans le respect

respect de la vérité , constant dans les bonnes mœurs , inalterable dans l'administration de la Justice. Elle est vicieuse quand elle favorise un parti dont la Justice est incertaine , quand elle s'éloigne des règles de la modération , ou qu'elle viole celles de la prudence ; quand elle agit par passion , ou par intérêt ; quand elle sacrifie à l'amour propre ; quand elle cause un plus grand mal que celui qu'elle veut guérir , ou quand elle ne procure pas un assez grand bien , à proportion des mouvemens dangereux qu'elle produit.

Si *Caton* eut pû se flater de rétablir le Gouvernement légitime dans sa première vigueur ; si toutes les espérances du Sénat n'étoient pas ruinées ; s'il n'acroissoit pas les maux de sa Patrie , en portant au dernier période sa résistance ; si en capitulant à propos il ne pouvoit lui conserver une partie de ses droits ; si enfin toutes choses pesées , il lui paroissoit être de son devoir de s'enfvelir sous les ruines de la République , dans l'espoir de ralumer dans les cœurs de ses Citoyens une ardeur capable de la relever : A ces conditions j'admirerois en *Caton* une véritable grandeur d'Ame , un parfait & vertueux Hérosme.

Si au contraire sa fière inflexibilité ne pouvoit que plonger sa Patrie dans de nouveaux malheurs , en redoublant l'irritation de *Cesar* ; s'il ne faisoit que se perdre , sans espoir de relever la République ; s'il envisageoit en *Cesar* plutôt son Ennemi , que l'Ennemi de l'Etat ; plutôt un égal qui alloit se tirer de pair , qu'un Citoyen rebelle à sa Patrie : En ce cas je dirois hardi-

hardiment que l'inflexibilité de *Caton* étoit vicieuse par ses motifs, & déplacée dans l'application. Je n'y trouverois plus cette beauté, qui suppose que tout quadre avec les meilleurs principes, & se proportionne exactement aux circonstances.

C'est au Lecteur à faire usage de mes Réflexions, en décidant si la résistance de *Caton* à *Cesar* avoit plus ou moins de témérité que de véritable grandeur, & si en la supposant même exemte de ces défauts, capables d'en ternir l'éclat, une Vertu supérieure & universelle, telle qu'il faudroit la supposer pour élever un Homme au dessus de tous les autres, n'est pas de beaucoup plus admirable ?

Je suis sûr qu'à présent, loin de dire avec le P. BOUHOURS. *Il n'est guères moins beau d'être à la tête des Gens de bien, que de résister au Vainqueur de la Terre.* L'Homme vertueux de *Virgile* nous paroitra beaucoup plus grand que le Héros d'*Horace*; le premier nous peint un Homme unique en son genre. Prenés le, même au rabais, il vous laissera toujours l'idée d'une Vertu extraordinaire, bien plus digne d'étonnement que le Heroïsme incertain d'un Homme, qui seul entreprend de résister au Vainqueur de l'Univers.

Mais pourquoi, dira-t-on peut-être, diminuer le mérite d'une action si magnanime & si éclatante ? Je répondrai que nous rendons avec usure à *Caton* ce que nous paroissions lui ôter. Il retrouve dans une Vertu plus complete & plus digne de nos Eloges, ce qu'il pourroit perdre du côté de l'Héroïsme. Nous n'affoiblissions

blifions une partie que pour rendre toutes les autres plus admirables.

III. EXEMPLE.

Le P. *Bouhours*, d'ailleurs Maître dans l'art de parler & d'écrire, hazarde quelquefois des expressions peu correctes. Ainsi lorsqu'il traduit ce passage de *SILIUS ITALICUS* Lib. II. où parlant d'*Annibal*, il dit :

*Si admoveris Ora, Cannas & Trebiam ante oculos,
Trasimenaque busta.*

Le P. *Bouhours* le traduit ainsi : *Si tu t'approches de lui, tu seras surpris de voir autour de sa Personne les Journées de Cannes, de Trebie & de Trasimene &c.* Sera-t-il permis à un Etranger * d'observer qu'un des Maîtres de la Langue Française a fait ici deux ou trois fautes à la fois. L'une dans cette expression impropre, *voir autour d'un Héros les Journées*, ou les Batailles qu'il a gagnées. Il faoit dire plutôt, *tu croiras voir*; mais *voir une Journée*, ne peut se dire que des Spectateurs du Combat même. L'autre faute est d'avoir mal rendu son original. *Trasimena busta*, ne signifie point *la Journée de Trasimène*. Il signifie, dans l'ancienne Latinité, le Lieu de la sépulture en général, soit que ce fut un Sépulcre effectif, un *Cenotaphe* ou Tombeau de parade, ou la place du Corps mis en terre, comme dans nos Cimetières. C'est le sentiment de *KIRCHMANN de funerib. Roman.* & c'est

I dans

* L'Auteur de ces Réflexions est Suisse.

dans ce sens que l'on apelloit , *ad Busta Gallica*
 l'endroit de Rome ou étoient ensevelis les Os
 des Gaulois , qui avoient péri dans leur entre-
 prise sur cette Ville. *VARRO de Ling. lat. Lib.*
IV. 32. C'est comme si le Poëte faisoit dire
 à *Pacuvius*. *La vuë d'Annibal vous rapellera*
toutes ses Victoires. Vous croirés avoir devant les
yeux tous ces braves Romains qu'il a défaits. Ante
Oculos se raporte là au jeune Homme *Perolla*
 que *Pacuvius* son Père dissuadoit d'atenter à la
 vie de ce grand Homme. Le sens de ce Passage
 est beau. *Au moment que tu t'aprocheras pour le*
fraper , tu te rapelleras les Exploits qu'il a fait dans
les Batailles de Cannes, de Trebie & de Trasimène.....
Tu te représenteras ses grandes Actions..... L'é-
froi que te causera sa Valeur , tant de fois signalée,
ne te laissera pas la liberté d'achever ton Crime.
 Voila le sens & le Commentaire du Passage.
 L'Oeil est mis là pour l'Imagination ; l'expres-
 sion est courte , vive , & très poëtique. C'est
 là comme le précis du Discours que *TITELIVE* *
 met dans la bouche de *Pacuvius* , & qu'il tour-
 ne avec sa force & sa noblesse ordinaire. *VUL-*
TUM IPSIUS ANNIBALIS , QUEM ARMATI EX-
ERCITUS SUSTINERE NEQUEUNT : QUEM HOR-
RET POPULUS ROMANUS , TU SUSTINEBIS ?
Soutiendrés vous mieux ses regards que des Armées
entières qui n'ont pu le faire ? Ne tremblérés vous
pas à la vuë d'un Homme qui fait frémir le Peu-
ple Romain ? Remarqués de certaines expres-
 sions inimitables dans le Latin , *Armati Exer-*
citus , dont le seul mot d'Armées ne rend qu'im-
 parfaitement la force , & qui vous représente
 cette

* Lib. XXIII. No. 9.

cette multitude de Soldats armés, qui malgré leurs Armes sont intimidés, à la vuë d'un seul Homme. *Horret*, rassemble les idées d'éfroi, d'horreur, d'averfion, de frémiffement.

L'Orateur François que le P. Bouhours allègue, emploioit un tour bien plus délicat que lui, dans l'Eloge du Grand Prince de Condé. *Ses Victoires l'accompagnoient par tout; en le voiant les images de Rocroi, de Lens, de Fribourg, de Nortlingue, & de Senef, se présentoient à l'Efprit, & l'on s'imaginoit voir à fa fuite les Ombres des fameux Guerriers qu'il avoit défaits.* Voila le *Busta Trasimena* dans le fens que je lui donnois. **Ces** expressions, *Les Images de Rocroi &c.* L'on s'imaginoit voir à fa fuite &c. corrigent ce que la fiction auroit fans cela d'outré, & ce qu'elle a dans la traduction du P. Bouhours; elles adouciſſent des figures qui feroient trop fortes; elles difent vrai, & ne font aucune illuſion à l'Efprit. En éfet, on ne peut féparer d'un grand Homme ſes grandes Actions: En le voiant on ſe réprésente fans peine ce qu'il a fait de plus mémorable. C'eſt en ſe rapellant ſes Vertus & ſes Exploits, qu'on l'admire & qu'on le vénère.

Cet Eloge du Prince de Condé a fans doute bien du goût & de l'Eloquence; cependant voici je penſe un tour plus délicat encore & plus achevé dans l'Oraifon funèbre du **MARCHEVAL DE TURENNE**, par Mr. FLECHIER, Evêque de Nîmes. *Il ſe cache, mais ſa réputation le decouvre. Il marche ſans ſuite & ſans équipage; mais chacun dans ſon Efprit le met ſur un Char de Triomphe: on compte en le voiant les En-*

nemis qu'il a vaincus, non pas les Serviteurs qui le suivent. Tout seul qu'il est, on se figure autour de lui ses Vertus & ses Victoires, qui l'accompagnent. Il ne faisoit pas pousser plus avant l'Image; mais aussi il n'étoit pas possible de porter plus loin ni de temperer plus judicieusement son feu. Voiés par quel début ingénieux le délicat Orateur prépare l'Esprit à recevoir ses figures sans contradiction; & quels ménagemens il y a dans ces expressions: *On compte en le voiant les Ennemis qu'il a vaincus, On se figure voir autour de lui ses Vertus & ses Victoires.* Tout cela est beau, parce qu'il est exactement vrai. C'est la peinture naïve de ce que tout le monde sentoit en voiant le Grand & modeste Mr. de Turenne.

Comparés cela avec ce tour pesant: *Tu seras surpris de voir autour de sa Personne les Journées de Cannes, de Trebie & de Trasimene; & même avec ce beau Morceau de l'Orateur François allegué par le P. Bouhours, on sentira croître la perfection & la lumière.*

Il sembloit que Mr. Fléchier ait pris pour modèle cette pensée de VALERE MAXIME *. *Cum per socios & exteras gentes iter faceret non mancipia, sed Victoria numerabantur; nec quantum auri & argenti, sed quantum amplitudinis pendus secum ferret, aestimabatur.* C'est de SCIPION EMILE que l'Historien fait l'Eloge, lorsqu'il fut Député du Sénat pour remettre avec un plein pouvoir l'ordre & la police dans les Provinces dépendantes de ce grand Empire. Commission magnifique qui le rendoit l'Arbitre absolu des Rois

* Lib. IV. Cap. III. No. 13.

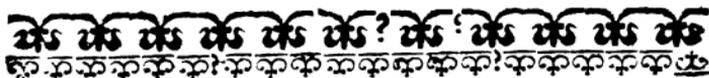
Rois & des Peuples ! Il ne mena cependant avec lui qu'un Philosophe, & cinq Domestiques, & il arriva avec cette modeste suite à *Alexandrie*, Capitale de l'Égypte, où la renommée de ses grands exploits lui atira les hommages qu'il méritoit, quoique dépouillé de tout l'atirail de la grandeur. *On comptoit*, dit-il, *non ses Esclaves, mais ses Victoires. On prisoit en lui, non l'éclat de l'or & de l'argent ; mais le poids majestueux de ses Actions.*

Voilà des traits de main de Maître, & comment des Génies distingués, savent allier aux beautés qui leur sont propres, les beautés & les richesses des Anciens. C'est en comparant les pensées les plus choisies des uns & des autres sur un même sujet, & en développant, comme le fait si bien Mr. ROLLIN, * ce que chacune de ces pensées a de judicieux ou de délicat, que le goût se forme, & qu'on parvient soi même à faire ce que l'on a souvent admiré. Des décisions vagues ou peu fondées en raisonnement, ne forment qu'un goût décisif, sans donner un goût éclairé.

Lausanne Mr. S. D. C.

* Ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collège Royal &c.





ÉPITRE à Mr. S. . . *

A L'Inconnu qui pense me confondre,
 Ta Lettre, cher Ami, m'invite de répondre :
 Me crois tu donc de ces Auteurs fumeux ,
 Qu'un mot aigrit, qui prompts à la vengeance ,
 Couvrent d'abord quiconque les offense ,
 Du noir venin de leurs traits dangereux.
 Ha ! de la paix je connois mieux les charmes !
 Partisan du repos , je fuis le bruit des Armes.
 Doit on d'abord s'exciter au courroux ?
 De son bonheur mon cœur est trop jaloux ,
 Loin de blâmer un joli badinage ,
 J'en sai goûter le tour & le langage :
 De tels Ecrits sincère admirateur ,
 On m'en verra féliciter l'Auteur.
 Mais ma Muse , il est vrai , deteste l'injustice ,
 Même en louant ROUSSEAU , j'abhore sa malice.
 Je veux que la Raison règne dans un Ecrit,
 Et que toujours le cœur fasse honneur à l'Esprit.
 Je veux qu'un Ecrivain , à l'équité fidèle ,
 De l'honnête Homme en lui nous montre le Modèle :

Que

* Ces Vers ont été faits à l'occasion de l'Épître à Mr. M. C. insérée Merc. d'Août 1736. p. 81.

Que sublime ou badin, il ait de la clarté,
 Qu'il soit doux & coulant, & n'ait rien d'affecté,
 Qu'évitant d'être dur, grossier ou satirique,
 Sa Plume sans aigreur, & s'énonce & s'explique.
 Je ris de ce Censeur qui pétri de Phœbus,
 Dans des Vers tortillés, défilant ses Rebus,
 „Annonce à ses Lecteurs qu'il rime comme quatre :

Un pareil Capitain ne se plait qu'à combattre,
 „Car son penchant ne sauroit se trahir &
 Pour moi, tout seul je le laisse débatre,
 Et pour si peu ne saurois le haïr.
 D'un ton badin compter ses Aventures,
 De traits malins animer ses peintures,
 Il le peut bien: c'est un droit du Métier;
 Mais épargnés au moins Mr. Plantier,
 Quoi! bien ou mal ne sauroit on écrire,
 Sans devenir l'objet de la Satire,
 Me direz vous? D'un si petit lardon,
 Pourroit on point obtenir le pardon?
 N'oseroit-on avec délicatesse,

Tancer un Ecrivain, qui manque de justesse,
 Ou rire d'un Ecrit dénué de bon sens,
 Cela s'appelle-t'il affaïner les Gens?

En tout Pais la Critique est permise,
 Sommes nous pas en Pais de franchise?
 „Oui vous pouvez faire quatre Repas,
 „Paier vos Créanciers, ou ne les paier pas,
 „Pouvez avoir une Amourette en Ville,

Et même jusqu'à trois, sans qu'on en dise mot !
 De liberté quand on a le gros lot,
 N'en pas jouir seroit être imbécile.
 „Pouvez aussi goûter un doux sommeil,
 Sans que jamais aucun ne vous éveille :
 Il est des Gens dont je crains le reveil,
 Ils ont toujours quelque Puce à l'oreille.
 Tel se fait voir ce subtil Raisonneur,
 Qui sourdement s'érigeant en Censeur,
 Nous vient en Vers frédonner ses Pensées,
 Propos rompus, phrases rapétassées ;
 Qui méprisant & l'ordre & la Raison,
 De ses erreurs nous fait une Leçon,

Et de nos bons Auteurs rejetant la pratique,
 Ne nous fait voir en lui qu'un gout faux & gothique.
 Mais quoi ! de traits aigus je charge ce Tableau !
 Ha ! formons un dessein & plus noble & plus beau.
 Animés d'une ardeur sincère & légitime,
 Aspirons, des CENSEURS, à mériter l'estime ;
 Travaillons à l'envi pour un si digne prix,
 Et que de nos progrès le Public soit surpris :
 Pour qui connoit l'Honneur & la solide Gloire,
 Rien ne peut égaler une telle Victoire.

Genève Mr.





UN Garde du Corps aiant abusé d'une Bourgeoise de *Paris*, sous promesses de Mariage, il refusa de les exécuter, lorsque la Belle lui déclara sa grossesse. Elle en porta ses plaintes à M. le Cardinal DE FLEURI, qui condamna le Garde du Corps à épouser sa Maîtresse, ou à lui donner L. 2000. Celui-ci crût apaiser S. Em. & l'engager à le tenir quitte de cette fâcheuse alternative, en lui envoyant les Vers suivans :

E P I T R E

A. S. E. M. LE CARDINAL DE FLEURI!

JE suis né dans une Contrée,
Où les infortunés Cadets,
N'aient que la Cape & l'Epée
S'embarquent avec leurs Bidets.

Le Gloire nous paroît si belle,
Que nous sacrifions pour elle
Nos Prez, nos Vignes & nos Champs.
Mais pour des Divinitez foles,
Sacrifier Deux cent Pistoles,
Ah! c'est trop de Deux mille francs!

Quoi Vous taxés Deux mille francs,
Un Garde du Corps, de Gascogne!
Pour une pareille besogne,

A quoi taxez vous les Exemts ,
 Les Majors , les Chefs de Brigade ?
 Si nous montons à plus hauts rangs ,
 Les fraix seront exorbitans.

Le cas mérite qu'on y pense ,
 Il est en tout tres important.
 Avant de subir la sentence ,
 Je dois réfléchir murement.

Pour vos Ordres rempli de zèle ,
 C'est faute d'argent que j'appelle ,
 De vos premiers arrangemens.
 Helas ! faut il malgré Bellonne ,
 Que le Paëole * & la Garonne ,
 Soient deux fleuves si différens !



E P I G R A M M E.

On difoit à Damon , vous qu'on vit si galant ,
 Aujourd'hui du Beau-Sexe , Aristarque incommode ,
 Vous glosez sur le Jeu , les Cadeaux & la Mode :
 On va vous apeller Radoteur pestilant.
 Ah ! répondit Damon , ce seroit trop d'injure :
 Tous mes propos flateurs aux Femmes débités ,
 Comment les expier d'une façon plus sûre ,
 Qu'en leur disant leurs Véritez ?

Neuchâtel Mr.....

FRAG-

§ Fleuve de Lidie , qui rouloit du sable d'Or.



F R A G M E N S

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES ;
de la Ville & République de BERNE,
contenant diverses particularitez sur
les Hommes Illustres, qui se sont distin-
gués, tant dans l'État Politique, &
Militaire, que dans la République
des Lettres.

Nous nous arrêtons, dans notre précédent Journal, à la *Paix perpétuelle*, conclue à Fribourg en Suisse, entre FRANÇOIS I. & le L. CORPS HELVÉTIQUE, le 7. Décembre 1516. Ce Traité réunit parfaitement la Couronne de France & les Cantons. Les Suisses ne voulurent prendre aucune part aux mouvemens qui s'élevèrent en Italie, en 1517. à l'occasion du Duc d'Urbain, dont LEON X. cherchoit à dépouiller le Duc François-Marie, Neveu du dernier Pape. Toutes les instances de la Cour de Rome, pour engager les Cantons à lui fournir des Troupes ne produisirent aucun effet; & les sollicitations de JEAN DE DIEBACH de Berne, & de GASPARD DE SILINEN de Lucerne, Capitaine des Gardes du Pape, furent

K 2

inutiles.

inutiles. On ordonna même que le premier lieu des Arrêts, pendant la durée de la Guerre d'*Urbain*, afin de le mettre hors d'état de faire des levées : Tous les passages d'*Italie* furent aussi gardés, pour empêcher qu'aucunes Troupes ne pussent traverser les Alpes. Le Caractère de *Silinen* empêchant que l'on ne se saisit de sa Personne, il mit sur pié sept Drapeaux, qu'il fit passer par des routes secrètes juques à *Rimini*, mais les Troupes d'Espagne, qui favorisoient le Duc d'*Urbain*, le surprirent dans ce Poste, taillèrent en pièces une partie de son Monde, & lui même resta sur le Champ de Bataille.

CHARLES III. Duc de *Savoie*, qui avoit été Médiateur de la Paix avec FRANÇOIS Ier. ne fut pas longtems à recevoir le même service de la part des Suisses. Le Roi de *France* & le Duc de *Savoie* étoient sur le point de rompre ensemble en 1517. à l'ocasion d'un Evêché que le Duc vouloir ériger à *Chambéri*, & auquel le Roi s'opposoit. Cette affaire étoit déjà portée à des extrémités facheuses, lorsque *Charles*, pour éviter une rupture, eut recours à l'entremise des Cantons. La Diette envoya une Députation solennelle à François I., qui se trouvoit pour lors au Château d'*Argenton*. Le Roi écouta favorablement tout ce que les Députez lui représentèrent, pour l'engager à éteindre son ressentiment contre un Prince Voisin, avec qui la République étoit intéressée à maintenir une bonne harmonie. Cette démarche, & l'envie que François I. avoit d'obliger les Cantons, après le renouvellement tout récent des Alliances, engagèrent

ce

ce grand Roi à rendre son amitié au Duc de Savoie son Oncle, & à terminer amiablement les difficultés qu'ils avoient ensemble. Charles, pénétré de reconnoissance, se rendit à Berne au Mois de Novembre de la même année, pour remercier la Diète, qui y étoit assemblée, des bons Offices qu'il venoit de recevoir de la part des Cantons, & pour leur demander la continuation des états d'un aussi bon Voisinage. Ce Prince, accompagné d'une suite de 300. Chevaux, fut reçu avec tous les honneurs qui lui étoient dûs. L'Avoier, le Conseil, & un grand nombre de Personnes de Distinction allèrent à sa rencontre. Il fut logé dans la magnifique Maison bâtie par l'Avoier GUILLAUME DE DIESBACH, située au bas de la Ruë de l'Eglise. Les Alliances entre la Savoie & les Suisses furent renouvelées, & le Duc, en quittant Berne, se rendit à Lausanne, très satisfait de son Voiage.

La même année 1517. Jacob de Bütikon vendit à la Ville de Berne la Seigneurie de Oberkulm. L'année précédente, George de Bütikon avoit pareillement vendu à l'Etat la moitié de la Seigneurie de Brittau. La belle Baronie de Spierz, parvint dans ce tems là, par achat, après la mort des Nobles de BUBENBERG, à la Famille d'ERLACH, qui l'a toujours possédée depuis. BARTHELEMI MAY acquit pareillement la moitié de la Seigneurie de Strätligen, d'AGATHE de BONSTETTEN, Epouse de LOURS de DIESBACH, qui l'avoit héritée d'ADRIEN de BUBENBERG, Frère de sa Mère. Les Cantons de Berne & de Soleure firent en ces années là, un Acord, concernant la haute & basse Justice dans

dans le *Buchberg* & autres lieux qu'ils possèdent en commun. *Berne* céda à *Soleure* sa moitié en la Justice de *Teutinnen*, celles de *Biberisch*, *Sufflingen* & *Lauterbach*. Ceux de *Soleure* furent reçus en 1517. pour Combourgeois perpétuels des Villes de *Berne* & de *Fribourg*. La petite Ville de *Wittlisbach* obtint de la République de *Berne*, la confirmation de ses privilèges, & la liberté de marcher sous son propre Drapeau. L'Avoyer GUILLAUME de DIESBACH mourut cette même année, âgé de 80. ans. Ce *Heros*, dit *Jaques Grasser*, dans son Histoire de Suisse, fut fort regretté de tout le monde, & en particulier des *Pauvres*, à qui il faisoit de grands biens.

Les années 1517. & 1518. formeront toujours une Epoque remarquable dans l'Eglise. Ce fut alors que LEON X. à qui, de l'aveu même des Catholiques Romains, il falloit des sommes immenses pour satisfaire à ses vaines dépenses, fit publier des Indulgences, dans presque toutes les parties de l'Europe. Elles furent prêchées d'une manière si scandaleuse, en *Allemagne* & en *Suisse*, qu'elles ouvrirent les yeux à plusieurs Personnes sur de tels abus. LUTHER, qui étoit un Docteur éclairé, mais véhément, écrivit le premier avec beaucoup de force contre les Indulgences. Ce fut ce qui donna lieu aux commencemens de la Réformation, & à former dans la suite parmi les Chrétiens, trois Communions différentes, dont les Membres se distinguent par les noms de *Catholiques Romains*, de *Luthériens*, & de *Réformez*. Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur ce grand Evénement.

ment. Un tel détail, qui nous meneroit trop loin ; pourroit blesser divers de nos Lecteurs, & d'ailleurs plusieurs Auteurs ont écrit là dessus. En particulier, on peut trouver tous les faits intéressans qui regardent la Réformation des Etats Protestans de Suisse, dans l'*Histoire* que M. le Professeur RUCHAT de Lausanne en a donné il y a quelques années, & c' est à cet Ouvrage que nous renvoions ceux qui voudront en être instruits plus amplement. Nous nous bornerons aux Evénemens les plus remarquables, qui serviront à lier nos Fragmens, & empêcheront le vuide qui pourroit s'y rencontrer, si nous ne disions rien là - dessus.

Au Mois d'Août 1518. *Bernardin Samson*, Cordelier & Gardien du Couvent de *Milan*, passa les Monts & vint en Suisse, pour y vendre des Indulgences. Il en avoit déjà vendu sous deux Papes. On prétend qu'il emporta de l'Allemagne & de la Suisse des Cofres remplis de Vaiselle d'Or & d'Argent, & que dans l'espace de 18. ans, il avoit amassé 800. *Mille Ecus*. Sa Maxime étoit avant que d'entrer dans une Vil'e, de se faire précéder, par quelqu'un de sa suite, pour gagner ceux qui y tenoient le premier rang. Ce Religieux se rendit d'abord dans le Canton d'*Uri*, où il ne trouva pas d'opposition ; mais où il gagna peu. Delà il passa dans le Canton de *Schwitz*. *ZWINGLE*, alors Curé d'*Einsidlen*, s'oposa fortement au débit de ces Indulgences. Il alla ensuite à *Zug*, à *Lucerne* & à *Underwald*, & il trouva dans tous ces Endroits un bon nombre d'Acheteurs. L'Evêque de *Constance* fit défense à tous les Curez de son

son Diocèse de recevoir *Bernardin Samson*, parce qu'il y étoit entré sans sa permission, & sans avoir fait vidimer ses Bules à *Constance*, comme l'ordre le demandoit. Ce Moine ne pût obtenir l'entrée à *Berne* qu'après beaucoup d'instances, mais lui aiant été enfin acordée, il y reçût beaucoup d'argent. Ses Bulles étoient, les unes en Parchemin, & les autres en Papier. Il tenoit son Bureau dans l'Eglise de *St. Vincent*, & vendoit les premières aux Riches pour un *Ecu*, & les autres aux Pauvres pour 2. *batz*, ou environ 4. *Sols tournois*. On en conserve encore dans les Archives de quelques Villes de Suisse. Il y en avoit aussi de plus chères. Un Gentilhomme d'*Orbe*, nommé d'*Arnai*, en acheta une fort ample, qui lui coûta 500. Ducats. Le Capitaine *JAQUES DE STEIN*, obtint une de ces Indulgences plénières, au moien d'un Cheval, qu'il donna au Cordelier : Elle étoit pour les Péchez de tous ses Dévanciers, pour ceux de tous les Officiers & Soldats de sa Compagnie, & pour tous ses Sujets de la Seigneurie de *Belp*. Le Dimanche qui précéda son départ de *Berne*, *Samson* acorda dans la grande Eglise, à tous ceux qui y étoient, l'absolution de leurs péchez, & il donna, à ceux qui feroient le tour de l'Eglise, le pouvoir de faire sortir les Ames du Purgatoire. La Ville d'*Arberg*, aiant reçû de grands dommages, par les débordemens de la Rivière d'*Aarre*, crût apparemment apaiser la colère du Ciel, en achetant des Indulgences de ce Moine, pour une somme considérable. *Samson* s'étant rendu à *Lentzbourg*, *Jean Frey*, Pasteur de *Stauffberg*, s'oposa

S'oposa à la publication des Indulgences , par ordre de l'Evêque de *Constance*. Il passa ensuite à *Baden*, où tous les jours après la Messe il faisoit une Procession sur le Cimetière, en chantant l'Office des Morts, & en s'écriant de tems en tems : *Ecce volant, Les voila qui volent*. Par là il vouloit faire comprendre que la vertu de ses Indulgences operoit, & que les Ames du Purgatoire s'envoloient dans le Ciel. Un Incrédule, voulant se railler de *Samson*, se posta au haut de la Tour, & ouvrit, dans le tems d'une de ces Processions, un sac rempli de plumes, & les voiant voltiger en l'air, s'écria, *Les voila qui volent*. Lors que *Samson* voulut aller à *Zurich*, le Conseil lui fit fermer les Portes ; mais aiant dit qu'il avoit une représentation à faire au Canton, de la part du Pape, on le laissa entrer. Les Cantons permirent à ce Marchand d'Indulgences de se retirer, à condition qu'il leveroit l'excommunication qu'il avoit lancée contre *Henri Bullinger*, Curé de *Bremgarten*, & prièrent *Leon X.* de le rapeller. C'est ce que ce Pontife fit, en écrivant cependant aux Suisses : *Que Bernardin Samson avoit le droit de distribuer ces Indulgences, leur ordonnant de le croire, sous peine d'excommunication*. La Lettre du Pape est de l'an 1519. *Jean Batiste de Pupio*, Prélat de *Rome*, écrivit aussi en date du 1. Mai 1519. à LL. EE. de *ZURICH*, pour leur faire connoître que le Moine *Samson* étoit bien envoyé de la part du Pape ; mais que puis qu'ils n'étoient pas contents de lui, ils le laissassent repartir en Paix. Nous nous sommes un peu étendus sur l'Histoire de *Bernardin Samson* & de ses Indulgences, parce

L

qu'elle

qu'elles furent la principale cause de la Réforme. Ces abus aiant été blâmes par les *Catholiques Romains* eux-mêmes, nous nous flatons qu'il n'y aura aucun de nos Lecteurs de cette Communion, qui prenne en mauvaise part l'éclaircissement de ce point d'Histoire.

JEAN D'ERLACH, le jeune, Baron de *Spietz*, Seigneur de *Wyl*, de *Jégestorf* &c., 60^{me} Avoyer de Berne, fut élevé à cette suprême Dignité en 1519. Il se distinguoit dans l'Art Militaire, & dans un âge peu avancé il étoit déjà Colonel d'un Régiment. Ses talents ne se bornoient pas à la Guerre, il en avoit aussi pour le Gouvernement & pour les Affaires politiques, étant souvent employé par la République pour des Négociations importantes. C'est de quoi on verra quelques traits dans la suite de ces Fragmens.

L'Empereur *Maximilien I.* étant venu à mourir au commencement de l'année 1519. *Charles d'Autriche*, son Petit Fils, Roi d'Espagne, & *François I.* Roi de France prétendirent à la Dignité Impériale. Celui-ci demanda aux Suisses les Aliez, de le servir auprès des Electeurs; mais ils répondirent à ce Prince, qu'en faisant Alliance avec lui, ils avoient excepté l'Eglise Romaine & l'Empire, & que comme il convenoit à la Majesté de l'Empire, que les Voix des Electeurs fussent libres, ils ne pouvoient troubler cette liberté. Le 28. Juin 1519. le Roi d'Espagne, sous le Nom de *Charles V.* fut élu Empereur, & *François I.* voyant par là ses espérances frustrées, songea du moins à empêcher que le nouvel Empereur, à la faveur de l'*Union Héritaire*, qui étoit
entre

entre la Maison d'Autriche & le Corps Helvétique, n'entrât dans de plus forts engagements avec les Cantons. Ce jeune Prince, quoi qu'il ne fut, en parviant à l'Empire, que dans la zome. année, marquoit déjà avoir toutes les dispositions aux desseins ambitieux, qui lui donnerent tant d'occupation dans la suite, & qui occasionnèrent entre ces deux Concurrens les Guerres qu'il y eut pendant leur Règne.

Dans ces tems là, il s'étoit formé une nouvelle Ligue en *Suabe* pour réduire le Duc *Ulrich de Wurtemberg*, proscriit par le feu Empereur. Les Suisses étoient alors en Paix; mais leur ardeur martiale les engageant à saisir toutes les occasions de Guerre qui se présentoient, plusieurs Officiers de la Nation trouvèrent le moyen de lever clandestinement un secours de 16000. Hommes, qu'ils conduisirent à ce Prince. *Erhart de Reischach*, *Thomas de Wellenberg*, *Conrad de Rumlang*, *Rhemhart & George Goldlin*, *Gottfrid de Landenberg*, *Gaspard de Mullinen*, & quelques autres Capitaines de *Zurich* & de *Berne* étoient à la tête de ces Troupes. Lors qu'elles furent de retour dans leur Païs, les Officiers qui les avoient conduites à l'insçu & sans la permission de la République, ressentirent les effets de sa juste sévérité. Les uns furent déposés des Charges qu'ils occupoient dans l'Etat, d'autres furent exilés & leurs biens confisqués. *Erhart de Reischach*, qui étoit l'Auteur principal de cette Entreprise fut condamné à perdre la tête.

Sur la fin de 1519. *Leon X.* aiant demandé une Assemblée des Députez des Cantons à *Coire*,

il leur fit représenter , par son Légat *Antoine Pucci* , les dangers auxquels la Chrétienté étoit menacée de la part des *Turcs* , & en conséquence il leur demanda des secours proportionnés au danger. Ce n'étoit qu'un prétexte pour obtenir des Troupes qui pussent favoriser les nouveaux desseins. La Diette , qui se tint à *Lucerne* le 8. Février 1520. aiant pris la demande du Pape en considération, se contenta de répondre par des protestations d'un parfait attachement pour tout ce qui pouvoit concerner les intérêts de l'Eglise. Les instances du Pontife furent redoublées dans le courant de la même année ; mais le *Nonce Pucci* se scrivit de motifs différens des premiers. Il exposa les progrès que la Doctrine de *Luther* faisoit en Allemagne , & fit connoître que l'on ne pouvoit se dispenser de réprimer ceux qui étoient devenus rebelles au St. Siège. Il assûra que les forces demandées par le Pape , ne regardoient ni l'Empereur , ni le Roi de France , ni aucune Puissance en particulier , qui pût interesser le Gouvernement des Cantons. A ces conditions on consentit de tenir prêt un secours de 6000. Hommes , dont la destination se feroit de la manière & dans les bornes qui conviendroient aux engagements du Corps Helvétique.

L'Empereur *Charles V.* d'un autre côté écrit aux Cantons dès le commencement de 1520. peu de tems avant que d'aller recevoir la Couronne Impériale, 2. Lettres consécutives ; l'une de *St. Jaques en Galice* , & l'autre de *Flessingue en Zélande*. Ce Prince les invitoit, en termes les plus flatteurs , de renouveler la *Confédération héréditaire* , d'empêcher

ther qu'aucun Prince, frappé par la Proscription de l'Empire, ne trouvat de l'apui dans leurs Etats, & de concourir avec lui à soutenir l'honneur de la Nation Allemande, dont ils faisoient partie: Ce qui devoit les porter à préférer son Alliance à celle de François I. Les Députez de la Diette se trouvèrent d'abord partagés sur la manière dont on répondroit à Charles. Ceux de *Zurich*, de *Bâle* & d'*Underwald* furent d'avis, que l'on envoiat sur le champ, au nouvel Empereur, l'Ambassade que le Cardinal de *Sion* & le Prince de *Transilvanie* étoient venus demander en son Nom, pour se concilier d'avance l'amitié d'un Monarque, qui par l'étenduë de ses Roiaumes alloit être plus puissant qu'aucun de ses Prédecesseurs qui étoient montez sur le Trône Impérial. Cependant il fut résolu à la pluralité, que l'on se contenteroit de répondre par écrit:

» Qu'il n'y avoit encore rien de conclu au sujet de l'Alliance que François I. proposoit aux
 » Cantons, & que quand il en seroit question, on
 » pouvoit s'assûrer qu'il ne s'y régleroit rien qui
 » pût être contraire, à l'Empire, à l'Union Héritaire, & à leurs propres libertez. A l'égard du Duc
 » de *Wirtemberg*, dont les Lettres de l'Empereur
 » entendoient sans doute parler, on devoit être
 » persuadé que les Maximes du Gouvernement ne permettoient pas aux Cantons de
 » sortir des bornes de la prudence, & de s'attirer des Affaires qui ne les regardoient point,
 » en épousant la querelle d'un Prince pros crit,
 » dont la disgrâce leur étoit indifférente.

Cette réponse, & le refus que les Cantons firent ensuite d'envoier une Députation à la
 première

première Diette que Charles convoqua à *Worms*, & dont il les fit avertir, le firent rïso dr de leur envoyer une Ambassade distinguée dès l'entrée de l'année 1521. Elle étoit composée de *Hugues de Landenberg*, Evêque de *Constance*, de *Henri*, Duc de *Mecklenbourg*, d *Maximilien de Berg*, de *Wolff de Hombourg*, & de *Jacques de Sturzel*. Ces Ambassadeurs aiant été admis à la Diette des Cantons, le 7me. Avril 1521. représentèrent : *Que l'Empereur voulant apporter toute son atention à rétablir la Paix dans l'Empire, & à garantir les Etats de la Chrétienté, il ne pouvoit se persuader que les Cantons, si recommandables par leur prudence, voulussent entrer dans des liaisons avec des Princes dont l'ambition cherchoit à troubler l'Europe; qu'il eséroit, au contraire, qu'un Gouvernement aussi sage que le leur se donneroit bien de garde de s'allier au préjudice de la Nation Allemande, dont ils faisoient une partie si distinguée. Et puis que plusieurs Etats de l'Empire le secundoient avec leurs forces, pour le maintenir dans sa Dignité Impériale, il se flatoit que les Cantons, excités par leur exemple, vouvroient bien aussi lui acorder un secours de 10000. Hommes entretenus à ses fraix. Promettant de sa part, la confirmation de leurs Libertez, le maintien du Traité de Bâle, de l'Union Héritaire, & de tous les Engagemens réciproques, qui subsistoient entre la Couronne Impériale & les Cantons &c.*

Un Exposé aussi pressant, n'ébranla point les Cantons. Un Prince de la Maison d'Autriche, aussi puissant que Charles, qui venoit de reunir l'Empire à ses vastes Etats, & dont l'ambition se developoit de jour en jour, faisoit sans doute

toute appréhender à la République les suites d'une trop grande Puissance. Il ne lui convenoit pas de lui fournir les moïens de s'agrandir d'avantage ; aussi après une délibération de quelques semaines, les Cantons répondirent : *Que la République se propofoit incontestablement de remplir les Engagemens stipulez par le Traité de Bâle & l'Union Héritaire, & de ne jamais leur donner atteinte ; mais qu'à l'égard des nouvelles Alliances, Elle étoit libre de contracter celles qui conviendroient à ses intérêts & qui seroient à son gré : que dans celles qu'elle avoit faites précédemment, Elle avoit toujours eu l'attention de réserver le St. Siége de Rome, le St. Empire & ses anciens Alliez. A l'égard du secours de 10000. Hommes qu'on lui demandoit, La République ne trouvoit point qu'il lui fut convenable de l'accorder, &c.*

D'un autre côté, FRANÇOIS I. sollicitoit depuis quelques années un Traité d'Alliance avec les Cantons. Il redoubla alors ses instances, & elles ne furent pas inutiles. L'équilibre de l'Europe, & l'envie de contrebalancer la trop grande Puissance de l'Empereur par celle de la France, furent aparemment les principaux motifs qui déterminèrent les Suisses à cette Alliance. Quoi qu'il en soit, les Seigneurs *De Lameth & Des Granges*, Ambassadeurs du Roi, se rendirent à la Diète assemblée à *Lucerne*, & l'Alliance entre la France & les Cantons, à laquelle le Traité de Paix perpétuelle avoit servi de disposition, y fut signée le 5. Mai 1521. On y stipula entr'autres, *une Défense réciproque, pour tout le tems de la vie du Roi, & trois ans après sa mort. Que le Roi étant ataqué en son Royaume,*

Duché

Duché de Milan , Comté d'Ast & Seigneurie de Gènes , il pourra faire des levées de Troupes dans les Cantons , dont le nombre ne sera jamais moindre de 6000. Hommes , & n'excédera pas celui de 16000 ; sans le consentement des Cantons. Que la paie des Officiers sera la même que sous les précédens Règnes. Que lors que les Cantons ou leurs Alliez seront en Guerre , le Roi sera tenu de leur fournir 200. Maitres & 12. Pièces de Canon , avec tout ce qui y est nécessaire , à ses fraix ; si mieux ils n'aiment 2000. Ecus par quartier au lieu de 200. Maitres. Que pour subvenir aux fraix de leur Guerre , il leur fera toucher dans la Ville de Lion 25000. Ecus par quartier , pendant tout le tems que la Guerre durera. Que nulle des Parties ne pourra conclure la Paix. avec ses Ennemis , sans y comprendre l'autre. Que le Roi pour marque de son amitié , outre la somme de L. 2000. destinée pour chaque Canton , donnera encore celle de L. 1000. à chacun d'eux pendant tout le tems de cette Alliance. Que les Pensions de leurs Alliez seront augmentées de moitié. &c.

Le seul Canton de Zurich ne voulut point entrer dans cette Alliance , & tacha inutilement d'en détourner les autres Cantons. Il se tint une Diette à Berne , au Mois de Juillet de la même année , dans laquelle ce Traité fut entièrement confirmé , & où on nomma une Ambassade pour en aller remettre l'Acte entre les mains du Roi , & y faire aposer son Sceau. SEBASTIEN DE DIESBACH , qui fut depuis Avoier de Berne , étoit à la tête de cette Ambassade. Ce Seigneur se distinguoit par son Eloquence & par d'autres qualitez , qui le rendoient recommandable à sa Patrie. Le
Roi

Secours de 6000. Hommes ; mais on le lui refusa , parce que le Pape s'étoit déclaré contre François I. leur Allié. La Diette ajouta que les Troupes de la Nation , qui étoient dans le Milanois , avoient reçu des ordres exprès de ne point insulter les Etats de l'Eglise ; & que l'on espéroit aussi que celles qui étoient restées à la solde du Pape ne seroient point employées contre le Roi. *Ennius* peu satisfait d'une pareille réponse , chercha d'autres moïens pour aliéner les Suisses contre François I. Il leur représenta que plusieurs Négocians Florentins avoient été arêtez par ordre du Roi dans la Ville de *Lion* ; & qu'il ne doutoit point que les Cantons ne fussent sensibles au droit des Gens violé envers un Etat qui leur étoit Allié. Les Cantons se contentèrent de répondre , „ Que les „ intérêts de leurs Amis leur seroient toujours „ chers , qu'ils envoïeroient incessamment une „ Députation au Roi , pour le prier d'acorder „ la liberté aux Marchands Florentins & à leurs „ Efets , & qu'ils espéroient qu'un Prince aussi „ généreux auroit égard à l'intercession de la „ République. Elle fut en effet reçüe très favorablement du Roi. Le Nonce voïant sa Négociation sans succès voulut se venger , par un Bref du Pape , qu'il tenoit tout prêt , & qu'il avoit ordre de remettre à la Diette , s'il n'en obtenoit pas ce qu'il demandoit. Cet Ecrit contenoit les termes les plus forts qu'une indignation préparée avoit pû fournir. Il finissoit par des menaces , de faire entendre aux Peuples soumis à la République , à quoi ils s'exposeroient , en se dévoïant au service d'un Prince ennemi

ennemi du St. Siège. Les Cantons, peu alarmez de ces menaces, ne changèrent rien dans leur première résolution.

Au Mois d'Août de la même année 1521., l'Empereur envoya une nouvelle Ambassade à la Diette des Cantons, assemblée à Zurich : Elle étoit composée du Cardinal de Sion, de Maximilien de Berg, de Wolf de Hombourg, de Jaques Sturtzel, & de Jérôme Bruner, Préfet Impérial de Keifersberg. Ces Ministres mirent en œuvre toute leur habileté dans la Négociation, & tout ce que le raisonnement peut avoir de persuasif, pour engager les Suisses de fournir au Pape & à l'Empereur les secours qu'ils demandoient. La Diette fit réponse : *Que leur République aiant une ancienne Confédération avec l'Empereur, Elle ne voioit point dans quelle vue on pouvoit lui proposer un nouveau Traité : Que le refus qu'Elle avoit fait d'accorder au Pape les 6000. Hommes demandés par son Nonce, étoit fondé sur des considérations d'Etat, dont Elle n'étoit comptable envers Personne, & que c'étoit là une affaire dont il ne faisoit plus parler &c.*

Nonobstant ce qui venoit d'être arrêté dans cette Diette, le Canton de Zurich étoit dans des dispositions différentes des autres Cantons. Il fournit près de 3000. Hommes à Leon X. Le Cardinal de Sion, qui avoit toujours ses Créatures, fit aussi clandestinement une levée de 6000. Hommes & se mit à leur tête pour les conduire en Italie. Le Milanois, en partie, changea encore de Maître cette année, & le succès de cette Campagne, dans ces quartiers là, ne fut pas heureux à la France.

Il n'en étoit pas de même sur les Frontières de *Picardie* & de l'*Artois*, où le Roi commandoit son Armée en Personne. Ce Prince avoit employé de ce côté là presque toutes les Troupes Suisses, qui lui avoient été acordées par le dernier Traité d'Alliance. Elles se distinguèrent dans toutes les rencontres qui s'offrirent pendant le cours de cette expédition. L'Histoire donne des loüanges extraordinaires aux Actions de valeur des Chefs qui les commandoient : Elle fait sur tout une mention honorable de JEAN DE DIESBACH & du jeune Capitaine JEAN FRISCHING, de *Berne*, qu'on laissa en quartier d'hiver à *Abbeville*, à la tête de leurs Troupes Nationales, pour être à portée d'ouvrir plutôt la Campagne l'année suivante. LEON X. mourut sur la fin de Décembre 1521.

La sage Politique des Bernois ne s'étendoit pas simplement sur les affaires générales de la Suisse, mais dans les tems même les plus délicats, la vigilance de ceux qui gouvernoient ne négligeoit rien de tout qui pouvoit contribuër aux avantages interieurs & particuliers de leur Etat. Cette même année 1521. la République de *Berne* acquiert, des Nobles de *Halwil*, la Seigneurie de *Rubischweil*, contre d'autres Droits Seigneuriaux qu'Elle leur donna à *Schaffisheim* : Elle achete du Prévôt & Chapitre de *Munster*, la Seigneurie de *Beinweil*; de *Verner de Meggen*, la moitié de la Seigneurie de *Kalnach*, & en 1722. l'autre moitié de *François de Siverai*.

Le 9. Janvier 1522. le Conclave élût ADRIEN VI.

VI. pour Successeur de Leon X. Le nouveau Pontife , qui avoit été Précepteur de Charles V. se trouvoit alors en Espagne. Il étoit né à *Utrecht*, de Parens pauvres , mais vertueux. Ce fut à son mérite & à ses rares qualités qu'il dû son élévation. L'éloge que le Cardinal *Cajetan* fit en plein Conclave de la probité, de la pieté & du savoir d'*Adrien*, réunir tous les suffrages en sa faveur , à l'exception d'une seule Voix , qui vouloit un Pape Ultramontain. Ce Pontife adressa un Bref aux Cantons , daté de *Saragosse* en *Espagne*, du 15. Avril 1522. dans lequel après leur avoir donné les loüanges de *Fils zélez pour l'Eglise & de Défenseurs des libertez du St. Siège*, il les exhorte , à ne plus destiner leurs Armes à répandre le sang Chrétien , mais à les employer dans la suite contre les Infidèles , dont il étoit tems de repousser les efforts.

Ce Bref du Pape avoit été précédé de nouvelles réquisitions faites à la Diète, qui se tint à *Zurich* le 8. Janvier, par le Nonce *Ennius*, au Nom du Conclave , & par une nouvelle Ambassade de l'Empereur , à la tête de laquelle étoit *Guillaume*, Evêque de *Strasbourg*. Le Nonce & les Ambassadeurs représentèrent aux Cantons : *Que les vûes du St. Siège & de l'Empereur avoient été de concourir à la pacification générale de l'Europe, pour réunir toutes leurs forces contre les Turcs, dont la Chrétienté avoit tant à craindre ; mais que les mouvemens ambitieux de François I. les arrêtant dans un projet si désiré, ils se voioient contraints de tourner leurs Armes du côté de l'Italie, en vûe de rétablir François Sforce dans l'héritage de ses Pères : Que toutes ces considérations devoient engager la République à refuser ses secours au Roi*

de

de France contre l'Eglise & le Chef de l'Empire &c. Qu'au surplus, le St. Siége, l'Empereur, le Roi d'Angleterre & le Duc de Milan étant sur le point de s'unir ensemble, ils avoient plein pouvoir d'y comprendre les Cantons, à des conditions qui ne leur feroient point regretter celles qu'ils pouvoient trouver dans l'Alliance d'un Prince si dangereux à la tranquillité de l'Europe &c.

La Diette renvoia sa délibération jusqu'au dernier de Janvier 1522. tems auquel Elle se rassembla à BADE, & répondit à ces Ministres : *Qu'ils ne pouvoient ignorer la force des engagements dans lesquels Douze Cantons étoient entrés avec François I. pour la défense de ses Etats, & que les principes d'honneur ne leur permettoient point de s'en départir. Pour ce qui concernoit leur Traité d'Union avec l'Empereur, ils vouloient en observer les Articles, pourvu que l'attention fut réciproque de sa part.*

FERDINAND, Roi de Hongrie, Lieutenant Général de l'Empereur en Allemagne, se joignit aux Etats de Nuremberg, pour solliciter aussi les Cantons en faveur de Charles. Il tâchoit sur tout de les y engager, dans sa Lettre du 8. Fevrier, par la consideration qu'ils faisoient partie de la Nation Germanique. Ces instances pressantes furent suivies de Mandemens particuliers, adressés aux Cantons de Bâle & de Schafouze, à l'Abé & Ville de St. Gal, à celles de Creutzlingen, de Rorweil & de Mülhausen, par lesquels on les avertissoit sérieusement de satisfaire à leur quote part du Contingent ordonné par la Diette Impériale.

A toutes ces sollicitations, les Cantons firent une Réponse, dictée dans leur Assemblée générale,

générale, convoquée au milieu du Mois de Mars, dans la Ville de Zurich, portant en substance : *Que tout ce que les Cantons avoient fait en faveur de François I. pour la Conquête du Milanois, étoit fondé sur l'Alliance qu'ils avoient avec lui; que nulle raison de bienséance ne pouvoient les engager à s'en départir, tout comme rien n'avoit pu les empêcher auparavant d'y établir Maximilien Sforce contre le gré de la France. Quant aux égards qu'ils devoient avoir pour l'Empire, on pouvoit s'assurer qu'ils n'en négligeroient aucuns, pourvu qu'ils s'accordassent avec les Maximes de l'Equité.*

Peu de jours après François I. envoya une Ambassade en Suisse, composée de René de Savoie, Grand Maître de France, de l'Evêque de Senlis, & des deux Vicomtes de la Palisse. Ils se présentèrent à la Diette de Lucerne, & les Cantons leur acordèrent, outre 16000. Hommes de nouvelles Levées, l'usage de toute l'Artilerie que la République avoit laissée en différens postes de la Lombardie. Les Cantons expédièrent en même tems des Lettres très pressantes à Zurich & aux Grisons, pour les exhorter à ne point tenir dans cette conjoncture une conduite oposée à la leur. Ils firent aussi publier une Ordonnance dans tous leurs Etats, par laquelle il étoit défendu très sévèrement de se jeter dans le service du parti oposé à celui de la France, & de se débaucher les Troupes d'un Canton à l'autre.

Ce nouveau secours fut bientôt sur pié. Il passa les Alpes, à l'entrée du Printems. Les Hauts Officiers furent chargez de la part des Cantons d'un Règlement pour la Discipline Militaire.

litaire. Il portoit entr'autres : *Que dès que les Troupes de la Nation auroient joint celles du Roi Allié, elles feroient serment de le bien servir, & avec honneur, contre tous : Que l'on devoit empêcher autant qu'il seroit possible d'incendier, de détruire les Eglises & les Moulins, d'insulter les Femmes, les Enfans & les Personnes âgées, & de ne rien entreprendre qui fut contre l'équité.*

Le Maréchal de Foix, qui n'atendoit que la jonction de ces Troupes, pour agir du côté de Crémone & de Pavie, se fit bientôt jour pour ariver devant Milan, dont il avoit résolu le Siège. Cette entreprise n'eut pas lieu, & le Maréchal fut obligé de revenir sur ses pas. Marc Antoine Colonne & Camille de Trivulce, deux des meilleurs Généraux de l'Armée Française furent emportez par le Canon de la Place. Les Impériaux s'étoient postés à la *Bicoque* *, près de la Ville de Pavie, & s'étoient fortifiés de manière à ne pas craindre d'être ataqués. Cependant comme il auroit falu demeurer dans l'inaction une partie de la Campagne, ce qui n'accommodoit pas l'impatience & l'ardeur des Suisses pour le Combat, on résolut de donner Bataille le 27. Avril 1522. On y combatit avec beaucoup de valeur de part & d'autre ; mais la situation avantageuse des Impériaux & leur supériorité rendit inutiles tous les efforts de l'Armée Française. Elle perdit la Bataille, & il resta de son côté près de 7000. Hommes sur la place, parmi lesquels il y avoit 3000. Suisses. De ce nombre furent quantité d'Officiers de distinction ; entr'autres le Comte de *Montfort*, Fils aîné du Maré-

* Petite Ville à 3. milles de Milan.

Maréchal de Foix Comte de Lautrec. *Miolans de Savoie*, *Graville*, Frère du Vidame de Chartres, *Roquelaure*, *La Guiche*, *De Tournon*, *De Launois*, & quantité d'autres. Il y eut 17. Capitaines Suisses, des plus distingués, tuez dans cette occasion, spécialement, le *Baron de Hohenfax*, *Albert de Stein*, *Rodolph Nagelin*, *Jean Augsburgger*, *Rodolph de Mullinen*, *Guillaume de Bonstetten*, *Jaques de Batikon*, *Antoine de Diesbach*, *Antoine Fuchs*, *Immer Berger*, *Antoine Fischer*, *Louis Schwinkart*, *Arnold de Winckelried*, *Jaques Meltinger*, *Henri Stor*, *Bonaventure Bar*, & *Léonard David*.

• Cette fatale Journée fut suivie d'un enchaînement de malheurs pour les Armes de France en Italie. *Lodi* & *Crémone* se rendirent aux Impériaux, sans aucune résistance ; les *Vénitiens* se détachèrent de l'Alliance avec le Roi, *Gènes* secoua de nouveau le joug, & *Pierre de Navarre* fut fait Prisonnier. On attribua à la Reine Mère la cause de tous ces malheurs. Elle haïssoit le *Maréchal de Foix*, & Elle retint une somme de 400. Mille Ecus, que *St. Blançai*, Sur-Intendant des Finances avoit eu ordre d'envoyer dès le commencement de la Campagne pour la subsistance de l'Armée d'Italie. Le Maréchal, voyant tant de disgraces, auxquelles il ne pouvoit remédier, faute d'argent, se rendit à la Cour, où il fut d'abord assés mal reçu ; mais s'étant expliqué sur les 400. Mille Ecus que la Reine Mère avoit gardé, il n'y eut que *St. Blançai*, qui fut la Victime de la faute de cette Princesse. Sa complaisance pour Elle lui cousta la vie, quelques années après.

Le 20. Mai 1522. l'Empereur écrivit à la Diette Générale des Cantons, pour leur communiquer le partage qu'il venoit de faire avec *Ferdinand* (*) son Frère, du Patrimoine de la Maison d'*Autriche*. Il leur marquoit ensuite combien il étoit sensible à la perte considérable que la Nation avoit faite à la Baraille de la *Bicoque*; & il insinuoit que ce malheureux succès devoit bien leur faire voir lequel des deux Partis combattoit pour la Justice; que s'ils vouloient considerer le peu de fondement des pretentions de François I. il se persuadoit qu'ils seroient bientôt détachés des interets de ce Roi pour apuier la cause du Chef de l'Empire, puis qu'il s'agissoit d'un haut Fief Impérial, dont la disposition ne pouvoit appartenir qu'à lui seul.

François I. loin de se décourager d'une déroute à laquelle il avoit si peu lieu de s'attendre, fit faire de nouvelles propositions aux Cantons pour reparer cette perte. Il trouva des oppositions de la part du Canton de *Zurich*, qui avoit beau jeu, pour faire valoir les motifs de son éloignement pour le service de la France. Le Canton de *Schwitz*, & une partie de celui d'*Underwald* pensoit à peu près demême; mais enfin, le Résultat général de la Diette tenue à Berne le 23. Juillet 1522. acorda au Roi un nouveau secours de 6000. Hommes. Ce Prince, qui recherchoit par tous les moyens possibles l'amitié des Cantons, les avoit invitez peu auparavant, de tenir sur les Fonds de Bâ-
tême

(*) Depuis Roi de Bohême & de Hongrie, & Empereur après la démission de Charles V.

tème un Prince , * qui lui étoit né le 22. Janvier de cette année. *Jean Zukas* , Avoier de *Lucerne* , & *Jaques Troguer* , Land-Aman d'*Uri* , représentèrent la République dans cette Augufte Cérémonie , & ofrirent au jeune Prince deux grandes Médailles d'Or , aux Armes des Cantons.

Dans ces tems là , les Prédications de *ZWINGLE* mettoient toute la Suisse en mouvement , & celles de *BERCHTOLD HALLER* divifoient en particulier la Ville de Berne. L'Histoire des quatre *Jacobins* , qui furent condamnés au feu en 1509. pour s'être joüés de la Religion ; le trafic honteux des Indulgences ; le Crâne qui avoit été aporté de Lion en 1518. que l'on véneroit à Berne , comme étant celui de *Ste. Anne* , Mère de la Bienheureufe Vierge , & que l'on découvrit être fupofé ; l'ignorance , la fainéantife & les défordres ** du Clergé & des Moines : Tout cela donnoit un vaste champ aux Prédicateurs de la Réforme , pour faire connoitre un grand nombre d'abus *** qui régnoient malheureusement. Ce furent auffi de fembla-

* Charles , Due d'Orléans , de Bourbon , d'Angoufême & de Châtelleraut , mort fans Alliance le 9me. Septembre 1545.

* Les Moines de Romainmôtier , peu contens du Prieur , qui leur donnoit le Vin par mefure , ordonnèrent & réglèrent en 1513. que chèque Frère en auroit un pôt & un tiers , mefure de Lauſanne , à chèque Repas.

*** Le Pape Adrien VI. lui même avouoit , que depuis plusieurs années il y avoit eu dans le St. Siège des abus dans les choſes ſpirituelles , des excès dans les Mandemens , que le mal s'étoit répandu depuis le haut Faîte du Siège Papal parmi tous les Conducteurs inférieurs , & que l'Eglife avoit beſoin d'être reformée dans le Chef & dans les Membres.

semblables motifs , qui disposèrent alors plusieurs Eglises de Suisse , à se séparer de la *Communione Romaine*. Combien n'auroit-il pas été plutôt à désirer , que tous les Chrétiens se fussent réunis pour combattre le Vice & s'inciter à professer la Morale Chrétienne dans toute sa pureté ! Si le véritable Esprit de l'Évangile animoit uniquement les Chrétiens de nos jours , dans ces tems de lumière & de clarté , on verroit bientôt cesser l'animosité & les funestes divisions qui les séparent : Les disputes vaines , où l'aigreur & la vanité ont souvent tant de part , feroient place à des sentimens de douceur , de suport & de charité , lesquels réuniroient les Chrétiens des différentes Communions dans l'objet essentiel & capital de la Religion , qui est de triompher des passions & des désordres des Hommes , de régler leur conduite & leurs mœurs , & de faire régner J. C. principalement dans les Cœurs. Veuille le Ciel nous faire voir ces tems heureux , où les Chrétiens , semblables à ceux de la Primitive Eglise , ne seront qu'un Cœur & qu'une Ame , & ne s'occuperont que de la Gloire de Dieu ! Quoi que nous voulions nous contenter de fleurir l'important Evènement de la Réformation de *Berne* , par les raisons que nous avons déjà touchées , nous ne pouvons nous dispenser de faire connoître quelques uns des Hommes célèbres qui y ont eu part ; d'autant plus que ceux qui se sont distingués dans les Lettres , font aussi partie du but que nous nous sommes proposé , en commençant nos Fragmens. Nous interrompons donc ici le fil de l'Histoire générale , pour parler de quelques

quelques Eclésiastiques distinguez de Berne, qui vivoient alors. Ce que nous en dirons pourra donner une idée de la manière dont la Réformation de Berne est arrivée.

Le premier Prélat du Canton, après l'Evêque, étoit NICOLAS DE WATTEVILLE, Seigneur de *Wyl*, Prévôt Mitré des Chanoines de Berne. Nous rapporterons sa Vie tout de suite pour n'y plus revenir. Il nâquit en 1492. & étoit l'ainé des trois Fils de JACQUES DE WATTEVILLE, Avoier de la République, & de MADELAINE DE MUELERE, Héritière de cette ancienne & illustre Maison, qui s'éteignit avec Elle. Son Père le destina à l'Eglise, où il espéroit de le pousser aux premières Dignitez. *Stettler* * & d'autres Historiens après lui en parlent comme d'un Homme savant. Il fut reçu en 1509. au nombre des Chanoines de Berne. En 1512. il devint Protonotaire Apostolique, avec 25. Ducats de Pension de la Cour de Rome. En 1513. il eut le Prieuré de *Mont-préveires*. Il devint en 1516. Prévôt des Chanoines de *Lausanne*. En 1517. il fit un Voiage à Rome. La même année il eut l'Abaié de *Monteron*, & une Place de Chanoine dans la Cathédrale de *Constance*. En 1518. il fut encore fait Chanoine de celle de Bâle, & en 1521. il devint Prévôt Mitré du Collège des Chanoines de Berne.

Comme les Benéfices lui pleuvoient de tous côtés, & qu'il étoit en grande faveur à la Cour de Rome, estimé & considéré du Pape & de plusieurs Cardinaux, on croioit généralement

● Chron. I, page 646.

ment qu'il seroit pourvû du premier Evêché vaquant en Suisse. Il fut effectivement sur les rangs en 1522. pour celui de Sion, qui vaquoit par la mort du célèbre *Matthieu Schiner*; mais la Providence en avoit disposé autrement. Ce Prélat, comme le premier du Canton, ainsi que nous l'avons déjà dit, devoit prendre une connoissance plus exacte que tout autre de la Doctrine qui se répandoit alors. C'est en étudiant & en approfondissant les Matières controversées, que *Nicolas de Watteville* se persuada que la raison étoit du côté de ceux que l'on apelloit Novateurs & Hérétiques. Il devint un des plus zèlez Partisans de la Réforme, & il lui sacrifia, non seulement sa fortune présente, mais même une beaucoup plus élevée qu'il voioit devant lui. Pour suivre les lumières de sa Conscience, il quitta tout à la fois, Ordre de Prêtrise, Dignitez, Prébendes, Bénéfices &c.

Etant redevenu, par cet abandon général, ce que les Eclésiastiques appellent un *simple Laïc*, il se maria au commencement de 1526. peu après la mort de son Père, avec CLAIRE, Fille de Noble CLAUDE MAY & de Noble LUCIE BRÜGGLER. La Cérémonie de leur Mariage se fit avec tout l'aparat convenable en pareille occasion à des Personnes de leur rang. Nombre de Seigneurs distinguez par leurs Emplois, leur naissance, ou leur mérite assistèrent & signèrent au Contrat *. Ils étoient encore, pour

* Du côté de l'Époux, Jean Jaques & Rheinart De Watteville, ses deux Frères; Jean d'Erlach, Avoyer de Bienne; Jaques

pour la plupart *Catholiques Romains*, & quelques uns sont même restez dans cette *Communión* toute leur vie.

L'exemple de *Nicolas de Watteville* aiant été imité par d'autres *Eclésiastiques*, les zélés pour l'ancienne *Doctrine* firent tous leurs efforts pour obtenir un *Décret*, qui chassat tous les *Prêtres mariés* de la *Ville*; mais ils n'eurent pas assez de crédit pour le faire exécuter. La *Réformation* continuoit à gagner du terrain, & elle fut enfin résolüe & effectuée par le *Grand Conseil*, en *Janvier 1528*. Le *Prévôt de Watteville* & ses deux *Frères* contribuèrent beaucoup à cet important *Ouvrage*. Ce *Seigneur* entra dans le *Souverain Conseil* en *1535*. L'année suivante il fut *Président* dans la *Dispute de Lausanne*, avec l'*Avoier Jean Jaques De Watteville*, son *Frère Cadet*, & le *Chancelier de Berne*. Il mourut en *1551*. laissant trois *Filles*, qui furent mariées selon leur condition, & deux *Fils*. *Peterman* l'ainé, après avoir été *Baillif de Lausanne*, devint *Banderet de Berne*. Sa postérité est éteinte depuis *1626*. *Jean* le *Cadet* fut aussi *Baillif de Lausanne*, *Banderet* après son *Frère*, & ensuite *Avoier* en *1582*.
comme

Jaques de Roverea, *Chevalier*, *Seigneur de Crêt*; *Theobald d'Erlach*; *Antoine Spilman*, *Banderet de Berne*; *Valère Gouffis*, du *Conseil de Bienne*; *Antoine Noll*, du *Conseil de Berne*. Du côté de l'*Epouse*, son *Père*, sa *Mère*, son *Grand Père* & ses *Frères*, *Léonhard Hüpsche*, *Trésorier de Berne*; *Jean Stölli*, *Avoier de la Ville de Soleure*; *Louis Büggler*, *Guillaume Argent*, de *Fribourg*; *Nicolas Wittenbach*, *Banderet de Bienne*; *Pierre Thorman*, & *Bernard Tilmann*, de *Berne*. Tous aposèrent leur *Sceau* au *Con-*
tra.

comme nous le verrons en son lieu. La Postérité de celui-ci est nombreuse : Elle a toujours fourni & fournit encore à présent de bons Patriotes , & des Magistrats distinguez à la République , comme aussi nombre d'Officiers de rang & de réputation aux Princes & Etats Alliez du Canton.

BERCHTOLD HALLER , principal Réformateur de Berne , étoit né à *Aldinguen* en 1492. Il étudia à *Pfortzheim* , sous *Simler* , avec *Philippe Melancthon* , qui lui marqua toujours beaucoup d'amitié , De-là s'étant rendu à *Cologne* , il y prit le Degré de Bachelier en Théologie. Il vint ensuite à *Berne* , où il fut fait Chanoine, Chantre & Prédicateur de la grande Eglise. En 1522. *Zwingle* lui écrivit pour exciter son zèle en faveur de la Réformation. Il trouvoit tant de résistance à *Berne* , qu'il méditoit de se retirer à *Bâle* sous prétexte de s'y fortifier dans les Langues savantes ; mais *Zwingle* le détourna de ce dessein. En 1526. le Magistrat de Berne chargea *Haller* de prêcher trois fois par semaine durant l'Avent & le Carême , outre les Prédications ordinaires. Il s'acquitta très bien de ces fonctions ; mais étant trop pénibles , on lui donna l'année suivante *François Kolb* pour Collègue. *Berchtold Haller* , à son retour de la Dispute de *Baden* , reçut ordre du Magistrat en Juin 1526. de célébrer la Messe , sous peine de privation de ses Bénéfices & de bannissement. Ce Théologien demanda à cette occasion d'être entendu en Grand Conseil. Il y donna des raisons satisfaisantes de son refus , & il parla d'une manière si persuasive , qu'on résolut à la pluralité

pluralité des Voix, de le confirmer de nouveau dans la Charge de Prédicateur, & de le dispenser de célébrer la Messe. Le Conseil accepta la démission de son Canonicat, qu'il avoit offert; mais on voulut qu'il continua d'en retirer les revenus pendant deux ans. Il se distingua à la célèbre Dispute de Religion, qui se tint à *Berne* en Janvier 1528. & parla fort éloquemment sur la première des X. Thèses qui étoient sur le Tapis. Le Magistrat de *Soleure* demanda en 1530. ce Savant Prédicateur pour un Mois. Il prêcha dans cette Ville, non seulement sans succès; mais il y courut risque de la vie; c'est pourquoi il retourna à *Berne*. *Berchtold Haller* mourut en 1536. âgé de 44. ans. Il fut universellement regretté, disent les Historiens, à cause de son zèle, de son savoir, de sa douceur, de sa piété, & de plusieurs autres belles qualités, qui le distinguoient avantageusement entre les Théologiens de son tems.

FRANÇOIS KOLB, Collègue de *Berchtold Haller*, étoit né à *Rothelin*, dans le Marquisat de *Bade*. Il étudia à *Bâle* avec *Zwingle*, sous *Felix Wisenbourg*. Il fut d'abord Régent de l'École de *St. Martin* dans cette Ville là. En 1512. il passa à *Berne*, où il obtint un Canonicat & une Charge de Prédicateur. Du tems des Guerres de *Milan*, il prêcha librement contre le service Militaire des Suisses dans les Guerres étrangères, & ne voulant plus rester à *Berne*, il se retira dans la Chartreuse à *Nuremberg*. Pendant la tenuë de la Diette de l'Empire dans cette Ville là en 1522. ses Ennemis animèrent le Peuple contre lui, à cause de ses Prédications

○ &

& il fut contraint de se réfugier dans le Couvent des Augustins. On eut beaucoup de peine d'apaiser la Populace, qui menaçoit de bruler le Couvent, si on ne lui remettoit *Kolb*. En 1527. les Bernois le rapellèrent pour être Collègue de *Berchtold Haller*. Il eut grande part à la fameuse Dispute tenuë à Berne, en 1528. & il s'aquita depuis des fonctions de sa Charge avec beaucoup de zèle. Il se trouva en 1525. à la Guerre de Cappel. Ce Savant mourut en 1535. âgé de 70. ans.

Revenons aux Affaires générales, que nous avons laissées à l'année 1522. Les divisions que les diférens sentimens sur la Religion causoient alors en Suisse, n'empêchèrent pas les Troupes de la Nation de joindre la nouvelle Armée que François I. fit passer en Italie, en 1523. sous le Commandement de l'Amiral *Bonnivet*. Les commencemens de cette expédition ne promettoient pas qu'elle fut fort heureuse. La contagion affliga l'Armée dès l'entrée de la Campagne. La France perdit le Connétable de Bourbon, qui par ressentiment contre la Reine Mère, quitta le Roiaume & se jeta dans le service de Charles V. Ce Prince avoit non seulement beaucoup de capacité, mais il tenoit un rang considérable dans l'Etat, & il y avoit un grand crédit. Le Connétable de *Bourbon* écrivit d'abord aux Cantons, pour les prévenir sur les raisons qu'il avoit eu de quitter le parti de son Roi, & pour les assurer qu'il ne s'éloigneroit jamais des sentimens d'amitié & de confiance qu'il avoit pour la République. Les Cantons n'eurent aucun égard à la Lettre de ce Prince,

Prince, & ne lui firent pas même de réponse. Le Connétable avoit passé par le Comté de Bourgogne. Sous ce pretexte les Troupes de France vouloient désoler cette Province, dont ils avoient déjà brûlé quelques Villages : Ce qui engagea les Etats de ce Comté, conjointement avec *Marguerite d'Autriche*, Princesse d'Orange, de s'adresser aux Cantons pour les prier d'apaiser la colère du Roi. Leur intercession procura la Neutralité à ces Pais alarmez.

Les Troupes du Roi, commandées par l'Amiral *Bonnivet*, s'emparèrent d'abord de *Novarre* & de *Vigevano* ; mais ce Général négligea de pousser plus loin & de s'avancer vers *Milan*. Les Maladies afoiblirent son Armée, pendant que celle des Ennemis se renforçoit. Il fut donc obligé de reculer, & voulant passer la *Secchia*, aux yeux de l'Armée Impériale, forte de passé 25000. Hommes, à la tête desquels se trouvoit le Connétable de Bourbon ; l'Armée de France fut ataquée si vivement, que nonobstant la vigoureuse défense qu'elle fit, elle fut contrainte de prendre la fuite. Le Connétable s'étant mis à la poursuite des Fuyards, il en seroit peu réchappé, si le Corps des *Suisses*, qui s'étoit rallié, n'eût arrêté ce Prince, en se présentant pour lui faire face en Bataillon carré, & l'obligeant de cette manière à regagner la Rivière. Ce fut dans cette Action que l'incomparable Chevalier *BAYARD*, surnommé le *bon Chevalier sans peur & sans reproche*, fut blessé à mort, & expira sur le Champ de Bataille. L'Amiral fut blessé dès le commencement du Combat, & obligé de laisser le Com-

mandement au Comte de *St. Paul*. Les Cantons y perdirent jusques à 13. des plus braves de leurs Capitaines, entr'autres ADAM GUDER, de Berne, si estimé par son expérience militaire, & le fameux ALEXANDRE GROSMAN, de *Thun*, qui trouva sa sepulture à *Novarre*, à côté de celle du Capitaine de *Weingarten*. Cette Action ariva le dernier d'Avril 1524. Les Maladies contagieuses continuant de désoler les Troupes Françoises, elles se virent forcées de repasser les Monts, prenant leur route par *Turin*, après avoir confié leur Artillerie aux Suisses, qui regagnèrent leur País par la Valée d'*Aost*. Des 12000. Suisses, qui avoient été envoyez dans cette expédition il n'en retourna qu'environ 4000. dans leur Patrie.

Dans ces entrefaites, les Cantons avoient envoyez à François I. qui étoit à *Lion*, trois Députez l'un de *Berne*, l'autre de *Fribourg* & le troisiéme de *Soieure*, pour solliciter l'élargissement du Prince d'*Orange*. Ils obtinrent facilement ce qu'ils demandoient & ils eurent tous les sujets possibles d'être satisfaits de la Cour. Le Roi aiant pris les mauvais succès de la Campagne d'*Italie*, dit à ces Députez, que ne pouvant atribuer les malheurs passez qu'au dérangement de ses Finances & à d'autres défordres de l'Etat, il avoit résolu de se mettre lui même à la tête de ses Armées, où sa présence ne permettroit pas que ses Troupes manquassent de rien. Il ajouta que pour sûreté de sa promesse, il étoit prêt de mettre en dépôt dans la Ville de *Berne*, les Pierreries de sa Couronne, qu'il leur fit voir & dont
la

la valeur pouvoit monter à plus de 18. Cent Mille Florins. Le récit que firent les Députez des manières affables & des offres genereux d'un grand Roi, toucha vivement les Cantons, & nonobstant la douleur que l'on ressentoit des pertes considerables de la Nation en Italie, on accorda de nouvelles levées en 1524. à *De Lamet, De Bois Rigaut & Morelet*, Ambassadeurs de France, qui s'étoient rendus en Suisse, pour cette Négociation.

François I. se rendit en effet vers la fin d'Octobre 1524. avec une Armée de 22000. Hommes aux environs de Pavie. Henri d'Albert, Roi de Navarre, les Ducs d'Alençon, de Lorraine, d'Albanie, de Longueville, & toute l'élite de la Noblesse acompagnoient le Roi. Ce Prince fit plusieurs fautes, qui furent cause des malheureux succès de cette Campagne. Il envoya un gros Détachement du côté du Roiaume de Naples, sous les Ordres du Duc d'Albanie; il répartit plusieurs de ses Troupes en différens Postes du Milanois; & il voulut former le Siège de Pavie. Ce Siège fut long & meurtrier. L'Armée se trouvoit extrêmement incommodée des Pluies & du débordement des Rivières, lors que Ferdinand d'Avalos, & le Conétable de Bourbon, qui commandoient l'Armée Impériale, s'avancèrent pour faire lever le Siège & livrer Combat. Ils surprirent l'Armée du Roi, avant qu'il put rassembler toutes ses Troupes dispersées.

Les Suisses & Grisons faisoient un Corps séparé, posté à une certaine distance de la Ville, du côté par où l'Ennemi pouvoit s'avancer. Les Officiers de ce Corps, avertis de la marche des Impé-

Impériaux, par des mouvemens dont ils s'aperçurent, ofrirent de les ataquér à mesure qu'ils les verroient défilér : Ce qui auroit pû se faire avec avantage, par la situation du terrain ; mais ils ne furent pas écoutés. On leur donna ordre de se replier sur la Ville, & de se joindre au gros de l'Armée. Ce fut le 24. de Février 1525. que se donna la Bataille de *Pavie*, si funeste à la France. Il se fit des Actions de valeur extraordinaires, en ce rencontre, des deux côtés. Le Roi même y fit paroître une intrépidité sans égale ; mais la mauvaise situation de son Camp, & les avantages de celui des Ennemis rendirent inutiles tous les efforts des Troupes Françaises. Ce Prince perdit la Bataille, & fut fait Prisonnier, avec le Roi de Navarre, & quantité de Seigneurs & d'Officiers de distinction. *Clément Marot*, Valet de Chambre du Roi, si connu par ses Poësies, fut blessé au bras & fait Prisonnier. L'Action fut des plus meurtrières. Les Maréchaux de *Chabannes* & de *Foix*, l'Amiral de *Bonnivet*, la *Tremouille*, *St. Severin*, *François de Lorraine*, le Duc de *Nortfolck*, le Comte de *Tonnerre*, les Comtes de *Nassau* & d'*Ortenberg*, & un grand nombre d'autres Seigneurs, restèrent sur le Champ de Bataille. *René de Savie* mourut peu de jours après de ses blessures. Les Suisses y perdirent la plûpart de leurs Chefs, & entr'autres l'illustre JEAN DE DIESBACH, à qui le Canton de Berne avoit confié le Commandement Général de ses Troupes. Il y eut aussi près de 7000. Suisses, tant tués, que blessés ou faits Prisonniers. Du nombre de

ces derniers étoient JAQUES & JEAN RODOLPH D'ERLACH, tous deux blessés dangereusement, JEAN JAQUES DE WATTEVILLE, JAQUES DE ROVEREA, Seigneur de Crêt, tous Capitaines de valeur & d'expérience. Après la Bataille de Pavie, tout plia & se soumit à l'Empereur. François I. fut conduit à *Madrid*, où il resta Prisonnier pendant 13. Mois.

Nous nous arrêtons à cette malheureuse Epoque, & nous reprendrons le Mois prochain l'Histoire propre du Canton de *Berne*, interrompue par les Guerres d'Italie, que nous avons crû devoir pousser jusques à cet Evénement. Elles ne font point un hors d'œuvre dans nôtre sujet, puis qu'elles font connoître la part que la Nation a eu dans les grands Evénemens, qui se sont passés en *Europe*, & qu'elles transmettent à la Postérité les Noms des Héros Suisses, qui s'y sont distingués.



LIVRES NOUVEAUX.

VOIAGE Historique & Politique de Suisse, d'Italie & d'Allemagne, avec figures. A Francfort chez François Varrentrap 1736 in 12.

LE premier Tome de cet Ouvrage, qui vient de paroître sera bientôt suivi d'un second. Il est écrit très agreablement & l'on peut dire qu'il fera plaisir à tous ceux qui ont été dans les Pais dont il parle. L'Auteur est une Personne de mérite, & si nous ne nous trompons, c'est un Homme qui, principalement par raport au Commerce, connoit très bien les trois parties de l'Europe sur les quelles il écrit. Sa Relation servira de Suplement à d'autres que l'on a déjà sur le même sujet. Il fait mention de divers Monumens considérables de l'Antiquité, qui avoient échappé à tous les Voïageurs. Cet Article ; demême que plusieurs particularitez, peu connues auparavant, sur les Mœurs des Peuples d'Italie, donnent du relief à ce Livre, & doivent le rendre recommandable à tous les Curieux.

TEMPE HELVETICA &c. Tiguri ex Officina Heideggeriana 1736. in 8vo.

Nous avons annoncé dans nos précédens Journaux les trois premières Sections du Premier

mier Tome de cet Ouvrage de Littérature , que Mr. le Professeur ALTMANN publie depuis quelque tems. Il s'agit présentement d'indiquer les Pièces renfermées dans la 4me Section du I. Tome qui a paru.

- I. Joh. Henri Ringier , *Dissertatio Theol. de Typis Anti-Christi.*
- II. Joh. Jac. Reutlingeri , *Georgica Scholastica , sive Oratio Agriculturam Emblema Scholarum sistens , Carmine Elegiaco.*
- III. J. R. S. V. D. M. *Disquisitio Philologica in Locum Genes. XLVIII. v. 22.*
- IV. Alberti Halleri , *Descriptio Itineris Alpini , suscepti Mens. Julio , Anni 1731.*
- V. *Nova Litteraria Helvetica.*

La première Section du II. Tome du même Ouvrage vient aussi de paroître , & renferme les Dissertations suivantes.

- I. Jo. Jacobi Lavateri , *F. Oratio inauguralis , qua , premissa brevi Icone Theologi , describitur Vita Viri Clariss. Jo. Jac. Hottingeri , S. Theol. apud Tigurinos quondam Professoris.*
- II. *Catalogus Scriptorum publicatorum ejusdem Viri celeb. J. J. Hottingeri , pia Memoria.*
- III. Jac. Christ. Iselii , *Conjectura in locum Dialogi de causis corruptæ Eloquentiæ.*
- IV. Jacobi Bruckeri *Dissertatio Exegetica ad locum Pauli ad Ephes. II. 1. 2.*
- V. J. F. *Oratio , de Disciplina Arcani Veteris Ecclesiæ , nostra Ætate non usurpanda.*

- VI. *Conspectus Operis*, quod editurus est Jacobus Zimmermannus, Tigurinus.
- VII. Jo. Gasp. Hülneri, *Epistola*, qua *Hermia seu statua Mercurii*, prope vicum *Alstetten* in Pago Tigurino noviter Observata, luci exponitur.
- VIII. Urielis Freudenbergeri, *Responsio ad Gab. Hürneri Epistolam*, de Origine Cultus Serpentum.
- IX. *Academia Tigurina hodierna Facies.*
- X. *Nova Literaria.*

PRINCIPIA quædam *Metaphisicæ Wolfianæ*, variis *Observationibus illustrata* &c. Autore Joh. Jacobo Kœthen, *Collonia Allobrogum.* *Sumptibus Pellissari & Sociorum* 1736. 8vo. pag. 238. y compris la *Préface* &c.

LA Philosophie de Mr. WOLFUS très célèbre Professeur à *Marbourg*, a enfin pris le dessus, malgré les oppositions de quelques Théologiens peu instruits, & peut être mal intentionnés. Ce Savant Homme avoit publié d'abord son Système en Allemand, & à cette occasion plusieurs Personnes vouloient faire passer ses sentimens pour très pernicieux; mais depuis que sa Philosophie a paru en Latin, il a trouvé des Juges plus équitables. On a réimprimé cet Ouvrage à *Vérone*, & Mr. KOETHEN, Théologien de la Profession d' *Augsbourg* a crû devoir en donner un Abregé dans le Livre, dont nous venons d'indiquer le Titre; & c'est en quelque sorte les prémices des nouvelles Presses de Mrs. *Pellissari*, dont la Société pour la Librairie étoit

étoit connue ci - devant sous la raison de *Bouquet & Comp. de Genève.*

Outre l'abrégé de la *Métaphisique* de *Mr. WOLF*FIUS, ce Livre contient encore les *Theses Métaphisiques* de *Mr. DE LEIBNITZ*, que ce grand Philosophe étant à *Vienne*, l'année 1714. avoit écrites en François pour le Prince *EUGENE*. On a vû ces *Theses* dans le Tome VI. de l'*Europe Savante*, sous le Titre de, *Principes de la Nature & de la Grace, fondés en raison, par feu Mr. le Baron de Leibnitz.* Mrs. les Auteurs des *Acta Eruditorum* les donnèrent en Latin dans le Tome VII. du Supplément de leur Journal, Section XI. *Mr. KOHLERN* les fit imprimer en Allemand à *Francfort* en 1720. sous le Titre de *Monadologie de Mr. de Leibnitz.* Elles sont à la suite de la Traduction Allemande des Ecrits de Mrs. de *Leibnitz & Clarck*, *Mr. J. Conrad Creling*, Professeur en Philosophie & en Mathématiques, les publia à *Tubingue*, en 1722. dans une Brochure de 56. pages in 4to en y joignant des Observations. L'année 1728. *Mr. MICHEL GOTTLIEB HANSCHIUS*, Conseiller de l'Empereur glorieusement régnant, fit de nouveau imprimer ces mêmes Principes, avec un Comentaire, où il demontre, à la manière des Géomètres, le Système de *Mr. De Leibnitz*. Il y ajouta plusieurs Théorèmes de Métaphisique, pris du même Système sur l'Être infini & fini, de même que sur la perfection du Monde existant, démontrés aussi selon la Methode Geométrique.

Cependant comme beaucoup de Personnes n'ont pas les Livres dont on vient de parler, *Mr. Koethen* rend service au Public en joignant

cette excellente Pièce à son *Abrégé de la Métaphysique de Mr. Wolfius*. On trouve encore dans ce Livre une Lettre écrite par Mr. Koethen à ce célèbre Philosophe, lors qu'il fut agrégé en 1733. à l'Académie Royale des Sciences de Paris, comme aussi une Pièce de Poësie en Latin, *De Fatu-Philosophorum*, & une Lettre en Italien sur l'excellence & l'utilité de la Philosophie de Mr. Wolfius, pour la confirmation & pour la pratique de la Religion Chrétienne.

LA première Partie de l'*Histoire de Suisse*, par feu Mr. le Professeur LAUFFER de Berne, vient de paroître. L'érudition de l'Auteur brille dans cet Ouvrage, & l'on y remarque sur tout une grande connoissance de l'Histoire Romaine & des Guerres des Romains, des Gaulois & des *Allermands*. Ces Guerres, jusques à Clovis, qui assujettit la Nation Germanique, font la matière de ce 1. Tome. On s'étend là dessus, uniquement, parce que les Helvétiens eurent part à ces Guerres; & on lit de tems en tems nombre de feuillets, sans qu'il y soit fait aucune mention des Suisses; ensorte que cette première Partie n'est proprement qu'une Introduction à l'Histoire Helvétique. On peut même la regarder, plutôt comme un Commentaire de JULES CESAR & de quelques autres Ecrivains Romains, que come une Histoire de Suisse. Il y a aparence que l'Auteur s'approche d'avantage de son sujet dans les cinq Parties qui doivent suivre celle-ci. Au reste cette Histoire ne peut qu'être très estimable, vu les rares talens de son Savant Auteur, & la pureté de la Langue Latine dans laquelle elle est écrite.

ORANGE est le Mot de l'Enigme Logographique du Mois d'Août.

LOGOGRIPE.

L'Éteur, je suis Oiseau, tant privé que sauvage,
 Qui, renversé, montre l'heure qu'il est.
 Une Bête, en Latin, qu'on voit au Maréage,
 Occupe mon milieu. Trouve moi s'il te plaît.

CONTINUATION de l'Histoire de
 DUCHÈNE & de MARIANNE, dans la-
 quelle se trouvent reformées plusieurs
 Histoires intéressantes.

LE jeune Du Til, continuant de réciter ses
 Aventures à Duchêne & aux autres Person-
 nes qui étoient sur le Vaisseau, poursuivit ainsi
 sa narration.

Les scrupules de la belle Maitresse de mon Pré-
 cepteur me charmèrent, & le bonheur qu'il avoit
 d'être aimé d'une Fille dont le Cœur étoit si
 tendre & si délicat, me faisoit envier son sort. Je
 fis tout ce que je pûs pour engager cette Belle à
 changer de dessein. Ne pouvant y réussir, mon
 Amour se changea en desespoir. Je lui dis
 qu'il

qu'il n'étoit pas possible qu'elle eut pris la résolution de se renfermer dans un Cloître ; qu'elle ne cherchoit qu'à me tromper pour se livrer avec plus de facilité à Mr. d'*Herval* ; que puis qu'elle refusoit l'offre que je lui faisois de mon Cœur, je trouvois bien le moien de la séparer pour jamais de son Amant, & que j'allois y travailler. Mes menaces la firent fremir : Elle voulut m'arrêter ; mais je sortis malgré elle, & voici le projet que je formai. Je résolus d'apprendre à faire des Armes, & de demander ensuite mon Précepteur en Ducl. Dans l'impatience où j'étois de me défaire d'un Rival aimé, je ne crûs pas même qu'il fut nécessaire d'une grande habileté pour tuër un Homme. Je profitai peu après de l'occasion qui se présenta Mr. d'*Herval* allant seul à une Maison de Campagne, que nous avions à deux lieues de la Ville, je l'abordai d'un air fier & résolu. » Vous avez abusé jusqu'à présent, » lui dis-je, de l'autorité que mon Pere vous a » donné sur moi. Il est tems que je sorte d'Es- » clavage, & que je vous fasse sentir que je » ne suis plus un Enfant. Je vous demande » satisfaction, ajoutai-je, en élevant ma Voix, » & vous ne pouvez me la refuser. Voila une » Epée & deux Pistolets chargés, voyez quel- » les Armes vous voulez choisir.

Mon Précepteur avoit servi quelque tems, & il étoit rempli d'honneur & de courage. J'ai pitié de votre Jeunesse, me répondit il tranquillement. *Avés vous bien pensé à ce que vous me dites, & à ce que vous voulés faire ? Vous savez que les Duels sont défendus. Lors même que vous*
fortirés

*Sortirez Vainqueur du Combat que vous me proposez, vous vous exposeriez à une mort ignominieuse & presque certaine. Réfléchissez, je vous prie, aux dangers que vous allez courir. Vous me forcerez à défendre ma Vie, peut être aux dépens de la vôtre. Vous me mettez dans la nécessité d'agir directement contre mon devoir : Je suis chargé de vous instruire, de veiller à votre conservation, & vous prétendez que je sois l'instrument de votre perte : Vous voulez me réduire à répandre un sang qui m'est si précieux. Je vous aime, ajouta-t'il, & si j'ai été obligé de vous traiter quelque fois avec rigueur, vous savez les raisons que j'ai eu de le faire. Mais ce n'est pas ce qui vous met les Armes à la main contre moi. C'est un amour insensé & furieux. Votre passion seule vous rend injuste & téméraire : Vous voulez me disputer le Cœur d'Elvire. » Ouï je le
 » veux, interrompis je brusquement, je veux
 » me venger d'un Rival qui m'a ofensé, & auquel on donne la préférence. Ciel ! A quelles extrémités me réduisez vous ? dit Mr. d'Herval. » Vous
 » avez peur, repris je, & vous n'avez pas la force
 » de vous mettre en défense. Choisissez promptement du Pistolet ou de l'Epée, ou c'est
 » fait de votre Vie. Souvenez vous que vous m'y forcés, dit mon Précepteur. Donnez moi deux
 Pistolets, nous aurons plutôt fait. Je ne vous crois ni assés d'adresse, ni assés d'expérience pour manier l'Epée, & j'aurois sur vous trop de supériorité. Venez, me dit-il, que je vous embrasse pour la dernière fois. Je craignois de m'attendrir, & je le repoussai sans oser le regarder. Tirez le prémier, me dit Mr. d'Herval, vous êtes le plus jeune, & cet avantage vous appartient, Je voulus lui faire Compliment ;*

pliment ; mais il insista & je tirai. Soit timidité, soit qu'effectivement les témoignages d'amitié qu'il m'avoit donné m'eussent atendri, je manquai mon coup, & je n'en fus pas fâché. Prenez le second Pistolet, me dit-il avec fermeté; si vous manquez encore, j'aurai le plaisir de vous donner la vie. » Ha ! c'en est trop, lui dis-je » en l'embrassant, je vous reconnois à présent » pour mon Maître & mon Protecteur. Oui » vous méritez tout mon respect & toute ma » tendresse ! Vous trouverez dorenavant en moi » toute la considération d'un Fils pour son » Père. Venez, mon cher Enfant, me dit Mr. d'Herval, en versant quelques larmes, & en se jettant à mon Col ; je ne ferai pas un mauvais usage de l'affection & de la confiance que vous me promettez. Je ne veux plus d'autre titre que celui de votre Ami. Je vous céderois même Elvire, si elle étoit digne de vous, & que vous pussiez l'épouser, mais votre Père n'y consentiroit jamais ; & après ce qui s'est passé entre elle & moi, vous ne sauriez y penser. Je vous dou l'exemple, je ne la verrai plus, & je lui dis adieu pour jamais. Je vous prie seulement de lui donner quelque assistance, lors que vous serez en état de le faire. Elle a formé une résolution digne d'une Fille vertueuse. J'espère que vous serez assez généreux pour lui aider à l'exécuter. » Vous ne vous trompez pas, lui dis-je, l'amour que j'avois pour cette belle » Fille s'est tourné en estime ; j'admire son dessein, & je me trouverai heureux si je puis concourir à son exécution. Nous nous retirâmes ensuite, & toute cette affaire fut enveloppée dans un profond secret.

Mon

Mon Père mourut quelque tems après. Il me laissa de gros Biens, & je pensai d'abord à en faire part à *Mr. d'Herval*. Après avoir résisté quelque tems, il accepta enfin Deux mille Pistoles, dont je voulus absolument lui faire présent. Cette récompense étoit due à ses soins, & plus encore à sa tendresse pour moi. Il m'avoüa qu'il ne recevoit cette somme que pour la partager avec *Elvire*. Son Cœur murmuroit toujours du sacrifice qu'il m'avoit fait. Il ne pouvoit se résoudre à ne la plus voir. *Que nous sommes foibles*, me disoit-il quelquefois, & qu'il est difficile de nous guérir d'une passion qui nous tyrannise ! Un Cœur né sensible a plus à souffrir qu'un autre ; l'Amour ne se sert de ses charmes, que pour nous tenir dans un plus cruel Esclavage. Je l'exhortai à épouser sa Maîtresse. Il l'aimoit, & il étoit assuré de la tendresse de cette Belle. Il y consentit. Je fus annoncer moi même cette agréable nouvelle à *Elvire*. Elle n'avoit point vû *Mr. d'Herval* depuis nôtre Combat, & Elle s'imaginait qu'il l'avoit abandonné. Je la trouvai dans un atreux desespoir. Elle eut peine à croire ce que je lui annonçois ; mais *Mr. d'Herval*, qui arriva alors, acheva de la persuader. Ces deux Amans se virent ainsi au comble de leurs souhaits, par une union des plus douces & des plus charmantes. Leur Mariage se célébra peu après. Je me trouvois l'Homme du monde le plus heureux de pouvoir contribuer à leur bonheur. Ils acceptèrent le Logement que je leur ofris chez moi, & nous vivions dans une parfaite intelligence & avec beaucoup d'agrément.

Q

J'avois

J'avois assés de bien pour vivre de mes Rentes. Mon loisir n'étoit occupé que par l'Etude & la Conversation. Je me resolus de ne prendre aucune Profession; mais de me borner à celle d'Homme : Profession bien noble & bien étendue, pour qui en sent toutes les Obligations, & qui se plaît à en remplir tous les devoirs. Je me fis un plan d'études conforme à mes inclinations, & je pris un goût extrême pour la lecture. Mr. d'Herval m'exhorta sagement à me défier de ce goût, & à le moderer. Une lecture continue & apliquée, me disoit-il, nous éloigne trop de la Société & des Affaires de la Vie : elle rend l'Esprit sombre & paresseux. Nous contrainçons dans la solitude du Cabinet une certaine roideur, qui nous met dans l'impuissance de changer d'idées & de sentimens. Comment nous apercevoir de nos préjugés & de nos erreurs, si nous ne communiquons à Personne nos progrès & nos opinions ? De cette manière nous suivrons toujours la même route, & si elle nous égare, nous ne saurions nous redresser. La Conversation nous donne des vûes, met en œuvre nos connoissances, & excite nôtre émulation. On perd tous ces avantages par une trop grande retraite. Nous devons d'ailleurs étudier les Hommes avec lesquels la bien-séance & les besoins mutuels nous lient. Cette étude sert, soit pour éviter leurs défauts, ou pour imiter leurs Vertus. Quel sera le fruit de nôtre Etude si la Société n'en profite pas ? Un Homme de Lettres ne doit recueillir que pour répandre; il est débiteur à la Société de ses lumières & de ses talens.

C'est ainsi que cet Ami judicieux dirigeoit mon goût, & le tournoit du côté du bien le plus général. Il m'est impossible de vous dire toutes

toutes les Obligations que je lui ai. En partant pour le *Canada* où la succession d'un Oncle très riche m'appelle, je lui ai laissé tous mes Biens en maniemment, & je suis persuadé qu'il les gouvernera beaucoup mieux que je ne faisois moi même: Son Epouse est pour lui une Compagne aimable & fidèle. Il ne voit qu'elle & un petit nombre d'Amis, dont le Cœur est aussi bon que l'Esprit. Je regretterois bien plus une Société si agréable, si je ne trouvois ici de quoi me dédomager.

Mr. *Du Til* aiant ainsi fini son Histoire, reçut modestement les éloges que nous lui donnâmes. Chacun s'empressa de lui souhaiter une augmentation de Richesses, puis qu'il en faisoit faire un si bon usage. La Philosophie même ne dédaigne pas les avantages temporels quand ils se présentent.

Mr. *Du Til*, dont je viens de vous rapporter l'Histoire *, vient me prendre le matin assés régulièrement dans ma Chambre. Nous montions ensuite sur le Tillac. Comme il est d'un Caractère aimable, je me plaisois à m'entretenir avec lui. Sa Conversation ne lassoit point, parce qu'il avoit l'art de la varier, sans cependant passer trop subitement d'un sujet à un autre. Il parloit avec beaucoup de facilité & s'énonçoit avec grace. „Que vous êtes heureux, lui disois je, d'avoir le Cœur libre & „tranquile: Je suis bien éloigné de jouir du „même bonheur. Je vais au *Canada* chercher une „aimable Personne, qui m'aime & qui me „fuit

* C'est Duchêne qui parle toujours à son Ami dans sa Lettre.

„fuit. Je l'adore, mais je désespère pres-
 „que de la trouver. L'Amour est une passion
 „malheureuse, qui nous empêche de goûter les
 „autres plaisirs. Il ferme nôtre Esprit à l'étu-
 „de des connoissances les plus utiles. Il excite
 „des desirs que la possession même ne sauroit
 „entièrement satisfaire. Vous n'êtes irrité contre
 l'Amour, *me repliqua t il*, que parce que vous vous
 rapellez trop vivement les chagrins qu'il vous
 a cause. Il a cependant des douceurs lors qu'il
 n'est pas porté à l'excès; il nous amuse agréa-
 blement, il donne à l'Esprit du jeu & de la
 délicatesse; il échaufe nôtre Cœur, sans le dé-
 chirer.

Si le plaisir des Dieux est de voir, de connoître,
 Celui de l'Homme est de sentir.

En vérité nous avons beau raisonner, la Na-
 ture est toujours la Maitresse. Il faut malgré
 nous que nous entrions dans les vuës de la
 Providence. Elle n'a formé les diférens Sexes,
 que pour les unir par des liens indissolubles;
 Résister opiniâtrément à ses ordres, c'est pres-
 que manquer à l'Humanité. „ Vous feriez
 „volontiers, *lui dis-je*, l'Apologie de l'Amour.
 Oui, *répondit-il*, je ne saurois le condamner,
 mais en justifiant une inclination tendre & dé-
 licate, je blâme un Commerce fougueux &
 brutal, qui ne se propose point d'autre but
 que la satisfaction des sens. „ Vous vous ré-
 „duisez donc, *repliquai-je*, à l'Amour Platon-
 „que: C'est dommage que ce ne soit qu'une
 „belle chimère. Je vous l'avouë, cet Amour
 pur

pur & désintéressé, cet Amour, qui ne tient point au Corps, & qui fait de l'Homme un Etre tout spirituel, me paroît blesser la vraisemblance plus que les Géans, les Enchanteurs, & les autres faits fabuleux que l'on prodigue dans quelques Romans. Croïez moi, Mon cher Monsieur, ajoutai-je, l'Amour est toujours un mauvais Guide. Il ne nous montre d'abord qu'une route semée de fleurs; mais il nous égare ensuite, & nous conduit à des précipices. Je ne veux point d'autre Juge entre vous & moi que Mademoiselle De Lussi. Cette belle Personne m'a promis de nous réciter son Histoire: Elle nous a invité à prendre le Café ce matin dans sa Chambre; il est tems de nous y rendre, & je la ferai souvenir de sa promesse. Mademoiselle De Lussi nous reçût avec cette politesse que donne l'usage du Monde. Après avoir pris le Café, nous lui marquâmes la curiosité que nous avions d'entendre l'Histoire de sa vie. Sans se faire trop presser, elle s'en aquitta avec beaucoup de grace. Ce Morceau est très curieux, de même que ceux dont je dois encore vous faire part, mais vous me permettez de les renvoyer à une autrefois.



CONSEIL, païé à un Avocat, par des Voleurs.

ON fait que les Voleurs Anglois ont des manières toutes particulières, & qu'ils ne suivent

vent point la routine de ceux des autres **Pais**. Un Fait nouvellement arrivé, pourra en servir de preuve. Un Savant *Légiste* de *Londres* avoit la vogue pour les Consultations. Il se faisoit bien paier, & gagna par là beaucoup d'argent. Sa réputation le fit demander dans une autre *Ville d'Angleterre*, pour une Commission, qui devoit être fort lucrative. Trois Voleurs qui tenoient la Campagne, en furent avertis, & l'attendirent sur la route. Ils débutèrent par le Compliment ordinaire, je veux dire, qu'ils lui demandèrent la Bourse, & il falut passer par là. Ensuite ces Messieurs curieux de savoir quelle heure il étoit, le prièrent aussi de tirer de sa poche une Montre d'Or qu'il avoit, & voulurent l'en débarasser. Ici nôtre habile Avocat-essaia de disputer le terrain, & eût recours à quelqu'une des *Rubriques* de son Art, pour sauver sa chère Montre. „ Messieurs, *leur dit-il*, Pen-
 „sez y bien. Ma Montre est fort connue à
 „*Londres* par certaines singularitez, que l'Ou-
 „vrier y a mises. Je vous avertis qu'elle vous
 „décèlera, & qu'inaffablement, elle vous fe-
 „ra pendre. Le Chef de ces *Chevaliers er-*
rants, qui couroient ainsi les Avantures, trouva l'avis judicieux, & prit un ton de Maître pour faire rendre la Montre. „ Bien plus, *dit-il* à
 „ses Gens, qu'on lui paie tout à l'heure Une
 „*Guinée* pour le bon Conseil qu'il nous a don-
 „né ; car Monsieur n'a pas acoutumé de les
 „donner *gratis*. Le paiement suivit l'ordre sur le champ.

AVIS.



A V I S.

LEs Directeurs de la Compagnie Provinciale d'UTRECHT, ont arrêté le 3. Septembre, une XI^{me} LOTERIE, divisée en quatre Classes. Elle consistera en 25000. Billets, & en 12502. Prix, faisant le Capital de 818000. Florins.

La Mise dans la 1^{re} Classe est Fl. 4. ou L. 5. s. f. Courant de Genève. On donnera dans la 2^{me}, Fl. 6. ou L. 7. 15., Dans la 3^{me}, Fl. 10., ou L. 13. ; Et dans la 4^{me}, Fl. 20. ou L. 26. Ensorte que le Billet en plein coutera Fl 40 ou L. 52. argent courant de Genève, & L. 86. 10. argent de France. La première Classe se tirera le 17. Décembre prochain, & les autres successivement de 5. Semaines en 5. Semaines. Le plus haut Prix de la 1^{re} Classe est de Fl. 10000. ; celui de la 2^{me}, de Fl. 15000; celui de la 3^{me} de Fl. 25000. ; & celui de la 4^{me} de Fl. 50000. On prélevra pour les frais de la Loterie 10. pour Cent sur chaque Lot ou Prime. Mr. ALEXANDRE DE MAFFE', Négociant à GENEVE, distribute des Billets de cette Loterie. On verra chez lui le sort des Billets, dans les Listes originales qui lui seront envoyées.

LA Chambre de Charité du LOCLE, dans la Souveraineté de Neuchâtel & Valangin, a obtenu du Gouvernement la permission de faire une Loterie, en faveur des Pauvres. Elle sera composée de 7000. Billets, à raison d'Un Ecu neuf le Billet, qui est L. 4. 2. s. f. tournois, argent de Neuchâtel, ou L. 6. argent de France. Il y aura 2334. Lots: Ce qui fait un bon Billet contre deux blancs. Le premier Lot sera de L. 2000., le second de L. 1200. Il y en aura aussi de L. 800., de L. 600. de L. 400. &c. Les moindres seront de L. 6. On prendra pour bénéfice 10. pour cent sur chaque Lot. Elle se tirera dans le Courant du Mois d'Avril 1737. Toute la Paroisse du LOCLE se porte garante de cette Loterie. On peut s'adresser aux Directeurs de la Chambre, pour avoir des Billets, entre ci & le 1. Avril prochain, tems auquel les Livres seront fermés. Il y a lieu d'espérer qu'elle sera remplie plutôt, puisqu, quand le hazard ne favoriseroit pas, il reste toujours aux Intéressés la satisfaction d'avoir fait une Oeuvre charitable, qui peut trouver sa récompense.

TABLE.



T A B L E.

Nouv. Histor. & Pol.	Allemagne.	3
Russie.		14
France.		17
Grande Bretagne.		26
Espagne.		28
Italie.		29
Suisse.		32
Nouv. Liter.	Lettre sur les Eglises des Profélites Indiens.	33
Observations	sur quelques Jugemens du P. Bouhours.	50
Epitre en Vers	à Mr. S.	70
Autre	à S. E. M. le Card. de Fleuri, par un Garde du Corps	73
Epigramme.		74
Fragmens Histor. & Liter.	de la ville & Canton de BERNE.	75
Voiage Historique & Pol.	de Suisse, d'Italie & d'Allem.	112
Tempe Helvetica.		112
Principia quædam Metaphisicæ Wolfianæ &c.		114
Histoire de Suisse	de Mr. Lauffer.	116
Logogriphe,	& Explication de celui du Mois d'Août.	117
Continuation de l'Histoire	de Duchêne & de Marianne	117
Conseil païé	à un Avocat par des Volcurs.	125
Loterie d'Utrecht.		127
Loterie du Locle.		127

